

BUDGET
1998-1999

Plan

budgétaire



Plan budgétaire 1998-1999

Sommaire

Section 1

Revue de l'évolution de l'économie en 1997 et perspectives

Section 2

**La situation financière du gouvernement en 1997-1998
et les emprunts du secteur public**

Section 3

Orientations budgétaires et financières du gouvernement

Section 4

**Rapport sur l'application de la Loi sur l'élimination du
déficit et l'équilibre budgétaire**

Sommaire

Un budget axé sur le développement de l'économie et la création d'emplois, particulièrement pour les jeunes

Le gouvernement poursuit dans le budget 1998-1999 la mise en œuvre d'une stratégie résolument axée sur le développement de l'économie et la création d'emplois, particulièrement pour les jeunes.

Ainsi, le gouvernement met en place de nouveaux outils pour accroître les investissements au Québec. Pour améliorer de façon plus particulière la situation des jeunes, le budget annonce également un ensemble de mesures visant à intensifier les liens entre la formation et le marché du travail, soutenir la création d'emplois pour les jeunes et améliorer les services de placement. Par ailleurs, des ressources accrues seront consacrées pour assister les jeunes qui vivent des situations difficiles et pour soutenir la petite enfance.

Le gouvernement annonce dans le présent budget une réforme de la fiscalité des entreprises dans le but d'en accroître la compétitivité et pour la rendre plus favorable à la création d'emplois. En outre, un plan d'action est annoncé pour favoriser le développement du secteur financier.

Enfin, le gouvernement consacre des sommes additionnelles pour soutenir la culture et les industries culturelles au Québec, reflétant ainsi la priorité qu'il accorde à ce qui constitue le cœur de notre identité collective.

L'ensemble des mesures annoncées dans le budget 1998-1999 entraînera une diminution des revenus du gouvernement de 25 millions de dollars en 1998-1999 et de 129 millions de dollars en 1999-2000. Du côté des dépenses, le gouvernement consentira 189 millions de dollars en 1998-1999 et 234 millions de dollars en 1999-2000 pour mettre en œuvre ces mesures.

Une modernisation de la comptabilité gouvernementale

Le budget 1998-1999 annonce une réforme majeure de la comptabilité gouvernementale basée sur des principes plus exigeants mais aussi plus adéquats.

Afin d'améliorer la présentation des états financiers du gouvernement, la totalité de ses engagements financiers à l'égard des régimes de retraite des employés du secteur public seront dorénavant inclus dans le montant de la dette du gouvernement. Ils n'apparaissaient jusqu'à présent que dans les notes explicatives du bilan du gouvernement.

De plus, les états financiers de 92 entités qui sont sous la responsabilité du gouvernement seront consolidés avec ses états financiers.

Enfin, les dépenses en immobilisations du gouvernement seront dorénavant portées à son actif plutôt que d'être comptabilisées dans ses dépenses : seules les dépenses d'amortissement de ces immobilisations feront partie des dépenses du gouvernement.

Cette réforme de la comptabilité gouvernementale permettra de fournir un meilleur portrait de la situation financière du gouvernement du Québec. Bien qu'elle ait pour effet d'augmenter les niveaux de déficit budgétaire pour les exercices 1997-1998 à 1999-2000, le gouvernement respectera les cibles de déficit fixées dans la Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire, même en tenant compte des effets de la réforme.

Un budget qui poursuit l'assainissement des finances publiques

Le gouvernement respecte les exigences de la Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire

Jusqu'à ce jour, le gouvernement a respecté les cibles de réduction du déficit qu'il s'est fixées, conformément à la Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire.

La performance de l'économie en 1997 a été beaucoup plus favorable que celle prévue dans le budget 1997-1998. La croissance du produit intérieur réel a en effet atteint 2,4 % alors que la prévision initiale était de 1,5 %. En raison de cette bonne performance et de son effet sur les revenus budgétaires de l'année 1997-1998, le gouvernement a pu absorber les impacts de la tempête de verglas de janvier 1998, tout en terminant l'exercice financier 1997-1998 avec un déficit inférieur au plafond fixé dans la loi.

Le gouvernement respectera aussi les plafonds de déficit fixés dans la loi pour l'exercice 1998-1999, autant sur la base des nouvelles conventions comptables que des anciennes. Il en sera de même en 1999-2000.

Un plan budgétaire basé sur des hypothèses économiques prudentes

Les projections du plan budgétaire 1998-1999 ont été établies sur la base d'hypothèses économiques prudentes, compte tenu notamment des contrecoups de la crise asiatique, dont les impacts sont actuellement difficiles à évaluer avec précision. La prévision de croissance économique réelle pour 1998 a donc été établie à 2,3 %, soit environ trois quarts de point de pourcentage de moins que ce que prévoient les experts du secteur privé. En 1999, le taux de croissance réel de l'économie devrait atteindre 2,4 %.

Le déficit : 1,1 milliard de dollars en 1998-1999 et zéro l'an prochain

Les bénéfices d'une croissance économique plus élevée que prévu en 1997 se répercuteront également en 1998. Des revenus budgétaires plus élevés qu'anticipé lors du dernier budget permettront au gouvernement de respecter le plafond de déficit de 1,2 milliard de dollars fixé par la loi pour l'exercice 1998-1999, et ce malgré :

- le relèvement de l'objectif de dépenses de programmes de 202 millions de dollars rendu nécessaire à la suite de la décision du gouvernement d'alléger l'effort budgétaire demandé au secteur de la santé et des services sociaux et au secteur de l'éducation; et
- la révision à la hausse du coût du service de la dette.

Le déficit budgétaire du gouvernement pour l'exercice 1998-1999 sera donc de 1,1 milliard de dollars. Cette année constitue la dernière étape avant l'élimination du déficit, un objectif que le gouvernement s'est engagé à atteindre en 1999-2000.

Une stratégie budgétaire qui procure déjà des dividendes

Les succès enregistrés jusqu'à maintenant dans la lutte au déficit entraînent déjà des bénéfices importants.

Ainsi, en 1998-1999, et ce pour la première fois depuis 20 ans, le déficit du gouvernement sera moins élevé que ses dépenses en immobilisations. Il s'agit d'un progrès considérable puisque, jusqu'à présent, une partie du coût des biens et services bénéficiant à la génération actuelle était transférée aux générations à venir.

Les progrès accomplis ont pour effet que les besoins financiers nets du gouvernement seront pratiquement à zéro en 1998-1999. À compter de 1999-2000, le gouvernement dégagera des surplus financiers nets, de sorte qu'il n'empruntera sur les marchés financiers que pour refinancer les emprunts arrivant à échéance.

Enfin, le taux d'endettement du gouvernement continuera de baisser.

IMPACT FINANCIER DES MESURES FISCALES ET BUDGÉTAIRES
DISCOURS SUR LE BUDGET 1998-1999
(en millions de dollars)

	Impact financier pour le gouvernement	
	1998-1999	1999-2000
A. MESURES AYANT UN IMPACT SUR LES REVENUS		
1. Réforme de la fiscalité des entreprises	— ⁽¹⁾	— ⁽¹⁾
2. De nouveaux outils pour accroître les investissements	– 0,5	– 0,6
3. Favoriser la réussite des jeunes	– 1,0	– 68,0
4. Favoriser le développement du secteur financier	– 6,2	– 16,6
5. Soutenir la culture et les industries culturelles	—	– 19,0
6. Autres mesures ayant un impact sur les revenus	– 17,3	– 24,8
IMPACT TOTAL DES MESURES SUR LES REVENUS	– 25,0	– 129,0
B. MESURES AYANT UN IMPACT SUR LES DÉPENSES		
1. De nouveaux outils pour accroître les investissements		
De meilleurs outils de promotion et d'aide au financement	– 46,0	– 79,5
Réorganisation des sociétés d'État d'investissement	4,2	5,3
Investissements structurants additionnels	– 34,3	– 44,7
Sous-total	– 76,1	– 118,9
2. Favoriser la réussite des jeunes		
Intensifier les liens entre la formation et le milieu du travail	– 15,4	– 10,7
Soutenir la création d'emplois pour les jeunes	– 28,1	– 38,1
Assister les jeunes en situation difficile	– 10,0	– 10,0
Des services de qualité pour la petite enfance : services éducatifs et de garde à contribution réduite	– 25,0	– 25,0
Sous-total	– 78,5	– 83,8
3. Favoriser le développement du secteur financier	– 1,2	– 1,2
4. Soutenir la culture et les industries culturelles	– 14,8	– 15,4
5. Autres mesures ayant un impact sur les dépenses	– 17,9	– 14,3
IMPACT TOTAL DES MESURES SUR LES DÉPENSES	– 188,5	– 233,6
IMPACT TOTAL DES MESURES FISCALES ET BUDGÉTAIRES	– 213,5	– 362,6

Note : Un montant négatif indique un coût pour le gouvernement.

(1) En 2000-2001, cette réforme réduira les revenus du gouvernement de 225 millions de dollars.

Section 1

Revue de l'évolution de l'économie en 1997 et perspectives

Revue de l'évolution de l'économie en 1997	3
Une croissance plus vigoureuse et mieux équilibrée qu'auparavant.....	3
Des résultats supérieurs à ce qui était prévu au Budget de l'an dernier	4
Un contexte extérieur favorable	5
Des exportations vigoureuses	7
Des conditions monétaires favorables à la croissance.....	9
Une forte croissance de la demande des ménages	10
Une hausse des investissements des entreprises.....	14
Les perspectives économiques	15
Un contexte extérieur un peu moins dynamique qu'en 1997	
— Crise asiatique.....	15
— Économie américaine.....	18
Une décélération additionnelle de l'inflation	19
Politique monétaire aux États-Unis et au Canada	20
Les exportations.....	21
La demande des ménages.....	21
Les investissements des entreprises.....	22
Comparaison avec le secteur privé	24

Revue de l'évolution de l'économie en 1997 et perspectives

Cette section dresse un portrait de l'évolution économique récente et présente les prévisions économiques ayant servi à la préparation des équilibres budgétaires pour 1998 et les années subséquentes.

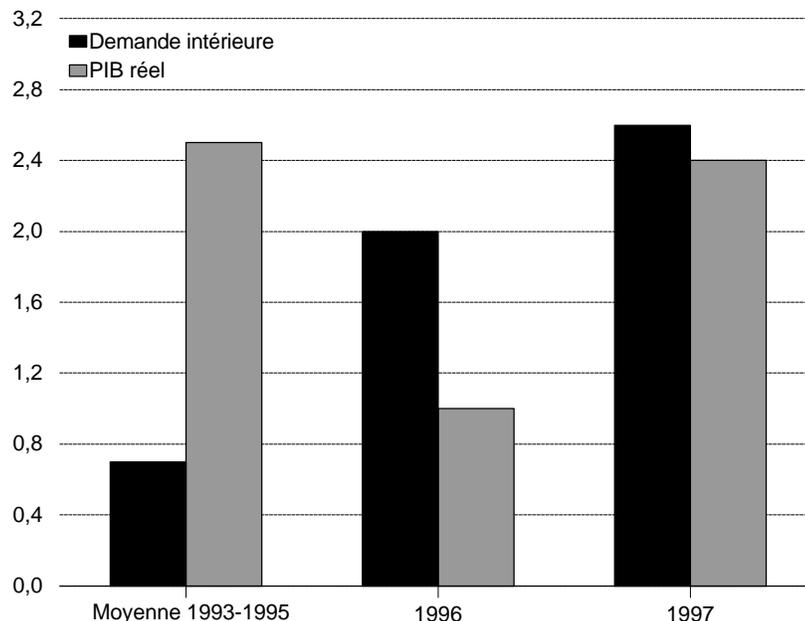
Revue de l'évolution de l'économie en 1997

Une croissance plus vigoureuse et mieux équilibrée qu'auparavant

En 1997, comme ce fut également le cas dans plusieurs pays industrialisés, au Québec la croissance de l'économie a été supérieure à celle des deux années précédentes. Celle-ci a atteint 2,4 %, plus de deux fois le rythme de 1996 (1,0 %).

GRAPHIQUE 1.1

PIB RÉEL ET DEMANDE INTÉRIEURE— QUÉBEC (variation en pourcentage—dollars constants de 1992)



Sources : Bureau de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

Si l'expansion des marchés extérieurs a continué à favoriser les exportations québécoises, c'est toutefois du côté de la demande intérieure que les progrès les plus significatifs ont été réalisés. Alors qu'auparavant la croissance économique était alimentée principalement par les exportations, depuis deux ans elle provient davantage de la demande des ménages (consommation et construction résidentielle) et de celle des entreprises (investissements non résidentiels). La progression de l'économie a donc non seulement été plus vigoureuse, elle est également devenue plus équilibrée.

Ce raffermissement de l'activité économique s'est également traduit par une amélioration de la situation du marché du travail. Entre décembre 1996 et décembre 1997, le nombre d'emplois a augmenté de 96 800 au Québec, soit une hausse mensuelle moyenne de plus de 8 000. Au cours de la même période, le taux de chômage a diminué de presque deux points de pourcentage, passant de 12,2 % à 10,4 %.

Sur la base des moyennes annuelles, 47 700 emplois ont été créés au Québec en 1997, la plupart à plein temps. Cette hausse de l'emploi a permis une légère réduction du taux de chômage, celui-ci passant de 11,8 % en 1996 à 11,4 % en 1997.

Des résultats supérieurs à ce qui était prévu au Budget de l'an dernier

Le bilan qu'on peut dresser aujourd'hui montre que les résultats de l'an dernier ont été supérieurs aux prévisions économiques du Discours sur le budget 1997-1998. Pour le Québec, on prévoyait une croissance économique réelle de 1,5 % en 1997, soit près de 1,0 % de moins que ce qui a pu être observé. Il en a également été ainsi de la création d'emplois, cette dernière ayant été presque deux fois plus élevée que prévu.

TABLEAU 1.1

BILAN PRÉLIMINAIRE - 1997 (variation en pourcentage)

	Prévisions du Budget 1997-1998	Résultats préliminaires
PRODUCTION		
— Produit intérieur brut réel	1,5	2,4
— Produit intérieur brut	3,1	4,0
MARCHÉ DU TRAVAIL		
— Emploi	0,8	1,5
— en milliers	25	47,7
— Taux de chômage (niveau en %)	11,9	11,4

La plupart des composantes de la demande intérieure ont enregistré une progression plus forte que prévu, en particulier les dépenses de consommation, les investissements des entreprises et les dépenses en construction résidentielle. Dans ce dernier cas, on a observé une forte croissance des dépenses de rénovation et des commissions à la revente d'habitations.

En ce qui concerne les revenus, les meilleurs résultats enregistrés par le marché du travail se sont répercutés sur les salaires et traitements et le revenu personnel qui ont augmenté à un taux supérieur aux prévisions. Les bénéficiaires des sociétés ont également enregistré une hausse plus prononcée que celle attendue au moment du Budget 1997-1998.

Un contexte extérieur favorable

Dans l'ensemble, la conjoncture économique s'est raffermie dans les pays du G7⁽¹⁾ l'an dernier malgré les remous causés, au deuxième semestre, par la crise financière qui a secoué l'Asie du Sud-Est et dont les contrecoups ont été ressentis jusqu'en Europe et en Amérique du Nord.

Aux États-Unis, la croissance de l'économie a continué à s'accélérer en 1997 pour atteindre 3,8 %. Cette hausse, la plus importante depuis dix ans, fut en bonne partie attribuable aux consommateurs qui, encouragés par l'évolution favorable du marché du travail et les bas taux d'intérêt, ont à nouveau accru leurs dépenses à un rythme soutenu. De plus, la progression des investissements non résidentiels s'est maintenue au-dessus de 9 % pour une troisième année consécutive. Enfin, pour répondre à une demande grandissante pour leurs produits, les entreprises ont augmenté leurs inventaires à un rythme qu'on n'avait pas vu depuis 1984.

Le Canada a connu une progression similaire à celle des États-Unis. En 1997, les deux économies ont en effet progressé au même rythme de 3,8 % et les éléments de la demande qui ont servi de locomotive ont été sensiblement les mêmes dans les deux pays (dépenses des consommateurs, investissements des entreprises et inventaires).

(1) Pays du G7 : États-Unis, Japon, Allemagne, Royaume-Uni, France, Italie et Canada.

TABLEAU 1.2

CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET INFLATION – PAYS DU G7
 (en pourcentage)

	Croissance du PIB réel		Taux d'inflation	
	1996	1997	1996	1997
États-Unis	2,8	3,8	2,9	2,3
Japon	4,1	0,9	0,1	1,7
Allemagne	1,4	2,3	1,5	1,8
Royaume-Uni	2,0	3,1	2,5	3,1
France	1,5	2,4	2,0	1,2
Italie	0,7	1,5	3,9	1,8
Canada	1,2	3,8	1,6	1,6

Sources : Data Resources Inc., Datastream et Statistique Canada.

En Europe continentale, la croissance a été principalement alimentée par le secteur extérieur, les devises européennes s'étant dépréciées par rapport au dollar américain. Au Royaume-Uni, des paiements aux ménages, effectués dans le cadre de programmes de démutualisation de grandes firmes d'assurance, ont contribué à une forte augmentation de la consommation. L'économie britannique a ainsi continué de progresser plus vigoureusement que celle des autres pays européens.

Contrairement aux autres pays d'outre-mer, l'économie japonaise a connu des difficultés en 1997. Avant même que la crise financière qui a touché ses partenaires commerciaux en Asie du Sud-Est ne vienne s'y répercuter, la politique fiscale et budgétaire restrictive du gouvernement nippon avait déjà causé un ralentissement de la demande intérieure. En 1997, le PIB réel ne s'y est accru que de 0,9 %.

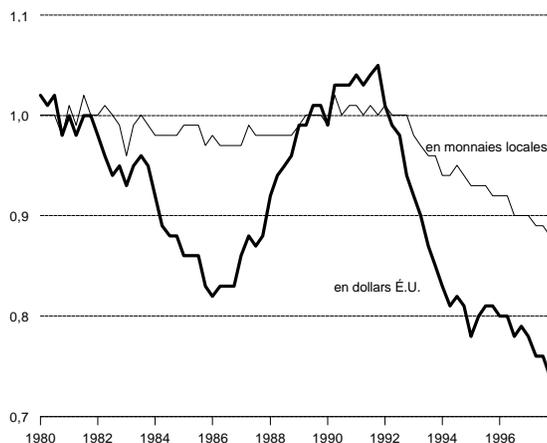
Par ailleurs, le taux d'inflation est demeuré faible dans presque tous les pays, s'inscrivant par exemple en baisse aux États-Unis, en France et en Italie. Dans plusieurs pays le taux d'inflation (1,9 % en moyenne pour le G7) s'est ainsi approché du bas niveau observé au Canada (1,6 %). Seule exception, le Royaume-Uni (3,1 %), où la vigueur de la demande intérieure a provoqué une certaine intensification des pressions inflationnistes.

Des exportations vigoureuses

Les entreprises québécoises présentes sur les marchés étrangers ont bénéficié de la conjonction de plusieurs facteurs favorables : des marchés extérieurs en expansion plus rapide, en particulier aux États-Unis, baisse de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain et progression plus lente des coûts unitaires de la main-d'œuvre qu'aux États-Unis. Dans l'ensemble, le volume des exportations internationales de marchandises a progressé de 7,5 %, une performance supérieure à celles de 1996 (5,4 %) et de 1995 (7,2 %).

GRAPHIQUE 1.2

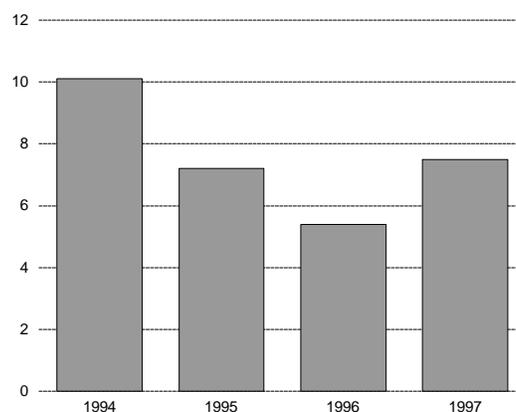
Rapport des coûts unitaires de la main-d'œuvre : Québec/États-Unis (1989=1)



Sources : Data Resources Inc., Bureau de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 1.3

Croissance des exportations internationales de marchandises - Québec (en pourcentage – dollars constants de 1992)



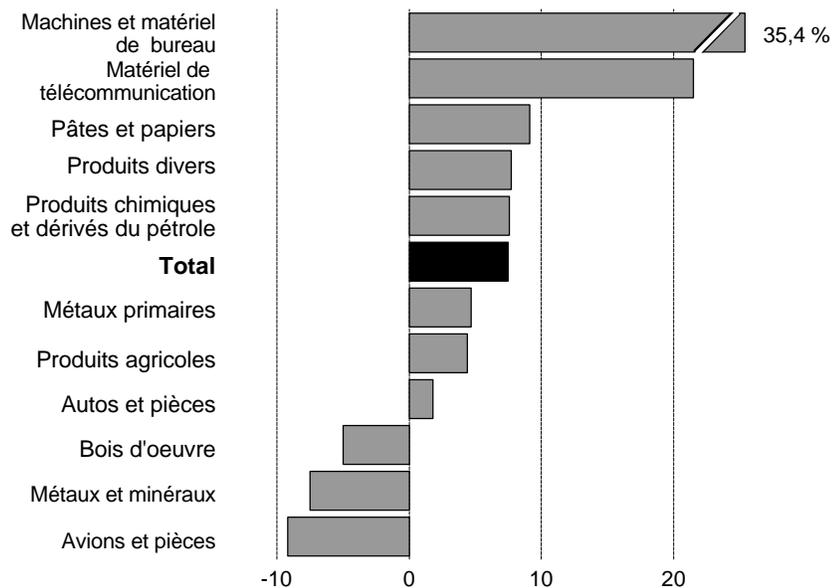
Sources : Bureau de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

Le contexte a été propice à une hausse des exportations dans plusieurs secteurs. En particulier, de fortes augmentations ont été enregistrées dans les machines et le matériel de bureau (35,4 %) et le matériel de télécommunication (21,5 %), deux secteurs où le Québec est de plus en plus présent sur la scène internationale. Des secteurs plus traditionnels comme les pâtes et papiers (9,1 %), les produits chimiques et dérivés du pétrole (7,6 %) et les métaux primaires (4,7 %) ont également progressé de façon significative, bien que, dans le cas des pâtes et papiers, en dollars courants la hausse du volume ait été annulée par une diminution des prix.

Les exportations ont toutefois diminué dans quelques secteurs. Par exemple, les exportations de bois d'œuvre ont reculé en raison de l'instauration d'un système de quotas et de pénalités par les États-Unis dans ce secteur. La baisse de volume a toutefois été plus que compensée par une augmentation des prix à l'exportation. Pour ce qui est des avions et pièces d'avions, le repli survient après deux années de forte croissance et ce, malgré des carnets de commandes bien garnis. Par ailleurs, les exportations de métaux et minéraux ont été affectées pour une deuxième année consécutive par une faiblesse des marchés internationaux et une évolution défavorable des prix à l'échelle mondiale.

GRAPHIQUE 1.4

EXPORTATIONS INTERNATIONALES DE MARCHANDISES - QUÉBEC 1997
(variation en pourcentage— dollars constants de 1992)



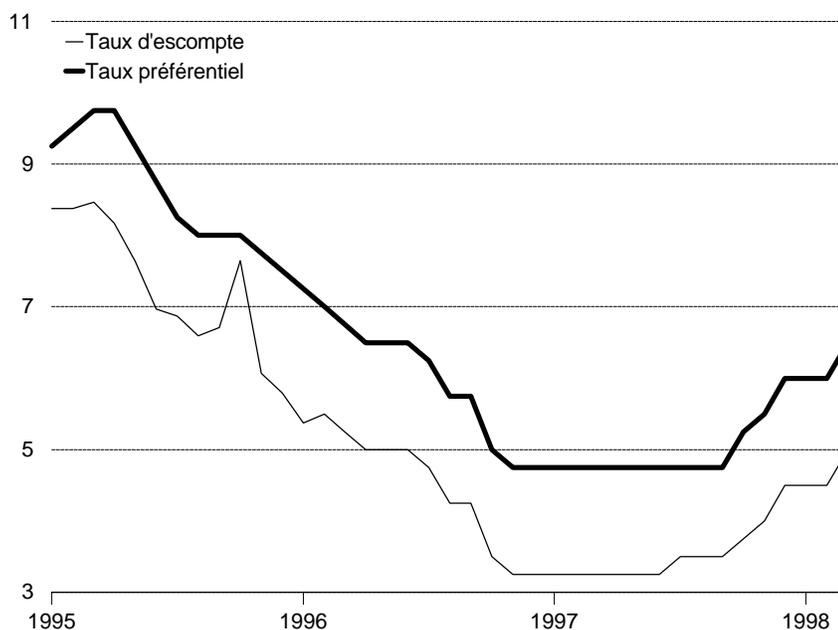
Sources : Bureau de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

Des conditions monétaires favorables à la croissance

L'assouplissement important de la politique monétaire observé depuis 1995 a contribué à stimuler l'activité économique au cours de la dernière année. En outre, comme cet assouplissement s'est traduit par une diminution importante des taux d'intérêt, la croissance de la demande intérieure s'est nettement raffermie.

GRAPHIQUE 1.5

TAUX D'INTÉRÊT PRÉFÉRENTIEL ET TAUX D'ESCOMPTE (niveau en pourcentage)

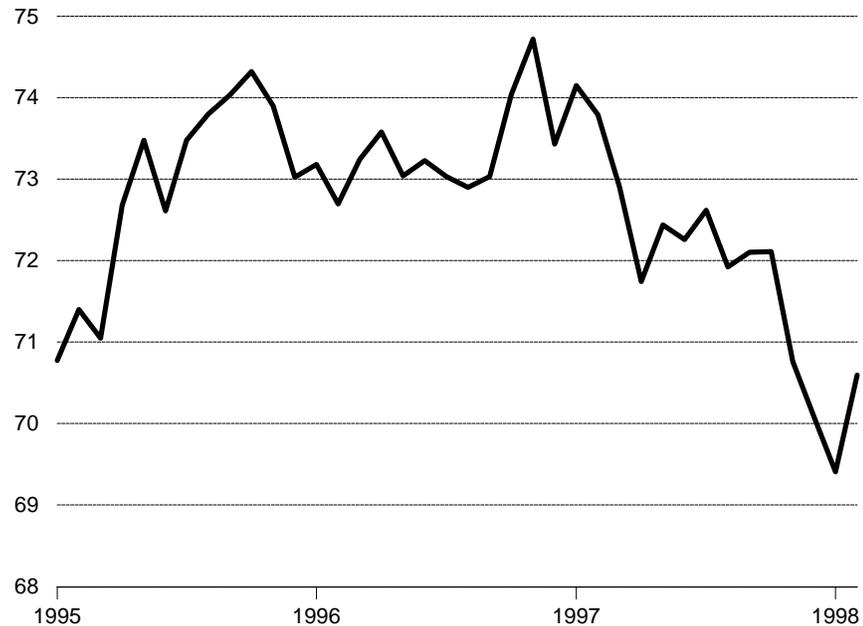


Source : Banque du Canada.

Toutefois, à partir de l'été 1997, la Banque du Canada a rajusté l'orientation de sa politique et accru ses taux directeurs pour prévenir une remontée de l'inflation et soutenir le dollar canadien. Ce dernier a été particulièrement affecté par les effets de la crise asiatique sur les marchés financiers et la baisse des prix des matières premières.

Au total, depuis le milieu de 1997, la Banque a haussé ses taux directeurs de 175 points de base. Malgré ces hausses, les conditions monétaires globales sont demeurées expansionnistes, compte tenu de la dépréciation du dollar canadien.

GRAPHIQUE 1.6

TAUX DE CHANGE DU DOLLAR CANADIEN
 (en cents É.-U.)


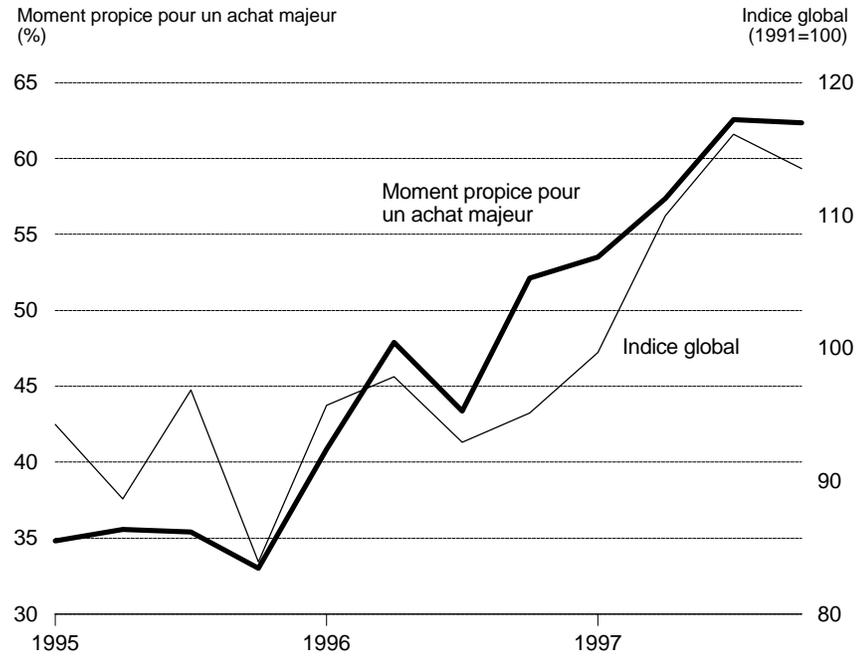
Source : Banque du Canada.

Une forte croissance de la demande des ménages

Depuis 1995, le niveau de confiance des consommateurs s'est fortement redressé au Québec, selon l'enquête réalisée par le Conference Board du Canada. En particulier, le pourcentage des ménages jugeant le moment propice à un achat majeur comme une maison ou une automobile est passé de 33 % à la fin de 1995 à près de 63 % à la fin de 1997. Ce pourcentage est le plus élevé observé depuis que les statistiques sur cet indicateur sont disponibles (1966). Cette situation découle largement des faibles taux d'intérêt et de l'amélioration générale de la conjoncture économique, tout particulièrement de la remontée de la création d'emplois. Par exemple, en ce qui concerne le taux d'intérêt préférentiel, il faut remonter aux années cinquante pour retrouver un niveau inférieur ou comparable à celui qui a été observé de novembre 1996 à septembre 1997 (4,75 %).

GRAPHIQUE 1.7

INDICE DE CONFIANCE DES CONSOMMATEURS - QUÉBEC
(pourcentage des répondants et indice d'ensemble)

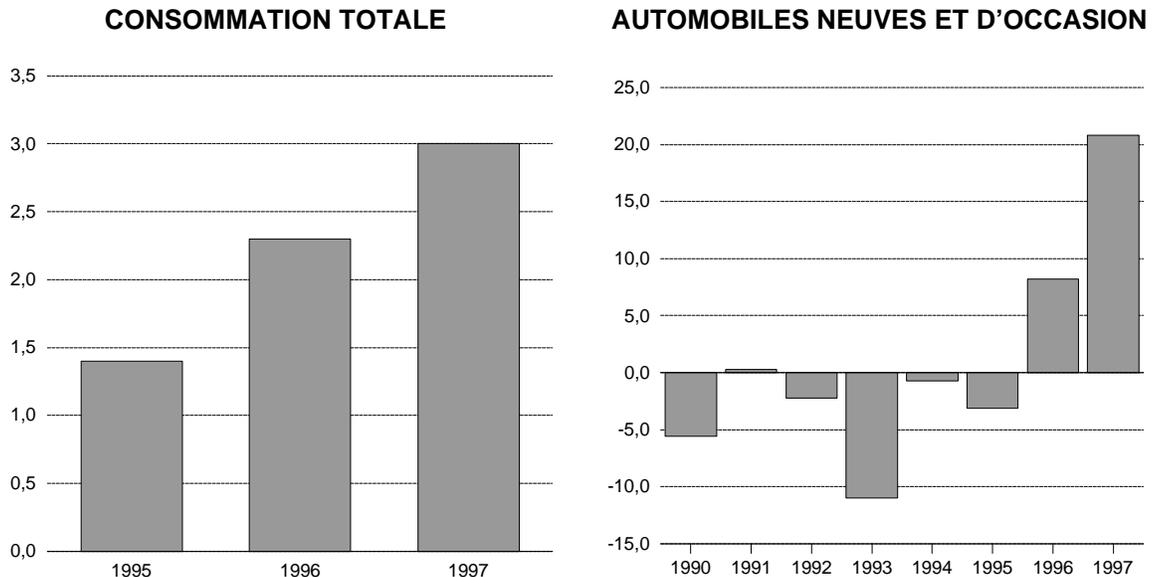


Source : Conference Board du Canada.

Pour une seconde année consécutive, la reprise de la confiance des consommateurs s'est accompagnée d'une forte croissance des dépenses de consommation et des dépenses en construction résidentielle.

GRAPHIQUE 1.8

FORTE REPRISE DES DÉPENSES DE CONSOMMATION DEPUIS DEUX ANS- QUÉBEC
(variation en pourcentage – dollars constants de 1992)



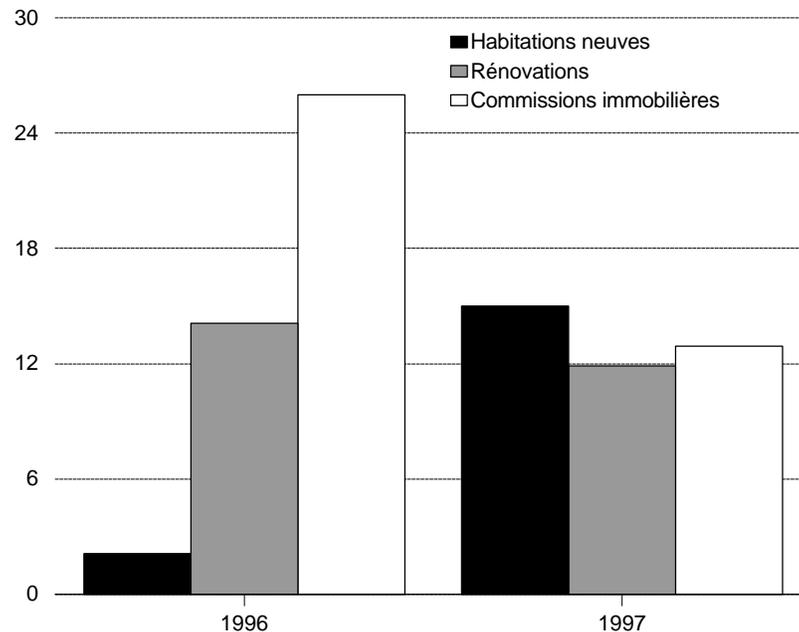
Sources : Bureau de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

En ce qui concerne les dépenses de consommation, ce sont les achats de biens durables qui ont progressé le plus fortement, en particulier les automobiles. Bien des ménages avaient remis ces achats à plus tard au cours de la première moitié de la décennie et ceux-ci ne pouvaient être reportés indéfiniment. Les dépenses consacrées aux loisirs ont aussi connu une forte croissance, de même que les achats de biens et services personnels, particulièrement les services financiers.

Par ailleurs, du côté résidentiel, la revente de maisons existantes, la rénovation et la construction d'habitations neuves ont toutes connu des progrès importants. La hausse du volume d'activité dans chacun de ces secteurs a dépassé 10 %.

GRAPHIQUE 1.9

DÉPENSES EN CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE – QUÉBEC (variation en pourcentage – dollars constants de 1992)



Sources : Bureau de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

Ainsi, les mises en chantier ont augmenté de 11,5 % en 1997, pour atteindre 25 896 unités. Bien qu'il s'agisse de la plus forte croissance depuis 1987, le niveau d'activité dans la construction domiciliaire neuve a été freiné par les surplus de logements existants, en particulier dans le secteur locatif, et par une croissance démographique relativement lente.

Pour ce qui est du marché de la revente, le nombre de transactions réalisées en 1997 a dépassé le niveau record établi en 1996 et ce, même si le volume d'activité s'est quelque peu replié en cours d'année. Le dynamisme du marché de la revente a par ailleurs eu un effet positif sur le secteur de la rénovation, dont le volume des dépenses s'est accru de 12,0 % en 1997, après une hausse de 14,1 % en 1996.

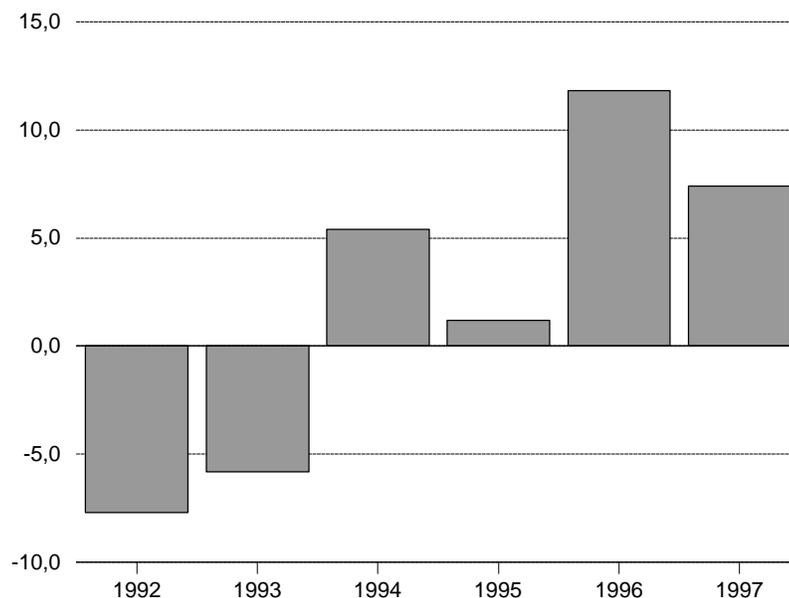
Une hausse des investissements des entreprises

Le contexte économique général a également favorisé les entreprises, dont la confiance a atteint un niveau inégalé depuis le début des années quatre-vingt. Les taux d'utilisation des capacités se sont inscrits à la hausse, en raison de la forte croissance de la demande pour les produits. Ceci a amené les entreprises à investir ou à planifier des investissements pour accroître leur capacité de production. D'autres facteurs ont également été favorables aux investissements, notamment la diminution des taux d'intérêt de long terme et la forte croissance des bénéfices des sociétés au cours des dernières années (86,6 % depuis 1993, dont 15,0 % en 1997).

Selon les données de la plus récente enquête publiée par Statistique Canada, les investissements non résidentiels des entreprises privées ont augmenté de 7,4 % en 1997, une performance supérieure à celle que cette même enquête laissait entrevoir au moment du Budget de l'an dernier (4,9 %).

GRAPHIQUE 1.10

INVESTISSEMENTS NON RÉSIDENTIELS DES ENTREPRISES PRIVÉES- QUÉBEC (variation en pourcentage - dollars courants)



Source : Statistique Canada.

Les perspectives économiques

Globalement, le contexte économique demeure favorable à une poursuite de l'expansion de l'économie québécoise à un rythme soutenu en 1998. Plusieurs facteurs seront à l'œuvre, certains positifs d'autres négatifs, et leur effet combiné devrait se traduire par une croissance de l'économie québécoise de 2,3 % en 1998, soit un niveau équivalent à celui de l'an dernier (2,4 %), puis de 2,4 % l'an prochain.

Dans ce contexte, le marché du travail devrait continuer à se redresser et la création d'emplois se maintenir en 1998 sensiblement au même rythme que l'an dernier (48 000) et s'accroître à 51 000 en 1999. Cette progression de l'emploi devrait s'accompagner d'une réduction du taux de chômage à 10,9 % cette année et à 10,6 % l'an prochain.

Un contexte extérieur un peu moins dynamique qu'en 1997

Les retombées de la crise asiatique et un ralentissement de la croissance de l'économie américaine seront les deux éléments majeurs qui caractériseront l'environnement extérieur en 1998.

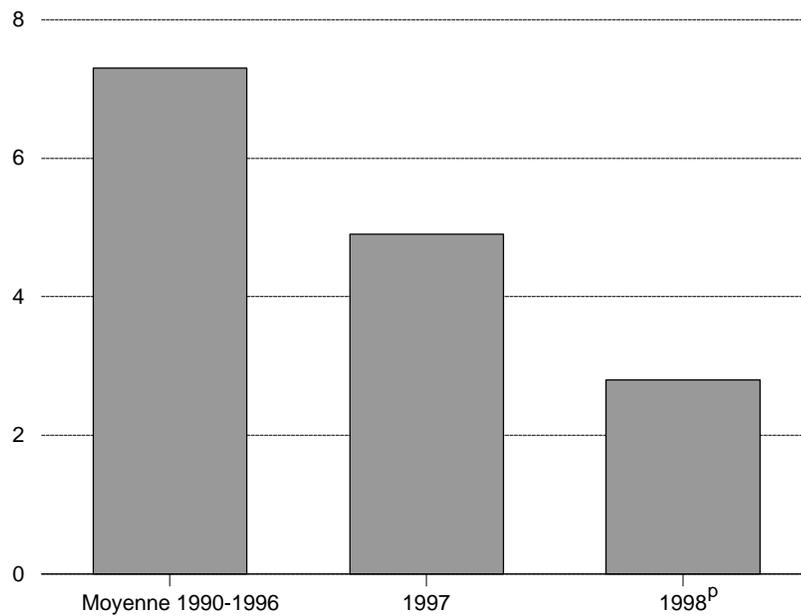
Crise asiatique

Après avoir été touchés depuis juillet 1997 par une crise financière qui a fait chuter de manière importante leurs marchés boursiers et leurs devises, les pays du Sud-Est asiatique connaîtront un ralentissement prononcé de leur rythme de croissance économique en 1998.

Graphique 1.11

**RALENTISSEMENT PRONONCÉ DE LA CROISSANCE
EN ASIE DU SUD-EST EN 1998**

(en pourcentage)



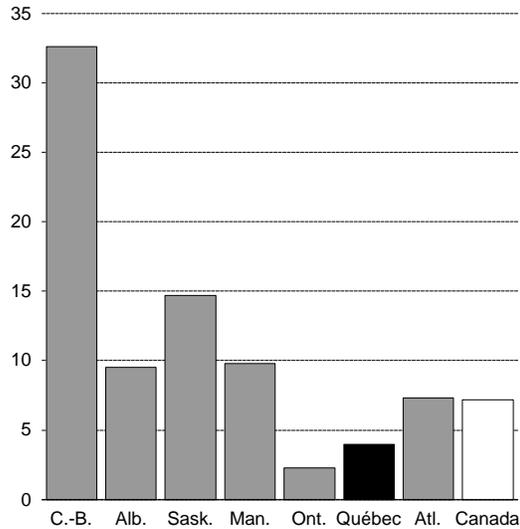
P : Préviation

Source : Data Resources Inc.

Les pays du G7 sont exposés, à divers degrés, au ralentissement des marchés asiatiques. Le Québec et le Canada en particulier seront peu touchés directement, leurs exportations à destination de ces marchés ne représentant qu'une faible proportion de leurs exportations totales. Les effets de la crise asiatique se feront plutôt sentir indirectement, par la réduction de la croissance économique qu'elle aura induite chez nos principaux partenaires commerciaux, surtout les États-Unis.

GRAPHIQUE 1.12

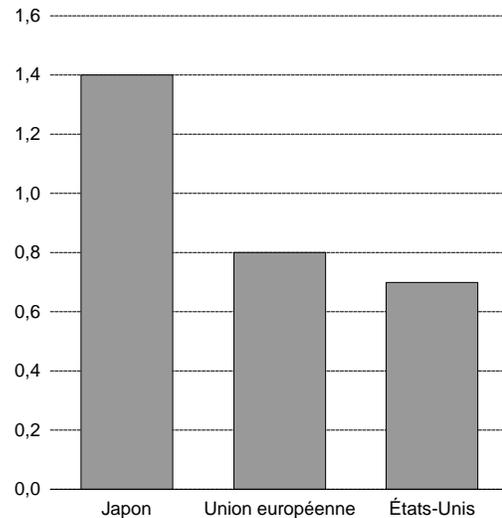
**PROPORTION DES EXPORTATIONS DESTINÉES
VERS L'ASIE DU SUD-EST, LA CHINE ET LE JAPON**
(en pourcentage du total)



Source : Statistique Canada.

GRAPHIQUE 1.13

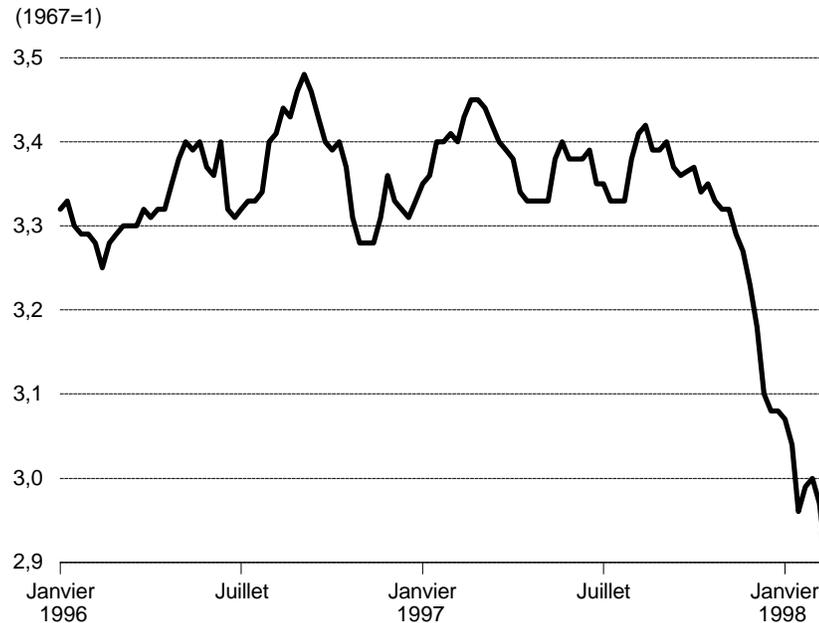
**RÉDUCTION DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE
EN 1998 ATTRIBUABLE À LA CRISE ASIATIQUE**
(en pourcentage)



Source : OCDE.

La crise asiatique aura également eu, comme on a pu l'observer au cours des derniers mois, un effet déflationniste sur les prix des matières premières et des produits industriels de base. Cette situation continuera d'avoir des répercussions importantes sur les bénéfices de plusieurs exportateurs québécois en 1998.

GRAPHIQUE 1.14

**PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES ET DES PRODUITS INDUSTRIELS DE
BASE – COMPOSANTE INDUSTRIELLE DE L'INDICE CRB⁽¹⁾**


(1) Commodity Research Bureau.
Source : Data Resources Inc.

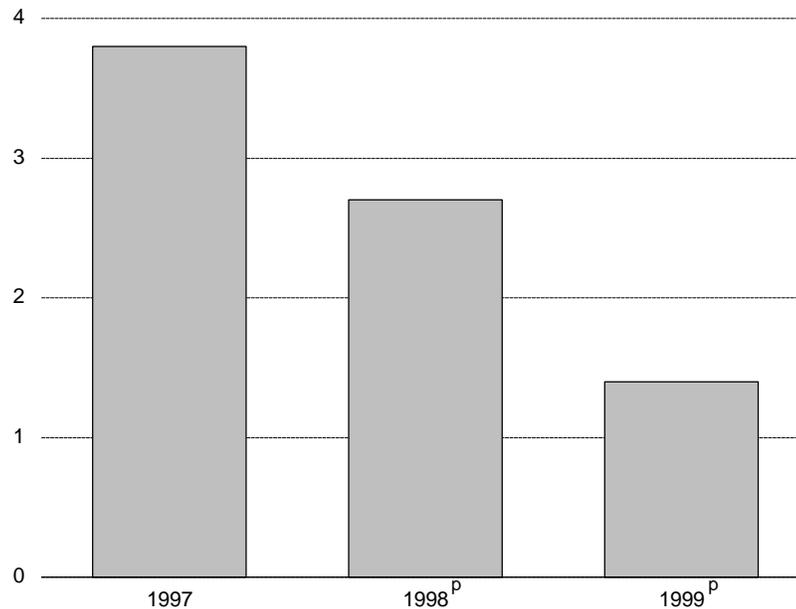
Économie américaine

La progression de l'activité économique aux États-Unis devrait être moins élevée en 1998 que l'an dernier et n'atteindre que 2,7 %, comparativement à 3,8 % en 1997. De plus, il faut s'attendre à ce que le rythme de croissance diminue davantage en 1999 et s'établisse à environ 1,5 %.

Ce ralentissement proviendra des exportations, défavorisées par la forte appréciation du dollar américain depuis 1996, de même que par la crise financière qui touche l'Asie du Sud-Est. Les investissements des entreprises augmenteront également moins rapidement lors des deux prochaines années en réponse à un taux d'utilisation des capacités plus bas et une progression plus modérée des profits.

Les dépenses de consommation, supportées par la forte progression du revenu disponible et la faiblesse des taux d'intérêt (confiance des ménages près des niveaux records), demeureront fortes au cours du premier semestre de 1998. Un ralentissement est cependant attendu en seconde moitié d'année et au début de 1999 alors que le dynamisme du marché du travail s'atténuera et que les difficultés du secteur extérieur se répercuteront graduellement sur la demande intérieure.

GRAPHIQUE 1.15

CROISSANCE DU PIB RÉEL AUX ÉTATS-UNIS
(en pourcentage)

P : Prévvision
Source : Data Resources Inc.

Une décélération additionnelle de l'inflation

La chute du prix du pétrole et le choc provoqué par la crise asiatique contribueront à modérer l'inflation mondiale en 1998, même si certains des pays qui exercent une influence majeure, comme les États-Unis et le Royaume-Uni, sont parvenus à un stade avancé de leur cycle d'expansion, susceptible d'engendrer des pressions inflationnistes.

Au Canada, on observe déjà une décélération importante de l'inflation. Le taux de croissance de l'indice des prix à la consommation a nettement fléchi au cours des derniers mois. Il n'atteignait plus que 0,7 % en décembre dernier, passant sous la borne inférieure de la fourchette cible de la Banque du Canada pour la première fois en quatre ans.

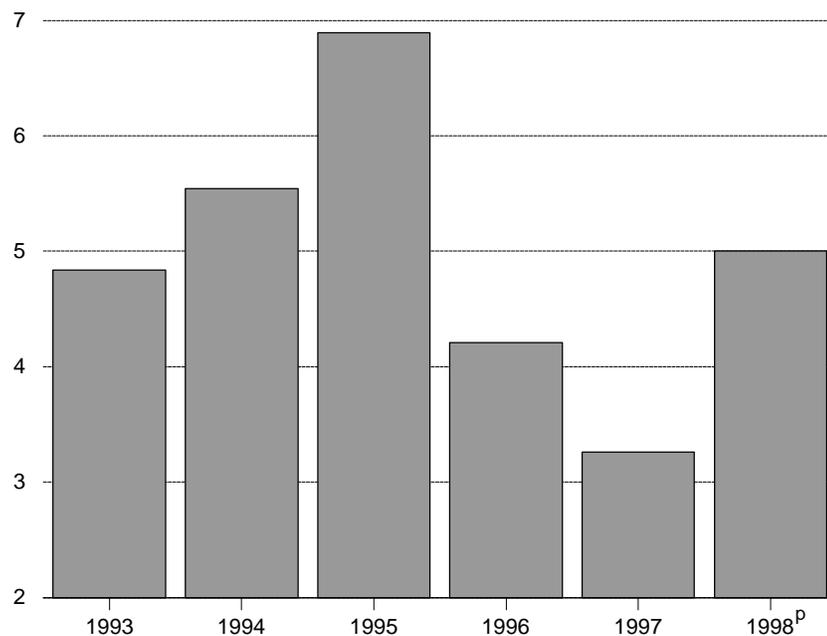
Politique monétaire aux États-Unis et au Canada

En raison du ralentissement de l'économie américaine en 1998 ainsi que de la faiblesse des pressions inflationnistes, on peut s'attendre à ce que les taux directeurs de la Réserve fédérale américaine demeurent inchangés au cours des prochains mois. Un assouplissement pourrait survenir plus tard cette année, lorsque le ralentissement de l'activité économique commencera à être plus évident.

Au Canada, il ne devrait plus être nécessaire pour la Banque centrale d'augmenter à nouveau ses taux directeurs au cours des prochains mois. En effet, les dernières hausses du taux d'escompte ont permis à la Banque du Canada de stabiliser le dollar canadien. De plus, le taux d'inflation devrait demeurer faible et à l'intérieur de la fourchette de 1 à 3 % qu'elle s'est fixée. En outre, un ralentissement de la croissance économique est en cours au Canada.

Graphique 1.16

TAUX DE RENDEMENT DES BONS DU TRÉSOR À 3 MOIS – CANADA (en pourcentage)



P : Préviation

Sources : Banque du Canada et ministère des Finances du Québec.

Les exportations

Le volume des exportations internationales de marchandises devrait continuer à progresser en 1998 et au cours des années subséquentes à un rythme supérieur à celui du PIB réel, continuant ainsi à jouer un rôle prépondérant dans la croissance de l'activité économique au Québec, comme c'est le cas depuis 1989. En effet, les entreprises québécoises continueront de bénéficier de l'avantage concurrentiel important qui s'est développé depuis le début de la décennie par rapport aux producteurs américains grâce, entre autres, à la lente progression des salaires, à la dépréciation du dollar canadien et à la diminution des tarifs douaniers.

Le rythme de croissance des exportations devrait toutefois ralentir par rapport à celui observé en 1997, en raison principalement de l'expansion plus modérée des marchés extérieurs, dont les États-Unis. En 1998, la faible demande pour les automobiles produites au Québec contribuera également au ralentissement des exportations.

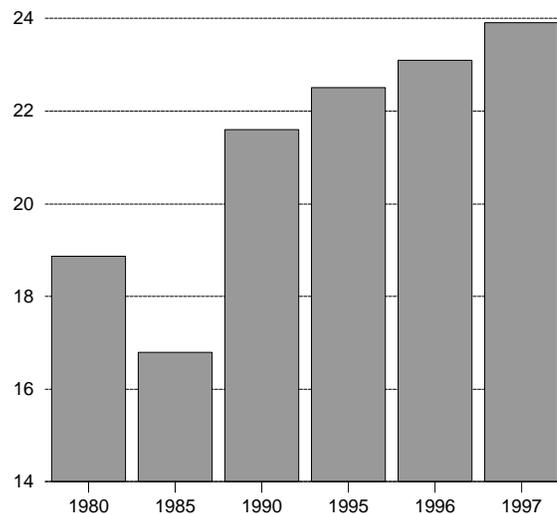
La demande des ménages

Après avoir progressé à un rythme particulièrement vigoureux l'an dernier, la demande des ménages devrait croître plus modérément en 1998 en raison de la hausse des taux d'intérêt observée depuis l'été 1997, du niveau particulièrement élevé de l'endettement à la consommation et de la diminution du taux d'épargne à un niveau exceptionnellement bas à la fin de 1997.

La construction domiciliaire devrait également continuer à progresser à un rythme modéré, compte tenu des tendances démographiques et du taux élevé d'inoccupation qui prévaut encore dans le secteur locatif. On doit notamment s'attendre à un ralentissement du marché de la revente, après deux années où on a observé un nombre record de transactions. Par contre, le lent redressement de la construction neuve devrait se poursuivre. Le nombre de mises en chantier atteindrait ainsi quelque 27 800 unités en 1998, une hausse de 7,8 % par rapport à l'an dernier.

GRAPHIQUE 1.17

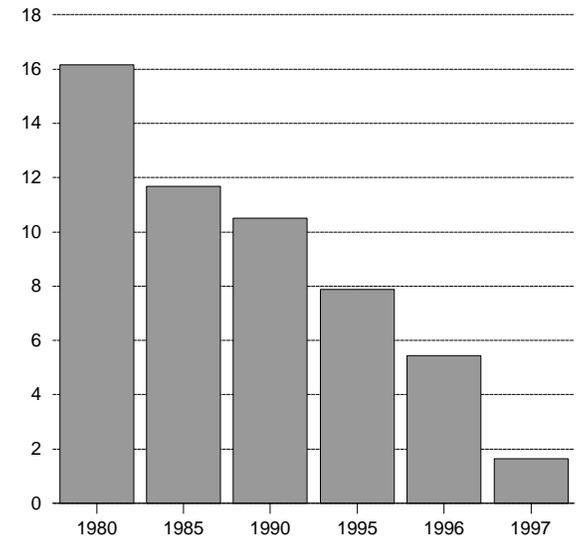
**TAUX D'ENDETTEMENT À LA
CONSOMMATION – QUÉBEC**
(en pourcentage du revenu disponible)



Sources : Bureau de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 1.18

**TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES –
QUÉBEC**
(en pourcentage du revenu disponible)



Sources : Bureau de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

Les investissements des entreprises

Une accélération des immobilisations des entreprises est prévue en 1998. Avec la progression vigoureuse de la demande depuis deux ans et des conditions de crédit à long terme plus avantageuses qu'auparavant, les entreprises désirent accroître leur capacité de production et moderniser leurs installations bénéficieront encore cette année de conditions favorables.

Selon l'enquête de Statistique Canada sur les intentions d'investir, la croissance des investissements non résidentiels atteindrait 8,5 % au Québec en 1998, dont 9,5 % pour les investissements réalisés par le secteur privé. Ces augmentations sont supérieures à celles attendues pour la moyenne canadienne et l'Ontario.

TABLEAU 1.3

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES
 (variation en pourcentage)

	1997	1998	1998-2000
PRODUCTION			
— Produit intérieur brut réel	2,4	2,3	2,3
— Produit intérieur brut	4,0	3,4	3,9
ÉLÉMENTS DE LA DEMANDE			
— Consommation	4,9	3,3	3,4
— Mises en chantier ('000)	25,9	27,8	31,3
— Investissements non résidentiels	3,3 ⁽¹⁾	8,5 ⁽¹⁾	5,4
— Exportations internationales de marchandises ⁽²⁾	7,5	6,4	5,5
ÉLÉMENTS DE REVENUS ET PRIX			
— Salaires et traitements	2,7	2,3	2,9
— Revenu personnel	1,9	3,6	3,7
— Bénéfices des sociétés	15,0	-1,0	2,9
— Prix à la consommation	1,5	1,5	1,7
MARCHÉ DU TRAVAIL			
— Population active	1,0	0,9	1,1
— Emploi	1,5	1,5	1,4
— en milliers	47,7	48	47
— Taux de chômage (niveau en %)	11,4	10,9	10,6
TAUX D'INTÉRÊT-CANADA (niveau en %)			
— Bons du Trésor à 3 mois	3,3	5,0	4,8
— Obligations canadiennes, 30 ans	6,7	6,5	6,4

(1) Statistique Canada, Investissements privés et publics.

(2) Dollars constants de 1992.

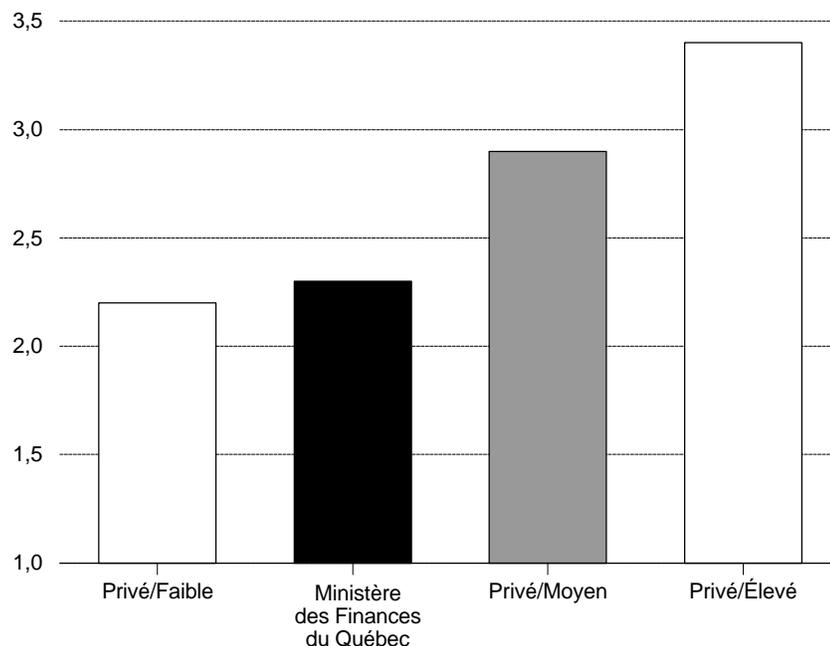
Comparaison avec le secteur privé

Les prévisions de croissance économique et d'inflation retenues pour le présent Budget sont plus basses que celles publiées par les organismes du secteur privé. Ceux-ci anticipent, en moyenne, une croissance de l'économie québécoise de 2,9 % en 1998 et de 2,5 % en 1999, comparativement à 2,3 % et 2,4 % respectivement pour ce qui est des prévisions ayant servi à la préparation du Budget. Ces dernières se situent en outre près de la borne inférieure de l'éventail des prévisions disponibles pour 1998.

À l'inverse, les prévisions de taux d'intérêt se révèlent légèrement plus élevées que les hypothèses retenues, en moyenne, par le secteur privé.

GRAPHIQUE 1.19

CROISSANCE ÉCONOMIQUE AU QUÉBEC EN 1998 – COMPARAISON AVEC LE SECTEUR PRIVÉ (variation en pourcentage)



Source : D'après un relevé du ministère des Finances du Québec.

TABLEAU 1.4

COMPARAISON AVEC LES PRÉVISIONS DU SECTEUR PRIVÉ — QUÉBEC
(en pourcentage)

	Secteur privé	Ministère des Finances du Québec
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉEL		
1998	2,9	2,3
1999	2,5	2,4
PRIX À LA CONSOMMATION		
1998	1,7	1,5
1999	1,8	1,7
TAUX D'INTÉRÊT		
Court terme		
1998	4,6	5,0
1999	4,8	4,7
Long terme		
1998	6,0	6,5
1999	6,0	6,4

Source : D'après un relevé du ministère des Finances du Québec.

Section 2

La situation financière du gouvernement en 1997-1998 et les emprunts du secteur public

Les opérations financières du gouvernement	3
Impact du grand verglas de janvier 1998	5
Les revenus budgétaires.....	6
Les dépenses budgétaires.....	10
Les opérations non budgétaires.....	13
Le financement	15
Les remboursements d'emprunts.....	20
La dette directe	21
Les emprunts et les investissements du secteur public	22
Données historiques et résultats préliminaires	28
Opérations financières du gouvernement du Québec	
Sommaire.....	28
Revenus budgétaires	29
Dépenses budgétaires	30
Opérations non budgétaires.....	31
Opérations de financement.....	34
Emprunts réalisés pour le gouvernement du Québec en 1997-1998.....	35
Emprunts réalisés pour le Fonds de financement en 1997-1998.....	36
Emprunts réalisés par Hydro-Québec en 1997	37
Annexe	39

Le Discours sur le budget 1998-1999 annonce une réforme majeure de la comptabilité gouvernementale. L'impact de la réforme sur les revenus, les dépenses et le déficit est décrit dans le fascicule «Réforme de la comptabilité gouvernementale». Les résultats apparaissant dans la présente section n'intègrent pas l'impact de cette réforme. L'application de la réforme de la comptabilité gouvernementale a pour effet d'augmenter le déficit de 125 millions de dollars en 1997-1998.

Les opérations financières du gouvernement⁽¹⁾

Déficit de 2 069 millions de dollars : 131 millions de dollars de moins que prévu

Les résultats préliminaires des opérations financières du gouvernement pour l'année se terminant le 31 mars 1998 indiquent que le déficit des opérations budgétaires s'établit à 2 069 millions de dollars, soit 131 millions de dollars de moins que la prévision du Discours sur le budget du 25 mars 1997. Il s'agit d'une diminution de 1 148 millions de dollars par rapport au déficit de 3 217 millions de dollars enregistré en 1996-1997.

Les revenus budgétaires de l'exercice financier 1997-1998 sont plus élevés qu'anticipé au dernier budget de 406 millions de dollars. La révision à la hausse de 548 millions de dollars des revenus autonomes a été en partie annulée par une baisse de 142 millions de dollars des transferts du gouvernement du Canada.

Par ailleurs, les dépenses budgétaires sont révisées à la hausse de 275 millions de dollars, pour atteindre 40 551 millions de dollars. Cette variation reflète l'impact de la tempête de verglas, survenue en janvier 1998, qui a entraîné des dépenses de programmes additionnelles de 319 millions de dollars en 1997-1998. En outre, le service de la dette est révisé à la baisse de 44 millions de dollars par rapport au niveau prévu au moment du budget.

Besoins financiers nets de 980 millions de dollars : 420 millions de dollars de moins que prévu

Pour leur part, les besoins financiers nets s'établissent à 980 millions de dollars, en baisse de 420 millions de dollars par rapport à la prévision du budget de mars 1997. Cette variation reflète l'impact de la révision à la baisse de 131 millions de dollars du déficit des opérations budgétaires et d'une hausse de 289 millions de dollars du surplus des opérations non budgétaires.

Du côté des opérations de financement, on constate notamment une réduction de 362 millions de dollars de la variation de la dette directe et une hausse de 70 millions de dollars du niveau de l'encaisse par rapport à la prévision initiale.

(1) L'analyse des opérations financières repose sur les résultats établis selon la structure budgétaire et financière en vigueur pour l'exercice financier 1997-1998. Par ailleurs, les tableaux à la fin de cette section présentent des données historiques et ont, à des fins comparatives, été ajustées sur la base de la structure budgétaire et financière qui prévaudra en 1998-1999.

TABLEAU 2.1

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES⁽¹⁾
(en millions de dollars)

	1996-1997	1997-1998		
	Résultats réels	Discours sur le budget du 1997-03-25	Résultats préliminaires ⁽³⁾	Variations
Opérations budgétaires				
Revenus autonomes	30 809	32 268	32 816	548
Transferts du gouvernement du Canada	6 719	5 808	5 666	- 142
Total des revenus	37 528	38 076	38 482	406
Dépenses de programmes	- 34 885	- 34 374	- 34 693	- 319
Service de la dette	- 5 860	- 5 902	- 5 858	44
Total des dépenses	- 40 745	- 40 276	- 40 551	- 275
Déficit	- 3 217	- 2 200	- 2 069	131
Opérations non budgétaires				
Placements, prêts et avances	- 792	- 560	- 420	140
Régimes de retraite	1 928	1 879	1 789	- 90
Autres comptes	- 55	- 519	- 280	239
Surplus	1 081	800	1 089	289
Besoins financiers nets	- 2 136	- 1 400	- 980	420
Opérations de financement				
Variation de l'encaisse	1 433	70	—	- 70
Variation de la dette directe	794	1 415	1 053	- 362
Fonds d'amortissement des régimes de retraite ⁽²⁾	- 91	- 85	- 73	12
Total du financement des opérations	2 136	1 400	980	- 420

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

- (1) Avant l'impact de la réforme de la comptabilité gouvernementale présentée dans le fascicule « Réforme de la comptabilité gouvernementale ».
- (2) Ce fonds d'amortissement est destiné à recevoir des sommes afin de pourvoir éventuellement au versement des prestations de retraite qui sont à la charge du gouvernement, selon les dispositions des régimes de retraite du secteur public. Les revenus produits par ce fonds y sont accumulés et portés en diminution des intérêts inscrits au compte des régimes de retraite.
- (3) Les résultats préliminaires pour 1997-1998 sont établis sur la base des données réelles enregistrées d'avril 1997 à janvier 1998 et d'une estimation arrêtée au 12 mars 1998 des résultats des mois de février et mars pour lesquels des transactions seront inscrites, jusqu'à la fermeture des livres, aux opérations de l'année 1997-1998.

Impact du grand verglas de janvier 1998

Impact du grand verglas
sur les équilibres financiers
1997-1998 : 601 millions
de dollars

Au début de l'année 1998, une tempête de verglas majeure s'est abattue sur plusieurs municipalités du Québec. L'impact du grand verglas sur les équilibres financiers 1997-1998 du gouvernement s'établit à 601 millions de dollars, dont 282 millions de dollars en pertes de revenus autonomes et 319 millions de dollars en dépenses de programmes additionnelles.

Pour les fins de ce document, l'hypothèse retenue est que seules les dépenses encourues par les ministères seraient admissibles à une compensation du gouvernement fédéral, selon des modalités similaires à celles du programme fédéral d'aide en cas de catastrophe.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement fédéral a refusé d'assumer une partie des dépenses encourues par Hydro-Québec, notamment pour l'application des mesures d'urgence et la remise en état de son réseau. Le gouvernement du Québec va continuer de réclamer qu'en toute équité et compte tenu des précédents, le gouvernement fédéral assume une partie de ces coûts.

TABLEAU 2.2

IMPACT DU GRAND VERGLAS EN 1997-1998

(en millions de dollars)

	Coûts et pertes assumés en 1997-1998
Revenus autonomes	
excluant les entreprises du gouvernement	- 175
entreprises du gouvernement	
• Hydro-Québec	- 90
• Loto-Québec et Société des alcools du Québec	- 17
	- 282
Dépenses de programmes	
dépenses des ministères	- 891
part assumée par le gouvernement fédéral	772
	- 119
dépenses d'Hydro-Québec relatives aux mesures d'urgence	- 200
	- 319
Impact net en 1997-1998	- 601

Le coût global du grand verglas et son impact sur les équilibres financiers du gouvernement en 1997-1998 sont décrits de façon détaillée en annexe.

Les revenus budgétaires

Pour l'année financière 1997-1998, les revenus budgétaires s'élèvent à 38 482 millions de dollars, soit une hausse de 2,5 % par rapport aux résultats de 1996-1997. La croissance des revenus autonomes est de 6,5 %, alors que les transferts fédéraux diminuent de 15,7 %.

Les revenus autonomes

Par rapport à la prévision du Discours sur le budget 1997-1998, les revenus autonomes sont révisés à la hausse de 548 millions de dollars. Ce résultat découle de l'effet combiné d'une performance économique meilleure que prévu en 1997 et de l'impact négatif du grand verglas.

TABLEAU 2.3

SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES

(en millions de dollars)

	1996-1997		1997-1998		
	Résultats réels	Discours sur le budget du 1997-03-25	Résultats préliminaires	Variations par rapport au budget	Variations par rapport à 1996-1997 (%)
Impôt sur le revenu des particuliers	12 867	13 556	13 956	400	8,5
Fonds des services de santé	3 768	3 847	3 886	39	3,1
Impôts des sociétés	2 931	2 839	3 092	253	5,5
Ventes au détail	5 213	5 650	5 650	—	8,4
Entreprises du gouvernement	2 186	2 178	1 998	- 180	- 8,6
Autres sources	3 844	4 198	4 234	36	10,1
Total des revenus autonomes	30 809	32 268	32 816	548	6,5

À l'impôt sur le revenu des particuliers, les revenus prévus sont augmentés de 400 millions de dollars par rapport à la prévision du Discours sur le budget. L'essentiel de cette révision s'explique par le fait que la croissance des salaires et traitements en 1997 a été supérieure à celle prévue. De plus, le traitement des déclarations d'impôt des contribuables à l'égard de l'année d'imposition 1996, effectué depuis avril dernier, montre que l'impôt à payer est supérieur à celui anticipé.

Les cotisations au Fonds des services de santé sont également révisées à la hausse de 39 millions de dollars en raison des salaires et traitements plus élevés qu'attendu.

Quant à l'augmentation de 253 millions de dollars des revenus à l'égard des impôts des sociétés, elle est attribuable principalement au fait que le traitement des déclarations d'impôt de 1996 indique un revenu imposable supérieur aux prévisions. Elle s'explique également par une croissance des bénéfiques des sociétés légèrement plus élevée que prévu en 1997.

Par ailleurs, bien que la croissance de l'assiette de la taxe de vente du Québec (TVQ) ait été plus importante qu'anticipé, les revenus de la TVQ ne sont pas révisés par rapport à la prévision du Discours sur le budget 1997-1998. Cette situation s'explique notamment par les mesures prises depuis lors pour accorder aux grandes entreprises le remboursement de la TVQ payée sur leurs achats de camions et de carburant. De plus, le fait que les consommateurs recourent de plus en plus à la location plutôt qu'à l'achat de véhicules automobiles a pour effet de reporter aux années subséquentes davantage de revenus de taxe de vente que prévu. En effet, lorsque les véhicules sont loués, la TVQ s'applique sur les mensualités de location plutôt que sur la valeur totale du véhicule.

La révision à la baisse de 180 millions de dollars des revenus provenant des entreprises du gouvernement résulte essentiellement d'une diminution de 197 millions de dollars des bénéfiques nets d'Hydro-Québec, découlant dans une large mesure des pertes reliées au grand verglas et à la température plus clémente que la normale. Les revenus en provenance de la Société des alcools du Québec sont également révisés à la baisse de 18 millions de dollars en raison principalement des coûts additionnels découlant du programme de mise à la retraite et de l'introduction d'un nouveau système de gestion des inventaires. Par contre, les bénéfiques nets de Loto-Québec sont supérieurs de 84 millions de dollars aux prévisions initiales compte tenu que les bénéfiques résultant de l'exploitation des casinos et de l'opération des appareils de loterie vidéo ont été plus élevés que prévu. Enfin, les résultats préliminaires indiquent une révision à la baisse de 49 millions de dollars des bénéfiques des autres entreprises du gouvernement découlant du report, en 1998-1999, de la vente de certains actifs qui était à l'origine prévue pour 1997-1998.

Les transferts du gouvernement du Canada

Par rapport à la prévision du Discours sur le budget de mars 1997, les résultats préliminaires pour l'année 1997-1998 indiquent une révision à la baisse de 142 millions de dollars des transferts du gouvernement du Canada, qui s'établissent à 5 666 millions de dollars.

TABLEAU 2.4

SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DES TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

(en millions de dollars)

	1996-1997		1997-1998		
	Résultats réels	Discours sur le budget du 1997-03-25	Résultats préliminaires	Variations par rapport au budget	Variations par rapport à 1996-1997 (%)
Péréquation	4 103	3 940	4 187	247	2,0
Contributions aux programmes sociaux	2 554	1 785	1 660	- 125	- 35,0
Contributions aux programmes de bien-être	- 2	—	—	—	—
Autres transferts liés aux accords fiscaux	- 38	42	27	- 15	—
Autres programmes	102	41	- 208	- 249	—
Total des transferts du gouvernement du Canada	6 719	5 808	5 666	- 142	- 15,7

Les revenus de péréquation sont révisés à la hausse de 247 millions de dollars par rapport aux prévisions initiales. Cette révision s'explique notamment par la mise à jour des indicateurs de capacité fiscale et des nouvelles données concernant les revenus assujettis à la péréquation, principalement à l'impôt sur le revenu des particuliers et aux impôts fonciers. Ces mises à jour affectent non seulement les calculs de péréquation à l'égard de 1997-1998, mais également ceux relatifs aux années antérieures. À elles seules, ces dernières révisions entraînent une hausse non récurrente des paiements de péréquation de plus de 150 millions de dollars en 1997-1998.

Par ailleurs, les revenus au titre des contributions aux programmes sociaux (Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS)) sont révisés à la baisse de 125 millions de dollars par rapport à ce qui était anticipé au Discours sur le budget 1997-1998. Ce résultat s'explique principalement par la révision à la hausse de la valeur du transfert fiscal utilisée pour les fins du calcul du TCSPS qui réduit d'autant les versements en espèces au Québec.

Les revenus à l'égard des autres transferts liés aux accords fiscaux sont révisés à la baisse de 15 millions de dollars par rapport à ce qui était prévu dans le Discours sur le budget de mars 1997. Cette révision reflète notamment une révision à la baisse du transfert relatif aux impôts sur les dividendes d'actions privilégiées.

Les revenus de l'ensemble des autres programmes de transferts sont, quant à eux, révisés à la baisse de 249 millions de dollars. Cette variation reflète les revenus plus faibles qu'anticipé au titre de la formation professionnelle des adultes et les modalités de remboursement du transfert fiscal relatif au programme d'allocation aux jeunes. Elle reflète également des revenus plus faibles que prévu au titre de la compensation que reçoit le Québec en vertu de sa non-participation au programme canadien de prêts aux étudiants.

Les dépenses budgétaires

En excluant l'impact du grand verglas, l'objectif de dépenses de programmes 1997-1998 a été atteint

Pour l'année financière 1997-1998, les résultats préliminaires des dépenses budgétaires s'établissent à 40 551 millions de dollars, soit 275 millions de dollars de plus que prévu au Discours sur le budget du 25 mars 1997. Par contre, les dépenses budgétaires sont en baisse de 0,5 % par rapport à 1996-1997.

Les dépenses de programmes sont révisées à la hausse de 319 millions de dollars, pour s'établir à 34 693 millions de dollars. Cette augmentation résulte de l'impact du grand verglas sur les dépenses de programmes. Par ailleurs, d'autres dépassements identifiés à l'égard de certains postes de dépenses ont été compensés par des disponibilités budgétaires et des réductions à d'autres postes de dépenses. Au total, les dépenses de programmes sont en baisse de 0,6 % en 1997-1998 par rapport à l'année précédente.

En ce qui a trait au service de la dette, la prévision est révisée à la baisse de 44 millions de dollars par rapport à la prévision du budget.

TABLEAU 2.5

ÉVOLUTION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES

(en millions de dollars)

	1996-1997		1997-1998		
	Résultats réels	Discours sur le budget du 1997-03-25	Résultats préliminaires	Variations par rapport au budget	Variations par rapport à 1996-1997 (%)
Dépenses de programmes avant l'impact du grand verglas	34 885	34 374	34 374	—	- 1,5
Impact du grand verglas	—	—	319	319	—
Dépenses de programmes	34 885	34 374	34 693	319	- 0,6
Service de la dette⁽¹⁾	5 860	5 902	5 858	- 44	—
Total des dépenses budgétaires	40 745	40 276	40 551	275	- 0,5

(1) Comprend le service de la dette directe et les dépenses d'intérêts sur le solde du compte des régimes de retraite.

TABLEAU 2.6

SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES
(en millions de dollars)

	1997-1998		
	Dépenses de programmes	Service de la dette	Total
Budget de dépenses présenté au Livre des crédits 1997-1998	33 864	5 902	39 766
Plus :			
Impact des mesures annoncées au budget 1997-1998	196	—	196
Politique familiale	314	—	314
Dépenses prévues au Discours sur le budget	34 374	5 902	40 276
Impact du grand verglas	319	—	319
Révision du service de la dette	—	- 44	- 44
Résultats préliminaires	34 693	5 858	40 551

Les dépenses de programmes

Lors du dépôt des crédits 1997-1998, la prévision de dépenses de programmes s'élevait à 33 864 millions de dollars. Par la suite, des crédits supplémentaires de 196 millions de dollars ont été votés par l'Assemblée nationale en mai 1997 pour pourvoir aux mesures annoncées au Discours sur le budget de mars 1997. De plus, en novembre dernier, l'Assemblée nationale a autorisé des crédits supplémentaires pour le financement de la nouvelle politique familiale. À cet égard, un montant de 314 millions de dollars, compensé par une hausse équivalente des revenus, avait été annoncé au Discours sur le budget du 25 mars 1997.

D'autre part, le grand verglas a entraîné des dépenses non prévues de 319 millions de dollars, ce qui a nécessité une révision à la hausse de l'objectif de dépenses de programmes qui s'établit maintenant à 34 693 millions de dollars.

Le service de la dette

Les résultats préliminaires du service de la dette s'établissent à 5 858 millions de dollars, dont 3 752 millions de dollars pour le service de la dette directe et 2 106 millions de dollars pour les intérêts sur le compte des régimes de retraite, soit une diminution de 44 millions de dollars par rapport au niveau prévu au moment du budget de mars dernier.

Cette variation reflète la baisse de 37 millions de dollars du service de la dette directe et la réduction de 7 millions de dollars des dépenses d'intérêts sur le compte des régimes de retraite. La diminution du service de la dette directe par rapport à la prévision du budget s'explique essentiellement par des taux d'intérêt plus faibles que prévu. Cet effet a été partiellement compensé par le fait que la valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises ne s'est pas améliorée autant que prévu.

Les opérations non budgétaires

Selon les résultats préliminaires, le surplus des opérations non budgétaires totalise 1 089 millions de dollars, soit 289 millions de dollars de plus que prévu au Discours sur le budget de mars 1997. Cette variation reflète une réduction des besoins de fonds de 140 millions de dollars au titre des placements, prêts et avances, une baisse de 90 millions de dollars du surplus prévu du compte des régimes de retraite et une source de financement additionnelle de 239 millions de dollars provenant de la variation des autres comptes non budgétaires.

TABLEAU 2.7

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES (en millions de dollars)

	1997-1998		
	Discours sur le budget du 1997-03-25	Résultats préliminaires	Variations
Placements, prêts et avances			
Entreprises du gouvernement			
Capital-actions et mise de fonds et variation de la valeur de consoli- dation des placements	- 445	- 319	126
Prêts et avances	<u>- 120</u>	<u>- 40</u>	<u>80</u>
Sous-total	- 565	- 359	206
Prêts et avances aux municipalités, organismes municipaux, particuliers, sociétés et autres	<u>5</u>	<u>- 61</u>	<u>- 66</u>
Total des placements, prêts et avances	- 560	- 420	140
Régimes de retraite	1 879	1 789	- 90
Autres comptes	- 519	- 280	239
Surplus	800	1 089	289

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

La diminution des besoins de financement de 126 millions de dollars enregistrée par rapport au Discours sur le budget au titre des placements dans les entreprises du gouvernement s'explique d'une part, par la baisse des bénéficiaires nets prévus des sociétés d'État, principalement Hydro-Québec. Cette baisse s'explique, d'autre part, par l'augmentation de 95 millions de dollars à l'égard des mises de fonds additionnelles en

capital-actions, principalement dans la Société générale de financement du Québec en raison de sa participation à un plus grand nombre de projets d'investissement que prévu.

Par ailleurs, les prêts et avances aux entreprises du gouvernement ont été inférieurs de 80 millions de dollars aux prévisions.

Quant à la révision à la hausse de 66 millions de dollars des besoins de fonds au titre des prêts et avances aux municipalités, organismes municipaux, particuliers, sociétés et autres, elle découle notamment d'une augmentation des sommes qui seront versées par le gouvernement aux institutions financières pour rembourser des prêts aux étudiants garantis par le gouvernement. Cette variation est annulée en partie par la révision à la baisse des avances aux fonds spéciaux.

Le surplus du compte des régimes de retraite s'établit à 1 789 millions de dollars, en baisse de 90 millions de dollars par rapport à la prévision de mars 1997. Cette variation s'explique notamment par la hausse des prestations versées qui s'est avérée plus importante que l'augmentation des contributions du gouvernement à titre d'employeur. Ces révisions proviennent essentiellement du programme de départs volontaires mis en place durant l'année financière 1997-1998.

Les opérations liées aux autres comptes non budgétaires représentent les variations d'une année à l'autre de ces postes comptables. Ces comptes, qui comprennent notamment les espèces et effets en main, les chèques en circulation, les comptes à recevoir et les comptes à payer, peuvent connaître des fluctuations importantes en raison de la variabilité des encaissements et des déboursés du gouvernement. Pour l'année 1997-1998, le solde des autres comptes présente un besoin de financement de 280 millions de dollars, comparativement à 519 millions de dollars anticipé au Discours sur le budget 1997-1998.

Le financement

Les opérations nettes de financement devraient s'établir à 1 053 millions de dollars, en baisse de 362 millions de dollars par rapport à la prévision du Discours sur le budget 1997-1998. Les emprunts réalisés dans l'année 1997-1998 pour le fonds consolidé du revenu sont de 9 059 millions de dollars, en hausse de 1 891 millions de dollars par rapport au montant prévu dans le dernier Discours sur le budget. Cette révision s'explique en partie par la hausse de 2 253 millions de dollars des remboursements d'emprunts qui s'élèvent à 8 006 millions de dollars.

Par ailleurs, le niveau de l'encaisse demeure inchangé en 1997-1998, alors qu'une réduction de 70 millions de dollars était prévue au Discours sur le budget de l'an dernier.

TABLEAU 2.8

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (en millions de dollars)

	1997-1998		
	Discours sur le budget du 1997-03-25	Résultats préliminaires	Variations
Variation de l'encaisse	70	—	- 70
Variation de la dette directe			
Nouveaux emprunts	7 168	9 059	1 891
Remboursements d'emprunts	- 5 753	- 8 006	- 2 253
Total de la variation de la dette directe	1 415	1 053	- 362
Fonds d'amortissement des régimes de retraite	- 85	- 73	12
Total du financement des opérations	1 400	980	- 420

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

Au total, des emprunts de 11 083 millions de dollars ont été réalisés en 1997-1998, dont 9 059 millions de dollars pour les besoins du fonds consolidé du revenu et 2 024 millions de dollars pour le Fonds de financement.

La réalisation du programme de financement a été caractérisée par une réceptivité exceptionnelle des marchés financiers à l'égard des titres du Québec. Cet environnement favorable s'est traduit par un resserrement marqué des écarts de taux de rendement sur tous les marchés et par la réalisation d'un grand nombre d'émissions publiques.

Sur le marché canadien, le gouvernement a ainsi réalisé cinq émissions publiques comportant des échéances de 10 et de 30 ans. Ainsi, un montant total de 2 239 millions de dollars d'obligations négociables a été réalisé au Canada. Par ailleurs, des placements privés d'un montant de 1 485 millions de dollars ont été négociés, dont 1 420 millions de dollars avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, alors que 631 millions de dollars ont été obtenus par l'émission de billets à moyen terme. Les produits d'épargne ont permis de réaliser un montant de 1 309 millions de dollars. Au total, près de 60 % du programme de financement, soit 6 594 millions de dollars, a été effectué sur le marché canadien, ce qui représente le plus fort pourcentage depuis huit ans.

Plusieurs émissions publiques ont aussi été réalisées sur les marchés étrangers. Ainsi, le gouvernement du Québec a effectué des premières sur les marchés de la peseta espagnole et du franc luxembourgeois, ce qui cadre parfaitement dans la stratégie de diversification des marchés utilisés pour le financement du gouvernement. De plus, le Québec a effectué un retour sur le marché domestique japonais en réalisant la plus importante émission pour un emprunteur canadien, soit 100 milliards de yens (1 194 millions de dollars canadiens), d'une échéance de 12 ans. En outre, le Québec, qui n'avait pas émis en franc suisse depuis 1991, a effectué un retour sur ce marché en réalisant un emprunt de 500 millions de francs suisses (490 millions de dollars canadiens) d'une échéance de 10 ans, soit la plus grosse émission en circulation pour un emprunteur canadien. Enfin, une émission publique d'une échéance de 12 ans et d'un montant de 2 milliards de francs français (467 millions de dollars canadiens) a été réalisée en février.

Comme par les années passées, le programme de billets à moyen terme en Europe a apporté une contribution importante au financement du Québec, avec un montant de 1 478 millions de dollars dont 525 millions en dollars américains.

Un montant total de 4 489 millions de dollars, soit un peu plus de 40 % du programme de financement, a donc été réalisé sur les marchés étrangers.

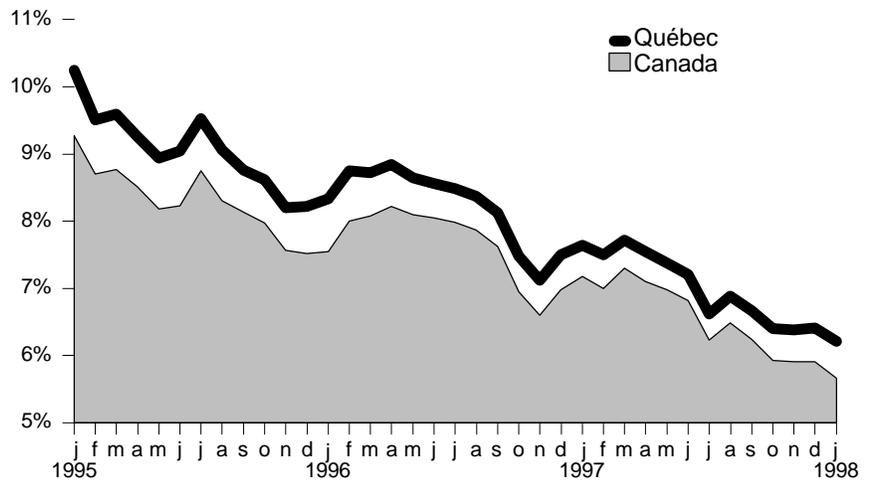
TABLEAU 2.9

SOMMAIRE DES EMPRUNTS RÉALISÉS EN 1997-1998
(en millions de dollars)

Devises d'emprunts et marchés	Fonds consolidé du revenu	Fonds de financement	Total (%)	
Dollar canadien				
Marché canadien				
Émissions publiques				
Produits d'épargne	1 309	—	1 309	11,8
Obligations négociables	1 882	357	2 239	20,2
Bons du trésor	—	930	930	8,4
Émissions privées				
Caisse de dépôt et placement du Québec	848	572	1 420	12,8
Obligations à rendement réel	65	—	65	0,6
Billets à moyen terme	631	—	631	5,7
Sous-total	4 735	1 859	6 594	59,5
Dollar américain				
Marché américain				
Émissions publiques				
Billets de trésorerie	277	52	329	3,0
Marché de l'eurodollar américain				
Billets à moyen terme	490	35	525	4,7
Sous-total	767	87	854	7,7
Autres monnaies				
Émissions publiques				
Marché de l'Allemagne	206	—	206	1,9
Marché du Japon	1 191	—	1 191	10,8
Marché de l'Espagne	91	—	91	0,8
Marché du Luxembourg	75	—	75	0,7
Marché de la Suisse	490	—	490	4,4
Marché de la France	467	—	467	4,2
Émissions privées				
Marché du Japon	69	—	69	0,6
Marché de l'Allemagne	93	—	93	0,8
Billets à moyen terme				
Marché européen	875	78	953	8,6
Sous-total	3 557	78	3 635	32,8
Total	9 059	2 024	11 083	100,0

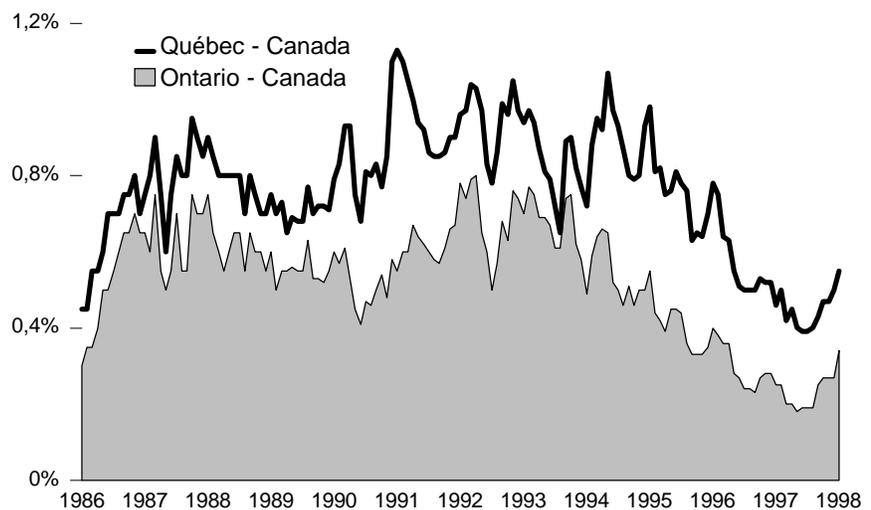
GRAPHIQUE 2.1

**TAUX DE RENDEMENT SUR LES TITRES À LONG TERME
DES GOUVERNEMENTS DU QUÉBEC ET DU CANADA**



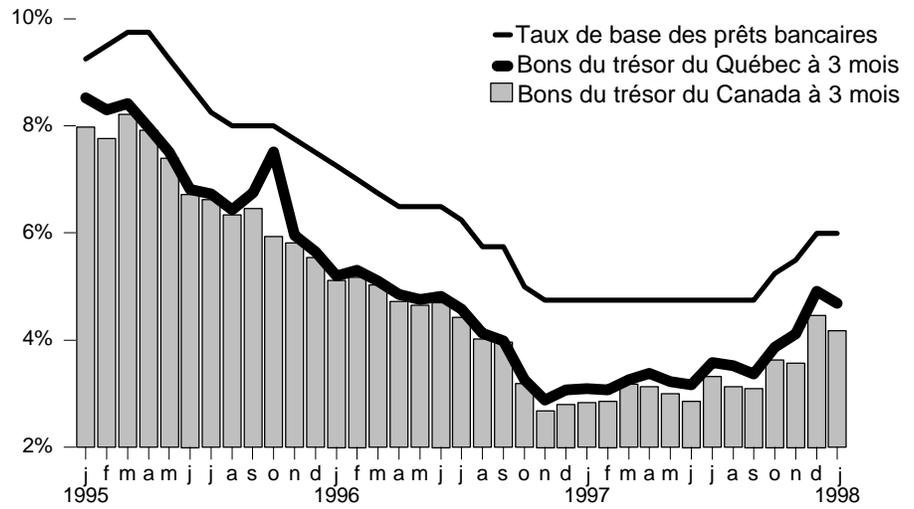
GRAPHIQUE 2.2

**ÉCART ENTRE LES TAUX DE RENDEMENT SUR LES TITRES
À LONG TERME**



GRAPHIQUE 2.3

TAUX DE RENDEMENT SUR LES TITRES À COURT TERME



Les remboursements d'emprunts

Les résultats préliminaires indiquent que les remboursements d'emprunts pour l'année financière 1997-1998 s'élèvent à 8 006 millions de dollars. Comparativement à la prévision de 5 753 millions de dollars du Discours sur le budget de mars 1997, les remboursements d'emprunts sont en hausse de 2 253 millions de dollars.

Cette augmentation s'explique notamment par l'effet combiné de la baisse de 930 millions de dollars de l'encours des bons du trésor et par des augmentations de 654 millions de dollars des refinancements par anticipation et de 413 millions de dollars des remboursements de produits d'épargne.

Par ailleurs, les contributions au fonds d'amortissement de la dette directe, visant à pourvoir à des remboursements éventuels, sont de 92 millions de dollars supérieures aux prévisions en raison d'un rendement plus élevé que prévu du fonds.

Les remboursements d'emprunts comprennent des opérations de refinancement par anticipation de 1 589 millions de dollars. En effet, devant la possibilité de renégocier certains emprunts à des conditions plus avantageuses, le gouvernement a exercé des options de rachat par anticipation sur des emprunts qui ne devenaient normalement pas échus en cours d'année. Ces opérations auront permis de réduire le service de la dette de 23 millions de dollars en 1997-1998 et de 29 millions de dollars en 1998-1999.

La dette directe

La dette directe du gouvernement du Québec devrait s'établir à 53 821 millions de dollars au 31 mars 1998. Les emprunts effectués et les transactions d'échange de taux d'intérêt ont porté la part de la dette à taux fixe de 56,6 % l'an dernier à 63,8 % à la fin de l'année financière 1997-1998, alors que celle de la dette à taux variable s'établissait à 36,2 %.

Par ailleurs, l'échéance moyenne pondérée de la dette directe, excluant les obligations d'épargne, les bons du trésor et les billets de trésorerie, est passée de 8,9 ans au 31 mars 1997 à 9,9 ans au 31 mars 1998. L'encours des produits d'épargne est de 2 004 millions de dollars et représente 3,7 % de la dette directe. L'encours des bons du trésor a diminué de 930 millions de dollars, pour se situer à 1 800 millions de dollars, soit 3,3 % de la dette directe⁽¹⁾. L'encours des billets de trésorerie, qui s'établissait à 94 millions de dollars au 31 mars 1997, a augmenté à 371 millions de dollars.

Au 31 mars 1998, la proportion de la dette directe dont les engagements sont libellés en dollars canadiens est de 61,1 %, la part en devises étrangères s'établissant à 38,9 %. Outre la dette directe, la dette totale du gouvernement comprend le solde du compte des régimes de retraite, dont la totalité des engagements sont en dollars canadiens. La proportion en dollars canadiens de la dette totale s'élève donc à 74,2 %, soit le même pourcentage qu'au 31 mars 1997.

TABLEAU 2.10

DETTE DIRECTE DU GOUVERNEMENT PRÉVUE AU 31 MARS 1998 INCLUANT L'EFFET DES TRANSACTIONS D'ÉCHANGE DE DEVISES (en millions de dollars)

Monnaies		(%)
Dollar canadien	32 897	61,1
Dollar américain	11 227	20,9
Yen japonais	4 342	8,1
Franc suisse	2 493	4,6
Mark allemand	1 205	2,2
Franc français	1 190	2,2
Livre sterling	467	0,9
Total	53 821	100,0

N.B. : La dette en monnaies étrangères est exprimée en équivalent canadien selon les taux de change au 12 mars 1998.

(1) L'encours de 1 200 millions de dollars de bons du trésor émis pour le Fonds de financement porte l'encours total à 3 000 millions de dollars.

Les emprunts et les investissements du secteur public

Au cours de l'année civile 1997, les emprunts bruts à long terme du secteur public ont totalisé 14 889 millions de dollars, soit une augmentation de 168 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Les emprunts du gouvernement et d'Hydro-Québec sont en hausse respectivement de 1 367 millions de dollars et de 92 millions de dollars. Par ailleurs, des baisses dans les emprunts bruts des autres composantes du secteur public viennent réduire substantiellement cette hausse.

TABLEAU 2.11

EMPRUNTS À LONG TERME DU SECTEUR PUBLIC (en millions de dollars)

	Années civiles				
	1993	1994	1995	1996	1997 ⁽¹⁾
Emprunts bruts					
Gouvernement ⁽²⁾	6 395	5 757	7 799	6 984	8 351
Institutions d'enseignement	1 067	805	799	1 259	881
Établissements de santé et de services sociaux	408	535	286	750	570
Hydro-Québec ⁽³⁾	4 609	3 614	2 222	1 792	1 884
Autres entreprises du gouvernement	1 001	354	1 097	1 361	1 117
Organismes municipaux	2 281	2 246	2 490	2 575	2 086
Total	15 761	13 311	14 693	14 721	14 889
Remboursements	9 112	7 432	8 123	10 015	12 259
Emprunts nets	6 649	5 879	6 570	4 706	2 630

(1) Résultats préliminaires.

(2) Montants empruntés durant l'année civile pour les besoins du fonds consolidé du revenu, à l'exclusion du montant net des emprunts à moins d'un an au titre des opérations de financement à long terme, ce qui diffère de la liste des emprunts réalisés présentée plus loin dans ce document. Ces montants excluent aussi les emprunts effectués pour les besoins du Fonds de financement, qui sont répartis dans les organismes auxquels ils étaient destinés.

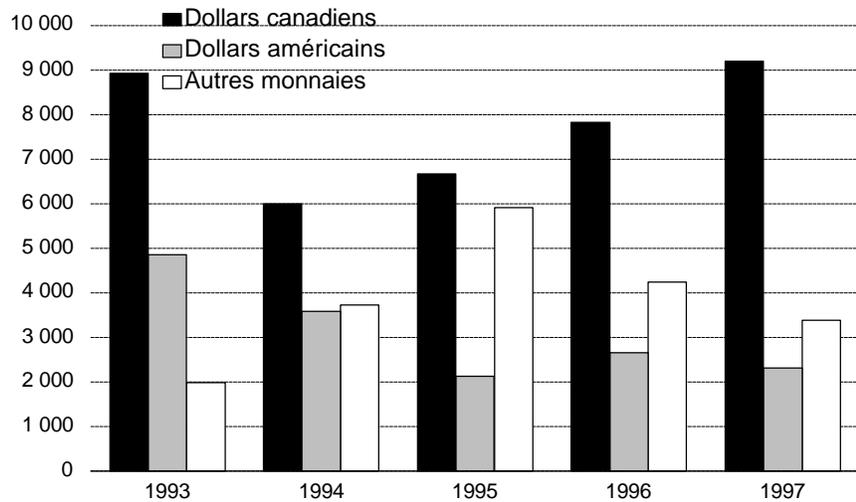
(3) Montants empruntés durant l'année civile, à l'exclusion du montant net des emprunts à moins d'un an au titre des opérations de financement à long terme, ce qui diffère de la liste des emprunts réalisés présentée plus loin dans ce document.

Source : Ministère des Finances du Québec.

Les emprunts bruts libellés en dollars canadiens ont totalisé 9 192 millions de dollars en 1997, ce qui représente 61,7 % des emprunts totaux du secteur public. Quant aux emprunts bruts libellés en dollars américains, ils ont atteint 2 314 millions de dollars, soit 15,6 % du total, alors que les emprunts dans les autres monnaies s'établissaient à 3 383 millions de dollars, ou 22,7 % du total.

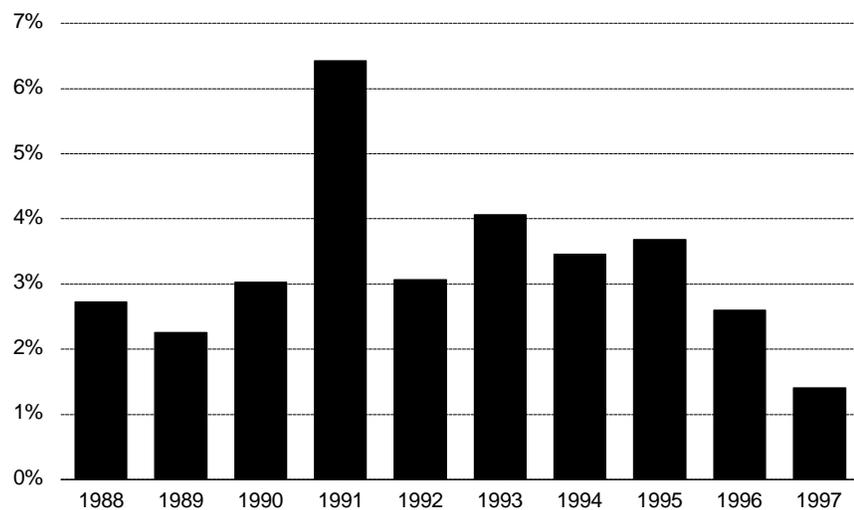
Par ailleurs, compte tenu des refinancements et des remboursements, les emprunts nets du secteur public sont évalués à 2 630 millions de dollars en 1997, le plus bas niveau depuis que ces données sont compilées. Le rapport des emprunts nets au produit intérieur brut est ainsi passé de 2,6 % en 1996 à 1,4 % en 1997.

GRAPHIQUE 2.4

EMPRUNTS BRUTS DU SECTEUR PUBLIC PAR MONNAIE
 (en millions de dollars)


Source : Ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 2.5

EMPRUNTS NETS DU SECTEUR PUBLIC PAR RAPPORT
AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT


Source : Ministère des Finances du Québec.

En 1997, les investissements du secteur public ont été de 6 342 millions de dollars. La réduction de 520 millions de dollars dans les investissements d'Hydro-Québec par rapport à 1996 est partiellement compensée par une hausse de près de 260 millions de dollars dans les investissements des autres composantes du secteur public.

TABLEAU 2.12

INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PUBLIC
(en millions de dollars)

	Années civiles				
	1993	1994	1995	1996	1997 ⁽¹⁾
Gouvernement ⁽²⁾	771	912	992	887	891
Institutions d'enseignement ⁽³⁾	781	645	599	681	799
Établissements de santé et de services sociaux ⁽³⁾	436	515	472	448	391
Hydro-Québec ⁽⁴⁾	4 030	3 291	2 775	2 047	1 527
Autres entreprises du gouvernement ⁽⁵⁾	615	592	661	393	547
Organismes municipaux ⁽⁶⁾	1 918	2 139	2 197	2 148	2 187
Total	8 551	8 094	7 696	6 604	6 342

(1) Résultats préliminaires.

(2) Les investissements du gouvernement comprennent ses immobilisations ainsi que les subventions et prêts pour investissements à des agents économiques extérieurs au secteur public. Les investissements financiers envers d'autres composantes du secteur public sont donc exclus.

Sources : Comptes publics du gouvernement du Québec, Conseil du trésor et ministère des Finances du Québec.

(3) Les investissements des commissions scolaires, des collèges et des universités ainsi que ceux des établissements de santé et de services sociaux comprennent la part supportée par les institutions elles-mêmes. Il est à noter que la part supportée par le gouvernement est financée par des subventions pour le service de la dette.

Source : Conseil du trésor.

(4) Seuls les investissements réalisés au Québec ont été considérés.

Source : Hydro-Québec.

(5) Les investissements des entreprises du gouvernement correspondent à l'accroissement des actifs à long terme. On exclut la Société québécoise d'assainissement des eaux dont les investissements sont compris au poste « Organismes municipaux ».

Sources : États financiers des entreprises du gouvernement du Québec et ministère des Finances du Québec.

(6) Les investissements des organismes municipaux comprennent ceux relatifs à l'assainissement des eaux, au transport en commun et aux équipements culturels et communautaires ainsi que les autres investissements des municipalités.

Sources : Conseil du trésor, ministère des Affaires municipales et ministère des Finances du Québec.

Pour tenir compte des interactions entre la politique financière du gouvernement et la situation des divers secteurs sous sa juridiction, l'évolution comparative des emprunts et des investissements doit prendre en considération la situation de l'ensemble du secteur public. Les emprunts nets totaux du secteur public incluent, en plus des emprunts nets à long terme mentionnés précédemment, les emprunts effectués à moins d'un an au titre des opérations de financement à long terme, y compris les bons du trésor et les billets de trésorerie émis par le gouvernement, de même que le financement réalisé auprès du compte des régimes de retraite du gouvernement. Au cours des quatre années précédentes, le ratio des emprunts nets totaux par rapport aux investissements s'est établi en moyenne à 1,0; la réduction des emprunts nets totaux a permis de le réduire à 0,7 en 1997.

TABLEAU 2.13

**EMPRUNTS NETS TOTAUX ET INVESTISSEMENTS
DU SECTEUR PUBLIC**
(en millions de dollars)

	Années civiles				
	1993	1994	1995	1996	1997 ⁽¹⁾
Emprunts nets à long terme	6 649	5 879	6 570	4 706	2 630
Montants nets des emprunts à moins d'un an au titre des opérations de financement à long terme	613	894	177	—	—
Surplus du compte des régimes de retraite du gouvernement ⁽²⁾	1 346	1 089	1 264	1 678	1 827
Emprunts nets totaux	8 608	7 862	8 011	6 384	4 457
Investissements	8 551	8 094	7 696	6 604	6 342
Ratio	1,01	0,97	1,04	0,97	0,70

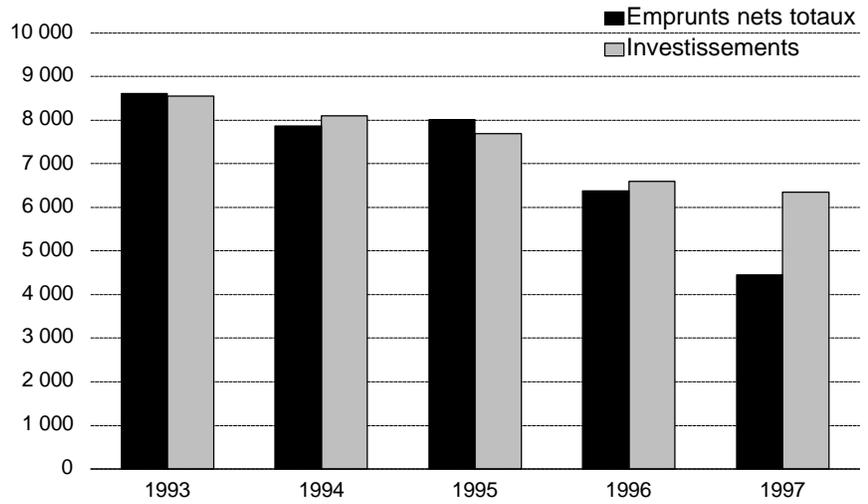
(1) Résultats préliminaires.

(2) Après déduction des contributions et revenus du Fonds d'amortissement des régimes de retraite.

Source : Ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 2.6

**EMPRUNTS NETS TOTAUX ET INVESTISSEMENTS
DU SECTEUR PUBLIC**
(en millions de dollars)



Source : Ministère des Finances du Québec.

Données historiques et résultats préliminaires

TABLEAU 2.14

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES⁽¹⁾
(en millions de dollars)

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	Résultats préliminaires 1997-1998 ⁽⁵⁾
Opérations budgétaires⁽²⁾					
Revenus autonomes	28 723	29 370	30 557	31 087	33 084
Transferts du gouvernement du Canada	7 780	7 510	8 142	6 719	5 666
Total des revenus	36 503	36 880	38 699	37 806	38 750
Dépenses de programmes	- 36 110	- 36 820	- 36 612	- 35 163	- 34 961
Service de la dette	- 5 316	- 5 874	- 6 038	- 5 860	- 5 858
Total des dépenses	- 41 426	- 42 694	- 42 650	- 41 023	- 40 819
Déficit	- 4 923	- 5 814	- 3 951	- 3 217	- 2 069
Opérations non budgétaires					
Placements, prêts et avances	- 623	- 1 142	- 287	- 792	- 420
Régimes de retraite	1 668	1 509	1 701	1 928	1 789
Autres comptes	52	571	- 411	- 55	- 280
Surplus	1 097	938	1 003	1 081	1 089
Besoins financiers nets	- 3 826	- 4 876	- 2 948	- 2 136	- 980
Opérations de financement					
Variation de l'encaisse	676	- 573	853	1 433	—
Variation de la dette directe ⁽³⁾	4 004	5 444	2 169	794	1 053
Fonds d'amortissement des régimes de retraite ⁽⁴⁾	- 854	5	- 74	- 91	- 73
Total du financement des opérations	3 826	4 876	2 948	2 136	980

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction. À des fins de comparaison, les données sont présentées sur la base de la structure budgétaire et financière en vigueur en 1998-1999.

- (1) Avant l'impact de la réforme comptable présentée dans le fascicule «Réforme de la comptabilité gouvernementale».
- (2) Les revenus totaux sont constitués des montants crédités au fonds consolidé du revenu et au Fonds des services de santé, alors que les dépenses comprennent les montants imputés à ces deux fonds.
- (3) La variation de la dette directe comprend les nouveaux emprunts et la variation de la dette résultant de transactions d'échange de devises, diminués des remboursements d'emprunts. Elle exclut l'effet de la variation du taux de change sur l'encours de la dette libellée en devises étrangères au 31 mars.
- (4) Ce fonds d'amortissement est destiné à recevoir des sommes afin de pourvoir éventuellement au versement des prestations de retraite qui sont à la charge du gouvernement, selon les dispositions des régimes de retraite du secteur public. Les revenus produits par ce fonds y sont accumulés et sont portés en diminution des intérêts inscrits au compte des régimes de retraite.
- (5) Les résultats préliminaires pour 1997-1998 sont établis sur la base des données réelles enregistrées d'avril 1997 à janvier 1998 et d'une estimation arrêtée au 12 mars 1998 des résultats des mois de février et mars pour lesquels des transactions seront inscrites, jusqu'à la fermeture des livres, aux opérations de l'année 1997-1998.

TABLEAU 2.15

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
REVENUS BUDGÉTAIRES

(en millions de dollars)

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	Résultats préliminaires 1997-1998
Impôts sur les revenus et les biens					
Impôt sur le revenu des particuliers	12 313	12 447	12 907	13 139	14 216
Cotisations au Fonds des services de santé	2 932	3 300	3 694	3 768	3 886
Impôts des sociétés ⁽¹⁾	1 953	2 123	2 517	2 931	3 092
Droits de succession	- 2	- 1	—	- 1	—
	17 196	17 869	19 118	19 837	21 194
Taxes à la consommation					
Ventes au détail	5 583	5 436	5 620	5 219	5 658
Carburants	1 264	1 340	1 407	1 454	1 465
Tabac	288	181	265	283	325
Pari mutuel	5	5	2	—	—
	7 140	6 962	7 294	6 956	7 448
Droits et permis					
Véhicules automobiles	567	500	482	490	642
Boissons alcooliques	102	117	126	123	128
Ressources naturelles ⁽²⁾	98	157	236	227	363
Autres	135	143	153	156	165
	902	917	997	996	1 298
Revenus divers					
Ventes de biens et services	486	486	482	510	526
Intérêts	208	235	268	234	257
Amendes, confiscations et recouvrements	1 114	719	471	368	363
	1 808	1 440	1 221	1 112	1 146
Revenus provenant des entreprises du gouvernement⁽³⁾					
Société des alcools du Québec	346	326	351	372	367
Loto-Québec	536	688	806	972	1 002
Hydro-Québec	761	920	422	661	579
Autres	34	248	348	181	50
	1 677	2 182	1 927	2 186	1 998
Total des revenus autonomes	28 723	29 370	30 557	31 087	33 084
Transferts du gouvernement du Canada					
Péréquation	3 812	3 543	4 321	4 103	4 187
Contributions aux programmes sociaux	—	—	—	2 554	1 660
Contributions aux programmes de bien-être	2 005	2 092	2 031	- 2	—
Autres transferts liés aux accords fiscaux	1 743	1 880	1 689	- 38	27
Autres programmes	220	- 5	101	102	- 208
Total des transferts du gouvernement du Canada	7 780	7 510	8 142	6 719	5 666
Total des revenus budgétaires	36 503	36 880	38 699	37 806	38 750

- (1) Comprend l'impôt sur les profits des sociétés, la taxe sur le capital et celle sur les primes qui en tient lieu pour les compagnies d'assurances.
(2) Comprend les ressources forestières, minières et hydrauliques.
(3) Comprend les dividendes déclarés et la variation des surplus ou déficits accumulés par les entreprises du gouvernement qui sont consolidés, avec comme contrepartie une réévaluation du placement qu'y détient le gouvernement.

TABLEAU 2.16

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
DÉPENSES BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

Ministères et organismes	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	Résultats préliminaires 1997-1998
Assemblée nationale	72	77	77	70	67
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	38	86	99	42	40
Affaires municipales	1 270	1 371	1 370	1 271	1 118
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	675	657	659	600	529
Conseil du trésor, Administration et Fonction publique ¹⁾	525	542	515	595	846
Conseil exécutif	40	52	51	38	36
Culture et Communications	443	430	425	433	433
Développement des régions et Affaires autochtones	67	169	159	129	116
Éducation	10 231	10 521	10 524	10 110	9 645
Emploi, Solidarité et Condition féminine	3 929	4 054	4 071	4 004	3 963
Environnement et Faune	290	275	262	247	220
Famille et Enfance	796	828	854	856	996
Finances (excluant le service de la dette)	92	87	81	77	127
Industrie, Commerce, Science et Technologie	396	435	395	312	358
Justice	496	489	455	461	462
Métropole	90	108	116	38	58
Relations avec les citoyens et Immigration	155	149	148	147	143
Relations internationales	100	95	100	83	78
Ressources naturelles	436	406	376	346	321
Revenu	557	490	511	631	696
Santé et Services sociaux	13 010	13 137	13 107	12 934	12 616
Sécurité publique	713	718	718	696	989
Tourisme	44	50	44	53	57
Transports	1 533	1 551	1 461	930	994
Travail	72	77	73	71	73
Sous-total	36 070	36 854	36 651	35 174	34 981
Variation de la provision pour pertes sur placements en actions⁽²⁾	40	- 34	- 39	- 11	- 20
Total des dépenses de programmes⁽³⁾	36 110	36 820	36 612	35 163	34 961
Service de la dette (ministère des Finances)	5 316	5 874	6 038	5 860	5 858
Total des dépenses budgétaires	41 426	42 694	42 650	41 023	40 819

(1) Les résultats préliminaires 1997-1998 contiennent des provisions permettant des virements à d'autres ministères et organismes entre la date de production des documents budgétaires et la fin de l'exercice financier.

(2) Provision créée lorsque le déficit accumulé d'une entreprise du gouvernement excède le coût du placement en actions qu'y détient le gouvernement.

(3) Selon la structure budgétaire 1997-1998, les dépenses de programmes de l'exercice 1997-1998 s'établissent à 34 693 millions de dollars. L'écart de 268 millions de dollars, par rapport aux résultats préliminaires apparaissant au présent tableau, reflète l'impact de la nouvelle politique familiale sur une période de douze mois au lieu de sept mois.

TABLEAU 2.17

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	Résultats préliminaires 1997-1998
Placements, prêts et avances					
ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT					
CAPITAL-ACTIONS ET MISE DE FONDS :					
Société générale de financement du Québec	—	—	—	—	- 90
Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec (REXFOR)	—	—	37	—	—
Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM)	39	—	—	—	—
Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP)	—	—	25	186	—
Autres	- 1	- 1	—	—	- 19
	38	- 1	62	186	- 109
VARIATION DE LA VALEUR DE CONSOLIDATION DES PLACEMENTS ⁽¹⁾	- 739	- 1 177	- 359	- 731	- 210
PRÊTS ET AVANCES :					
Innovatech	—	—	—	- 26	- 46
Sidbec	- 7	7	—	—	—
Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec (REXFOR)	—	35	—	—	—
Autres	—	—	—	- 32	6
	- 7	42	—	- 58	- 40
Total des entreprises du gouvernement	- 708	- 1 136	- 297	- 603	- 359
PARTICULIERS, SOCIÉTÉS ET AUTRES	81	- 9	7	- 192	- 64
MUNICIPALITÉS ET ORGANISMES MUNICIPAUX	4	3	3	3	3
Total des placements, prêts et avances	- 623	- 1 142	- 287	- 792	- 420

TABLEAU 2.17 (suite)

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	Résultats préliminaires 1997-1998
Régimes de retraite					
PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT A TITRE D'EMPLOYEUR					
<u>RREGOP</u>					
Service courant					
ø Coût annuel des prestations constituées ⁽²⁾	457	503	506	534	599
ø Amortissement des gains (-) ou pertes actuariels	- 352	- 353	- 477	- 380	- 219
	105	150	29	154	380
Service passé					
ø Amortissement du passif actuariel non inscrit et du coût des modifications au régime	85	90	93	139	141
<u>Autres régimes</u>					
Service courant					
ø Coût annuel des prestations constituées ⁽²⁾	175	169	188	169	142
ø Amortissement des gains (-) ou pertes actuariels	- 1	- 2	- 2	- 4	—
	174	167	186	165	142
Service passé					
ø Amortissement du passif actuariel non inscrit et du coût des modifications aux régimes	616	653	746	758	812
Total de la participation du gouvernement	980	1 060	1 054	1 216	1 475
AUTRES PARTICIPATIONS					
Cotisations des employeurs autonomes	24	22	23	22	26
Cotisations des participants	172	172	154	156	146
Total des autres participations	196	194	177	178	172
Total des participations	1 176	1 254	1 231	1 394	1 647
PRESTATIONS ET AUTRES PAIEMENTS					
Prestations et remboursements	- 1 036	- 1 173	- 1 240	- 1 343	- 1 549
Autres déboursés	- 41	- 117	- 111	- 163	- 488
Total des prestations et autres paiements	- 1 077	- 1 290	- 1 351	- 1 506	- 2 037
Intérêts sur le compte des régimes de retraite imputés au service de la dette⁽³⁾	1 569	1 545	1 821	2 040	2 179
Total des régimes de retraite	1 668	1 509	1 701	1 928	1 789

TABLEAU 2.17 (suite)

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	Résultats préliminaires 1997-1998
Autres comptes					
Espèces et effets en main et dépôts en circulation	- 94	129	- 201	178	- 173
Chèques en circulation	169	- 97	192	84	- 222
Compte d'accords de perception fiscale	21	- 22	- 16	40	20
Débiteurs	- 165	- 173	- 774	121	6
Intérêts courus sur placements	6	- 3	2	- 8	—
Provision pour financer l'assainissement des eaux ⁽⁴⁾	14	43	- 16	9	42
Avances des fonds en fidéicomis	59	20	- 113	244	- 101
Créditeurs et frais courus	- 182	98	441	- 482	315
Congés de maladie et vacances	26	15	- 15	- 66	- 47
Intérêts courus sur emprunts	10	153	- 218	- 168	- 154
Frais reportés	- 36	- 91	91	- 42	4
Gain (-) ou perte de change non réalisé ⁽⁵⁾	241	416	197	81	- 27
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties	- 17	81	21	- 47	57
Comptes à fin déterminée ⁽⁶⁾	—	2	- 2	1	—
Total des autres comptes	52	571	- 411	- 55	- 280
Total des opérations non budgétaires	1 097	938	1 003	1 081	1 089

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

- (1) Montant net incluant la variation de la provision pour pertes sur les placements en actions.
- (2) Coût des prestations de retraite constituées au cours de l'année financière, calculé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de services.
- (3) Excluant les revenus produits par le Fonds d'amortissement des régimes de retraite.
- (4) Les entrées de fonds à ce compte sont constituées des contributions du gouvernement en vue du remboursement des emprunts à long terme de la Société québécoise d'assainissement des eaux. Les sorties de fonds représentent les paiements effectués lors de l'échéance de ces emprunts.
- (5) Poste présenté en contrepartie de l'amortissement de la variation du gain ou de la perte de change non réalisé imputé aux dépenses budgétaires au titre du service de la dette directe, mais excluant la partie non amortie de cette variation qui est sans effet sur les opérations financières du gouvernement.
- (6) Ce poste est constitué de sommes reçues en vertu d'un contrat ou d'une entente avec le gouvernement du Canada ou avec des tiers, qui en prévoit l'affectation à une fin spécifique.

TABLEAU 2.18

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT
(en millions de dollars)

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	Résultats préliminaires 1997-1998
Variation de l'encaisse	676	- 573	853	1 433	—
Variation de la dette directe					
Nouveaux emprunts	6 742	8 656	5 227	7 049	9 059
Variation de la dette résultant de transactions d'échange de devises ⁽¹⁾	4	- 214	45	- 94	- 110
Remboursements d'emprunts	- 2 742	- 2 998	- 3 103	- 6 161	- 7 896
Total de la variation de la dette directe	4 004	5 444	2 169	794	1 053
Fonds d'amortissement des régimes de retraite⁽²⁾	- 854	5	- 74	- 91	- 73
Total du financement des opérations⁽³⁾	3 826	4 876	2 948	2 136	980

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

- (1) Représente l'écart, en équivalent canadien au 31 mars précédent, entre les devises encaissées et celles payées au cours de l'exercice.
- (2) Ce fonds d'amortissement est destiné à recevoir des sommes afin de pourvoir éventuellement au versement des prestations de retraite qui sont à la charge du gouvernement, selon les dispositions des régimes de retraite du secteur public. Les revenus produits par ce fonds y sont accumulés et portés en diminution des intérêts inscrits au compte des régimes de retraite.
- (3) Excluant les transactions réalisées pour le Fonds de financement.

TABLEAU 2.19

EMPRUNTS RÉALISÉS POUR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN 1997-1998

Montant en dollars canadiens ⁽¹⁾	Valeur nominale en devises étrangères	Taux d'intérêt ⁽²⁾	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'investisseur	Rendement à l'investisseur ⁽³⁾
(en millions)		(%)			(\$)	(%)
393	—	8,50	28 mai	2026-04-01	112,316	7,454
63 ⁽⁴⁾	—	5,25	3 juin	2002-04-01	96,139	6,185
225 ⁽⁴⁾	—	8,50	5 juin	2026-04-01	112,553	7,436
123	150 DM	variable	11 juin	2007-06-11	99,185	variable
83	105 DM	variable	11 juin	2007-06-11	99,40	variable
402	—	8,50	16 juin	2026-04-01	114,843	7,262
350	—	6,50	11 juillet	2007-10-01	100,871	6,381
1 194	100 000 YEN	3,00	29 juillet	2009-09-29	99,70	3,03
91	10 000 PTA	5,50 *	6 août	2002-08-06	100,84	5,235
242	—	8,50	22 septembre	2026-04-01	121,168	6,808
98 ⁽⁴⁾	—	11,00	10 novembre	2009-04-01	139,681	6,111
99 ⁽⁴⁾	—	8,50	10 novembre	2026-04-01	124,199	6,601
69	6 000 YEN	2,29 *	12 novembre	2007-11-13	100,00	2,277
253	—	8,50	28 novembre	2026-04-01	126,276	6,465
208	—	6,50	28 novembre	2007-10-01	104,14	5,937
25 ⁽⁴⁾	—	6,50	12 décembre	2007-10-01	102,462	6,16
467	2 000 FF	5,50 *	5 février	2010-02-05	100,565	5,36
39	50 DM	5,40 *	27 février	2008-02-27	100,00	5,329
50	—	4,50	27 février	2026-12-01	99,798	4,512
15	—	4,50	27 février	2026-12-01	99,606	4,524
16	20 DM	variable	3 mars	2008-03-03	100,00	variable
75	2 000 FLux	5,25 *	13 mars	2004-12-13	102,75	4,714
490	500 FS	3,50 *	17 mars	2008-09-17	103,00	3,136
209 ⁽⁴⁾	—	6,50	17 mars	2007-10-01	104,382	5,893
129 ⁽⁴⁾	—	8,50	20 mars	2026-04-01	128,732	6,303
38	50 DM	variable	25 mars	2008-03-25	100,00	variable
1 309 ⁽⁵⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
631 ⁽⁶⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
277 ⁽⁷⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
1 361 ⁽⁸⁾	Diverses	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
35 ⁽⁹⁾	Diverses	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
9 059⁽¹⁰⁾						

* Intérêts payables annuellement.

(1) Les emprunts en devises étrangères apparaissent à la valeur des transactions d'échange de devises ou en équivalent canadien de leur valeur nominale à la date de réalisation.

(2) Les intérêts sont payables semestriellement à l'exception de ceux marqués d'un astérisque.

(3) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.

(4) Emprunts souscrits par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

(5) Produits d'épargne.

(6) Billets à moyen terme sur le marché canadien.

(7) Augmentation de l'encours des billets de trésorerie sur le marché américain. Comprend l'effet de la variation de change lors des émissions de remplacement.

(8) Billets à moyen terme sur divers marchés européens.

(9) Montants d'intérêts capitalisés sur des emprunts émis à fort taux de prime ou d'escompte, dont 4,1 millions de dollars se rapportent à des emprunts en dollars américains et - 3,3 millions de dollars à des emprunts en yens.

(10) Excluant les emprunts réalisés pour le Fonds de financement, qui s'élèvent à 2 024 millions de dollars.

N.B. : Le gouvernement du Québec dispose, auprès de diverses banques et institutions financières, de conventions de crédit pour un montant de 3 500 millions de dollars américains. Aucun tirage n'est en cours sur ces conventions de crédit.

TABLEAU 2.20

EMPRUNTS RÉALISÉS POUR LE FONDS DE FINANCEMENT EN 1997-1998

Montant en dollars canadiens ⁽¹⁾	Valeur nominale en devises étrangères	Taux d'intérêt ⁽²⁾	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'investisseur	Rendement à l'investisseur ⁽³⁾
(en millions)		(%)			(\$)	(%)
150	—	6,50	28 mai	2007-10-01	97,036	6,904
226 ⁽⁴⁾	—	5,25	3 juin	2002-04-01	96,139	6,185
200	—	6,50	22 septembre	2007-10-01	102,273	6,192
100 ⁽⁴⁾	—	5,25	18 novembre	2002-04-01	100,118	5,218
110 ⁽⁴⁾	—	7,50	28 novembre	2003-12-01	110,428	5,442
111 ⁽⁴⁾	—	7,75	12 décembre	2006-03-30	111,178	6,017
25 ⁽⁴⁾	—	6,50	12 décembre	2007-10-01	102,462	6,16
113 ⁽⁵⁾	Diverses	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
930 ⁽⁶⁾	Diverses	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
52 ⁽⁷⁾	Diverses	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
7 ⁽⁸⁾	Diverses	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers

2 024

- (1) Les emprunts en devises étrangères apparaissent à la valeur des transactions d'échange de devises ou en équivalent canadien de leur valeur nominale à la date de réalisation.
- (2) Les intérêts sont payables semestriellement.
- (3) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.
- (4) Emprunts souscrits par la Caisse de dépôt et placement du Québec.
- (5) Billets à moyen terme sur divers marchés européens.
- (6) Augmentation de l'encours des bons du trésor.
- (7) Augmentation de l'encours des billets de trésorerie sur le marché américain. Comprend l'effet de la variation de change lors des émissions de remplacement.
- (8) Montants d'intérêts capitalisés sur des emprunts émis à fort taux de prime ou d'escompte.

TABLEAU 2.21

EMPRUNTS RÉALISÉS PAR HYDRO-QUÉBEC EN 1997

Montant en dollars canadiens ⁽¹⁾	Valeur nominale en devises étrangères	Taux d'intérêt ⁽²⁾	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'investisseur	Rendement à l'investisseur ⁽³⁾
(en millions)		(%)			(\$)	(%)
400 ⁽⁴⁾	—	5,75/7,00	24 janvier	2002-02-15	99,22	5,93
355	1 500 FF	5,875 *	13 mars	2008-03-13	101,425	5,621
350	—	5,50	12 septembre	2003-05-15	98,222	5,871
111 ⁽⁵⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
124 ⁽⁶⁾	90 \$US	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
514 ⁽⁷⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
30 ⁽⁸⁾	Diverses	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
1 884						

* Intérêts payables annuellement.

(1) Les emprunts en devises étrangères apparaissent à la valeur des transactions d'échange de devises ou en équivalent canadien de leur valeur nominale à la date de réalisation.

(2) Les intérêts sont payables semestriellement à l'exception de celui marqué d'un astérisque.

(3) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.

(4) Emprunt public échangeable en 2002, au gré du détenteur, à 7,00 % échéant le 15 février 2007.

(5) Billets à moyen terme sur le marché canadien.

(6) Billets à moyen terme sur le marché américain.

(7) Billets à moyen terme sur divers marchés européens.

(8) Montants d'intérêts capitalisés sur des emprunts émis à fort taux de prime ou d'escompte.

N.B. : Hydro-Québec dispose, auprès de diverses banques et institutions financières, de conventions de crédit pour un montant équivalent à 1 800 millions de dollars américains. Aucun tirage n'était en cours sur ces conventions de crédit au 31 décembre 1997.

Section 2

Annexe

Impact du grand verglas de janvier 1998 sur les équilibres financiers 1997-1998

Au cours de la semaine du 4 janvier 1998, une tempête de verglas sans précédent s'est abattue sur le sud-ouest du Québec. Le réseau de transport et de distribution d'électricité d'Hydro-Québec a alors subi des dommages importants, ce qui a causé des pannes générales d'électricité dans de nombreuses municipalités du Québec.

L'estimation des coûts et des pertes de revenus relatifs au grand verglas qui seront assumés par le gouvernement demeure inchangée par rapport à la Synthèse des opérations financières au 31 décembre 1997, publiée le 13 février 1998. Par ailleurs, les Renseignements supplémentaires accompagnant le Livre des crédits 1998-1999 précisent davantage l'impact du sinistre sur les dépenses des ministères.

Selon les dernières estimations, le coût global du grand verglas pour le gouvernement et Hydro-Québec s'établit à 1 971 millions de dollars, dont 1 373 millions de dollars en 1997-1998 :

- les ministères du gouvernement du Québec devraient encourir des dépenses totales évaluées à 964 millions de dollars, dont 891 millions de dollars en 1997-1998; il s'agit essentiellement des coûts reliés à la mise en place des mesures d'urgence et de l'aide gouvernementale aux sinistrés;
- les coûts totaux pour Hydro-Québec sont estimés à 815 millions de dollars :
 - 90 millions de dollars à titre de pertes de revenus;
 - 200 millions de dollars pour les frais encourus pour le déploiement des mesures d'urgence; ces frais seront remboursées à Hydro-Québec par le gouvernement;
 - 525 millions de dollars d'investissements pour assurer une réalimentation rapide des clients et une remise en état des installations;
- les pertes de revenus autonomes pour le gouvernement, excluant les sociétés d'État, sont estimées à 175 millions de dollars;
- les pertes de revenus encourues par Loto-Québec et la Société des alcools du Québec sont évaluées à 17 millions de dollars.

IMPACT DU GRAND VERGLAS⁽¹⁾

(en millions de dollars)

	Coûts et pertes reliés au sinistre	Impact sur les équilibres financiers 1997-1998
Dépenses des ministères	- 964	- 891 ⁽²⁾
Hydro-Québec		
pertes de revenus	- 90	- 90
dépenses relatives aux mesures d'urgence	- 200	- 200 ⁽³⁾
investissements pour remettre en état les réseaux de transport et de distribution d'électricité	- 525	— ⁽⁴⁾
	- 815	- 290
Pertes de revenus autonomes (excluant les sociétés d'État)	- 175	- 175
Loto-Québec et Société des alcools du Québec		
pertes de revenus	- 17	- 17
Coût total	- 1 971	- 1 373
Moins :		
part des dépenses assumée par le gouvernement fédéral		
• dépenses des ministères	837	772
• dépenses d'Hydro-Québec	0	0
Impact sur les équilibres financiers du gouvernement du Québec	- 1 134	- 601

N.B. : Un montant négatif signifie une baisse des revenus ou une hausse des dépenses.

(1) Données préliminaires.

(2) Une partie des dépenses des ministères, soit 73 millions de dollars, sera effectuée en 1998-1999.

(3) Le gouvernement prendra à sa charge les dépenses d'Hydro-Québec relatives aux mesures d'urgence de sorte qu'un montant de 200 millions de dollars sera inscrit dans ses dépenses de programmes de l'année 1997-1998.

(4) Le gouvernement assumera la partie des dépenses d'immobilisations d'Hydro-Québec correspondant au coût net du rétablissement du réseau dans l'état où il se trouvait avant le sinistre, soit 235 millions de dollars sur des investissements de 525 millions de dollars. Ainsi, le gouvernement versera, à compter de 1998-1999, une contribution correspondant à la dépense d'amortissement, plus les coûts de financement que devra supporter Hydro-Québec à l'égard de ces dépenses. Aucun montant n'est comptabilisé à cet égard en 1997-1998.

Les coûts reliés au grand verglas sont admissibles à une compensation du gouvernement fédéral. Pour les fins de ce document, l'hypothèse retenue est que seules les dépenses encourues par les ministères seraient admissibles, selon des modalités similaires à celles du programme fédéral d'aide en cas de catastrophe.

La participation du gouvernement fédéral à l'égard des coûts du sinistre est évaluée à 837 millions de dollars, dont 772 millions de dollars en 1997-1998. Ainsi, l'impact sur les équilibres financiers du gouvernement est ramené à 601 millions de dollars en 1997-1998.

Section 3

Orientations budgétaires et financières du gouvernement

Présentation	3
Le plan budgétaire 1998-1999 : dernière étape avant le déficit zéro.....	3
Le gouvernement atteint ses objectifs de réduction du déficit.....	5
La réduction du déficit procure déjà des bénéfices	6
Les revenus du gouvernement	10
Revenus budgétaires	10
Revenus autonomes	12
Transferts fédéraux.....	17
Les dépenses du gouvernement.....	19
Conclusion.....	23
Annexes	
3.1 Évolution des prévisions par rapport au Discours sur le budget 1997-1998	25
3.2 Informations additionnelles sur les revenus autonomes en 1998-1999.....	27
3.3 Le point sur les coupures dans les transferts fédéraux au Québec.....	31
3.4 Informations additionnelles sur la situation financière du gouvernement du Québec	35

Le Discours sur le budget 1998-1999 annonce une réforme majeure de la comptabilité gouvernementale. L'impact de la réforme sur les revenus, les dépenses et le déficit est décrit dans le fascicule « Réforme de la comptabilité gouvernementale ». Les résultats apparaissant dans la présente section n'intègrent pas l'impact de cette réforme.

Présentation

Cette section du plan budgétaire 1998-1999 expose les orientations budgétaires et financières poursuivies par le gouvernement du Québec. On y trouve les prévisions de revenus, de dépenses et de déficit budgétaire, compte tenu des hypothèses économiques retenues ainsi que des politiques fiscales et budgétaires annoncées dans le Discours sur le budget 1998-1999. Cette section comprend également plusieurs indicateurs permettant de faire le point sur la situation financière du gouvernement.

Le plan budgétaire 1998-1999 : dernière étape avant le déficit zéro

À l'occasion du Discours sur le budget 1996-1997, le gouvernement s'est engagé à éliminer le déficit budgétaire en 1999-2000. Il a fait adopter en décembre 1996, par l'Assemblée nationale, la Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire. Cette loi fixe les plafonds de déficit pour les exercices 1996-1997 à 1999-2000 et prévoit le maintien de l'équilibre budgétaire pour les années suivantes.

Les exigences de la Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire sont respectées

À ce jour, les exigences de la loi ont été respectées. Le déficit pour l'exercice 1996-1997 s'est établi à 3 217 millions de dollars, ce qui est inférieur de 58 millions de dollars au plafond de 3 275 millions de dollars fixé par la Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire. Malgré l'impact de la tempête de verglas de janvier 1998 sur les revenus et les dépenses du gouvernement, le déficit de l'exercice 1997-1998 devrait s'établir à 2 069 millions de dollars. Ce niveau est inférieur de 131 millions de dollars à la cible de 2,2 milliards de dollars prévue dans le dernier budget.

Déficit réduit à 1,1 milliard de dollars en 1998-1999

En ce qui concerne l'exercice 1998-1999, le gouvernement respectera le plafond de déficit de 1,2 milliard de dollars fixé par la loi : le déficit devrait en effet être réduit à 1,1 milliard de dollars.

Enfin, l'engagement du gouvernement d'éliminer le déficit en 1999-2000 sera également respecté.

TABLEAU 3.1

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES⁽¹⁾⁽²⁾
 (en millions de dollars)

	1992-93	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98 ^P	1998-99 ^P	99-2000 ^P
Opérations budgétaires								
Revenus autonomes ⁽³⁾	28 077	28 723	29 370	30 557	31 087	33 084	34 618	35 941
Transferts fédéraux	7 782	7 780	7 510	8 142	6 719	5 666	6 097	6 051
Total des revenus	35 859	36 503	36 880	38 699	37 806	38 750	40 715	41 992
Dépenses de programmes ⁽³⁾	- 36 133	- 36 110	- 36 820	- 36 612	- 35 163	- 34 961	- 35 444	- 35 755
Service de la dette	- 4 756	- 5 316	- 5 874	- 6 038	- 5 860	- 5 858	- 6 398	- 6 237
Total des dépenses	- 40 889	- 41 426	- 42 694	- 42 650	- 41 023	- 40 819	- 41 842	- 41 992
Déficit	- 5 030	- 4 923	- 5 814	- 3 951	- 3 217	- 2 069	- 1 127	0
Opérations non budgétaires	1 117	1 097	938	1 003	1 081	1 089	927	750
Besoins financiers nets	- 3 913	- 3 826	- 4 876	- 2 948	- 2 136	- 980	- 200	750

P : Résultats préliminaires pour 1997-1998 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

(2) Avant réforme de la comptabilité gouvernementale.

(3) Données redressées pour tenir compte de l'impact sur une pleine année de la politique familiale mise en œuvre le 1^{er} septembre 1997.

Surplus financiers nets à compter de 1999-2000

En raison de l'importante baisse du déficit réalisée depuis 1994-1995, les besoins financiers nets du gouvernement seront pratiquement à zéro en 1998-1999. À compter de 1999-2000, le gouvernement enregistrera des surplus financiers nets. En conséquence, il n'empruntera sur les marchés financiers que pour refinancer des emprunts arrivant à échéance.

Les plafonds de déficit fixés par la loi sont respectés avant comme après la réforme de la comptabilité gouvernementale

La mise en œuvre de la réforme de la comptabilité gouvernementale annoncée dans le Discours sur le budget 1998-1999 aura pour effet d'augmenter le déficit de 125 millions de dollars en 1997-1998, de 73 millions de dollars en 1998-1999 et de 94 millions de dollars en 1999-2000, comparativement aux niveaux calculés avant l'application de la réforme. Malgré ces impacts, le gouvernement respecte, après réforme, les plafonds de déficit fixés par la loi pour les exercices 1997-1998 et 1998-1999. Pour l'exercice 1999-2000, le gouvernement identifiera des mesures totalisant 94 millions de dollars pour compenser pleinement l'impact de la réforme et ainsi éliminer le déficit, comme il s'y est engagé.

TABLEAU 3.2

IMPACT DE LA RÉFORME DE LA COMPTABILITÉ GOUVERNEMENTALE SUR LE DÉFICIT
(en millions de dollars)

	1997-1998 ^P	1998-1999 ^P	1999-2000 ^P
Déficit avant réforme de la comptabilité gouvernementale	- 2 069	- 1 127	0
Impact de la réforme de la comptabilité gouvernementale	- 125	- 73	- 94
Mesures à identifier pour respecter la cible de déficit zéro en 1999-2000 après réforme	—	—	94
Déficit après réforme de la comptabilité gouvernementale	- 2 194	- 1 200	0

P : Résultats préliminaires pour 1997-1998 et prévisions pour les années suivantes.

Le gouvernement atteint ses objectifs de réduction du déficit

Réduction de 80 % du déficit entre 1994-1995 et 1998-1999

Depuis l'exercice financier 1994-1995, le gouvernement a réduit son déficit de façon importante. Le déficit est passé, sur base comparable, d'un sommet de 5 814 millions de dollars en 1994-1995 à 2 069 millions de dollars en 1997-1998. Il devrait s'établir à 1 127 millions de dollars en 1998-1999, ce qui représentera une diminution de 80 % par rapport à 1994-1995.

De plus, les cibles de déficit que le gouvernement s'était fixées dans les trois derniers budgets ont toutes été atteintes.

TABLEAU 3.3

DÉFICIT BUDGÉTAIRE PRÉVU ET RÉALISÉ⁽¹⁾
(en millions de dollars)

	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998 ^P
Déficit prévu lors du Discours sur le budget de chacune des années	- 3 790	- 4 145	- 4 425	- 3 975	- 3 275 ⁽²⁾	- 2 200 ⁽²⁾
Déficit réalisé	- 4 932 ⁽³⁾	- 4 894 ⁽³⁾	- 5 710 ⁽³⁾	- 3 966 ⁽³⁾	- 3 217	- 2 069
Écart	- 1 142	- 749	- 1 285	9	58	131
Déficit redressé ⁽⁴⁾	- 5 030	- 4 923	- 5 814	- 3 951	- 3 217	- 2 069

P : Résultats préliminaires.

(1) Avant réforme de la comptabilité gouvernementale.

(2) Plafond de déficit fixé dans la Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire adoptée en décembre 1996 par l'Assemblée nationale du Québec.

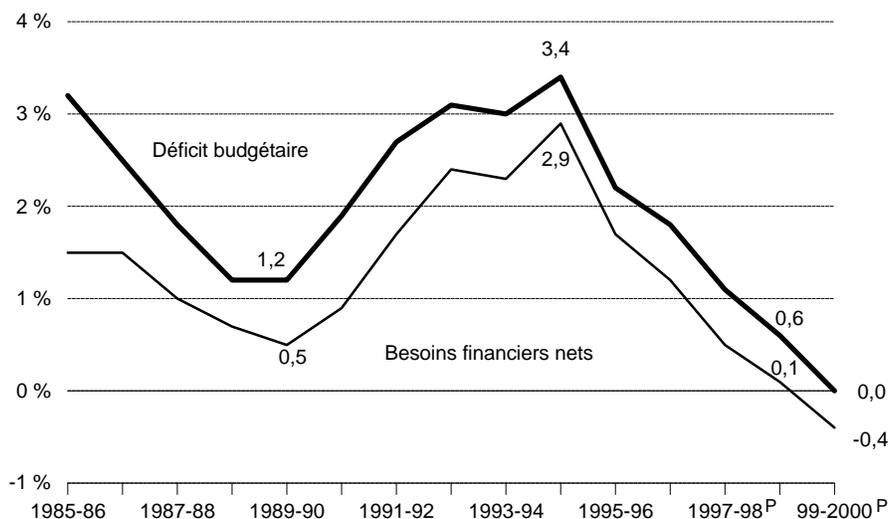
(3) Données sur la base des comptes publics reflétant les conventions comptables en vigueur à chacune de ces années.

(4) Sur la base de la structure budgétaire et financière en vigueur en 1998-1999.

En raison de la baisse importante du déficit, le ratio déficit/PIB est passé de 3,4 % en 1994-1995 à 1,1 % en 1997-1998. Cette année, ce ratio devrait s'établir à 0,6 %.

GRAPHIQUE 3.1

DÉFICIT BUDGÉTAIRE ET BESOINS FINANCIERS NETS⁽¹⁾ (en pourcentage du PIB)



P : Résultats préliminaires pour 1997-1998 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Avant réforme de la comptabilité gouvernementale.

La réduction du déficit procure déjà des bénéfices

Les succès enregistrés jusqu'à maintenant dans la lutte au déficit entraînent déjà des bénéfices importants.

Les besoins financiers nets seront pratiquement éliminés en 1998-1999

Les besoins financiers nets du gouvernement ont naturellement suivi la tendance à la baisse du déficit. En 1997-1998, ils ont été de 980 millions de dollars, ce qui représente moins de la moitié du niveau de 1996-1997.

Pour l'exercice 1998-1999, les besoins financiers nets devraient s'établir à seulement 200 millions de dollars. Lorsque le déficit aura été éliminé, en 1999-2000, le gouvernement devrait dégager un surplus financier net de 750 millions de dollars.

Cela signifie qu'en 1999-2000, le gouvernement n'aura plus à effectuer de nouveaux emprunts sur les marchés financiers pour financer ses activités, sauf pour refinancer des emprunts arrivant à échéance.

Un déficit inférieur aux dépenses en immobilisations

Pour la première fois depuis 20 ans, le déficit sera inférieur aux dépenses en immobilisations

En 1998-1999, et ce pour la première fois depuis 20 ans, le déficit du gouvernement sera inférieur à ses dépenses en immobilisations. Cela signifie qu'il cessera d'emprunter pour financer des dépenses courantes.

TABLEAU 3.4

SOLDE DES OPÉRATIONS COURANTES⁽¹⁾⁽²⁾ (en millions de dollars)

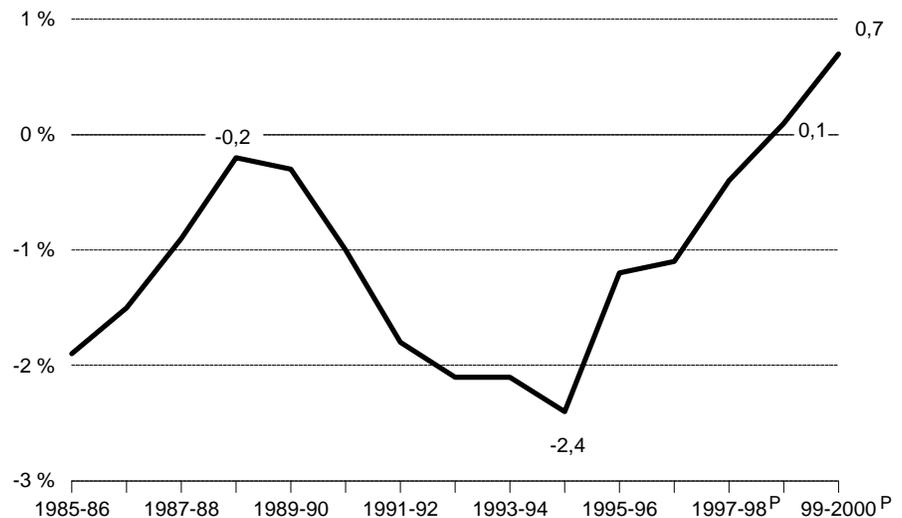
1992-93	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98 ^P	1998-99 ^P	99-2000 ^P
- 3 397	- 3 400	- 4 111	- 2 195	- 2 003	- 797	207	1 475

P : Résultats préliminaires pour 1997-1998 et prévisions pour les années suivantes.

- (1) Le solde des opérations courantes représente la différence entre le déficit budgétaire et les dépenses d'immobilisations.
 (2) Avant réforme de la comptabilité gouvernementale.

Le surplus des opérations courantes devrait atteindre 0,1 % du PIB en 1998-1999 et 0,7 % du PIB en 1999-2000, lorsque le déficit budgétaire aura été éliminé.

GRAPHIQUE 3.2

SOLDE DES OPÉRATIONS COURANTES⁽¹⁾⁽²⁾
(en pourcentage du PIB)

P : Résultats préliminaires pour 1997-1998 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Le solde des opérations courantes représente la différence entre le déficit budgétaire et les dépenses d'immobilisations.

(2) Avant réforme de la comptabilité gouvernementale.

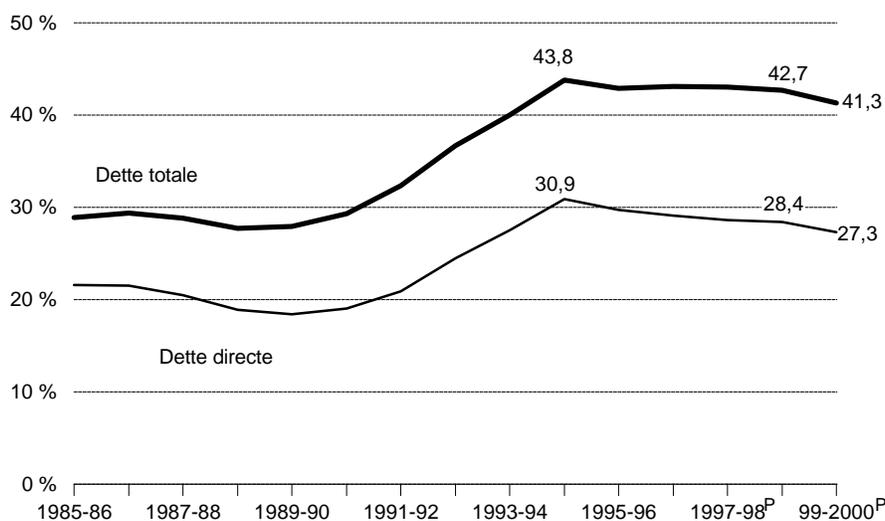
Ainsi, à partir de maintenant, les emprunts du gouvernement serviront uniquement à financer des dépenses en immobilisations qui bénéficieront à plus d'une génération. Il s'agit d'un progrès considérable puisque jusqu'à présent, une partie du coût des biens et services bénéficiant à la génération actuelle était transférée aux générations à venir.

La baisse du taux d'endettement du gouvernement se poursuit

Le taux d'endettement du gouvernement continue de diminuer

La baisse du taux d'endettement du gouvernement constitue un autre bénéfice important découlant des efforts consentis en vue d'éliminer le déficit.

GRAPHIQUE 3.3

DETTE DU GOUVERNEMENT À LA FIN DE L'ANNÉE FINANCIÈRE⁽¹⁾⁽²⁾
(en pourcentage du PIB)

P : Résultats préliminaires pour 1997-1998 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Données ajustées en excluant l'impact des mesures d'anticipation de dépenses effectuées de 1987-1988 à 1989-1990.

(2) Avant réforme de la comptabilité gouvernementale.

Après avoir atteint un sommet de 30,9 % du PIB en 1994-1995, le ratio de la dette directe au PIB devrait être ramené à 28,4 % à la fin de l'exercice 1998-1999. L'an prochain, lorsque le déficit aura été éliminé, ce ratio diminuera à 27,3 %.

En ce qui concerne la dette totale, qui comprend la dette directe et les engagements nets comptabilisés à l'égard des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic, son importance par rapport au PIB devrait également diminuer. Elle devrait représenter 42,7 % du PIB en 1998-1999 et 41,3 % en 1999-2000.

La part des revenus du gouvernement consacrée au paiement des intérêts sur la dette diminue graduellement

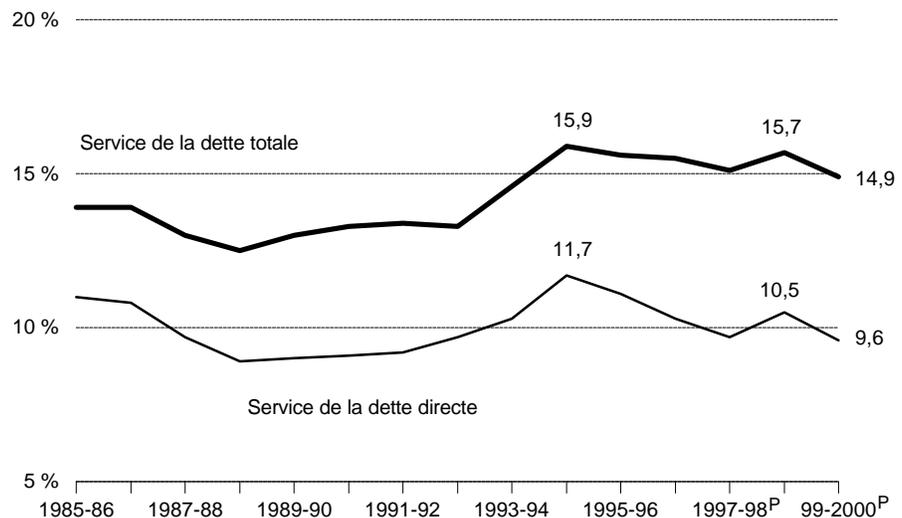
La diminution du taux d'endettement du gouvernement entraîne une réduction de la part des revenus qu'il faut allouer au paiement des intérêts sur la dette. Ainsi, pour un même niveau de revenus, davantage de ressources deviennent disponibles pour financer les services publics.

Le service de la dette directe, c'est-à-dire en excluant les intérêts sur le compte des régimes de retraite, ne devrait représenter que 10,5 % des revenus budgétaires du gouvernement en 1998-1999. Il s'agit d'une réduction de 1,2 point de pourcentage par rapport au sommet atteint en 1994-1995. En ce qui concerne le service de la dette totale, il devrait représenter 15,7 % des revenus budgétaires.

La hausse de la part des revenus alloués au paiement des intérêts sur la dette en 1998-1999 par rapport à 1997-1998 est attribuable principalement à des taux d'intérêt plus élevés.

GRAPHIQUE 3.4

SERVICE DE LA DETTE⁽¹⁾⁽²⁾
(en pourcentage des revenus budgétaires)



P : Résultats préliminaires pour 1997-1998 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Données ajustées en excluant l'impact des mesures d'anticipation de dépenses effectuées de 1987-1988 à 1989-1990.

(2) Avant réforme de la comptabilité gouvernementale.

Les revenus du gouvernement

Les revenus budgétaires

Les revenus budgétaires du gouvernement totaliseront 40 715 millions de dollars en 1998-1999, soit 34 618 millions de dollars au chapitre des revenus autonomes et 6 097 millions de dollars au titre des transferts

fédéraux. Après avoir enregistré une hausse de 2,5 % en 1997-1998, les revenus budgétaires du gouvernement devraient augmenter de 5,1 % en 1998-1999 et de 3,1 % en 1999-2000.

Les revenus budgétaires comprennent, à compter de 1998-1999, les transferts fédéraux additionnels reçus en vertu de l'entente intervenue entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral concernant les activités liées au marché du travail. En vertu de cette entente, qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 1998, le Québec assumera dorénavant certaines responsabilités liées aux mesures actives d'emploi qui étaient jusqu'à présent à la charge du gouvernement fédéral. Ce transfert de responsabilités est accompagné d'un transfert équivalent de ressources financières, sous la forme d'une hausse des transferts fédéraux, de sorte que cette entente n'a aucun impact sur le déficit du gouvernement.

En excluant l'impact de l'entente Canada-Québec sur le marché du travail, le taux de croissance des revenus budgétaires du gouvernement devrait être de 3,7 % en 1998-1999 .

TABLEAU 3.5

ÉVOLUTION DES REVENUS BUDGÉTAIRES⁽¹⁾

(en millions de dollars)

	1992-93	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98 ^P	1998-99 ^P	99-2000 ^P
Revenus autonomes	28 077	28 723	29 370	30 557	31 087	33 084	34 618	35 941
Variation en %	- 0,2	2,3	2,3	4,0	1,7	6,4	4,6	3,8
Transferts fédéraux avant impact de l'entente Canada-Québec sur le marché du travail	7 782	7 780	7 510	8 142	6 719	5 666	5 578	5 525
Variation en %	15,0	0,0	- 3,5	8,4	- 17,5	- 15,7	- 1,6	- 1,0
Impact de l'entente Canada-Québec sur le marché du travail	—	—	—	—	—	—	519	526
Transferts fédéraux	7 782	7 780	7 510	8 142	6 719	5 666	6 097	6 051
Variation en %	15,0	0,0	- 3,5	8,4	- 17,5	- 15,7	7,6	- 0,8
Revenus budgétaires	35 859	36 503	36 880	38 699	37 806	38 750	40 715	41 992
Variation en %	2,8	1,8	1,0	4,9	- 2,3	2,5	5,1	3,1
Taux de croissance du PIB nominal en %*	1,1	2,3	3,7	4,9	1,6	4,0	3,4	4,1
Taux d'inflation au Canada en %*	1,5	1,8	0,2	2,2	1,6	1,6	1,2	1,7

P : Résultats préliminaires pour 1997-1998 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Avant réforme de la comptabilité gouvernementale.

* Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'année financière.

Les revenus autonomes

Les revenus autonomes ont augmenté de 6,4 % en 1997-1998 par rapport à la période précédente. Les progressions les plus importantes ont été enregistrées au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers, des taxes à la consommation et des autres revenus du gouvernement.

La bonne performance affichée au chapitre de la hausse des revenus provient essentiellement de l'accélération de la croissance des principales assiettes taxables en 1997, tel que le reflète la croissance du produit intérieur brut nominal qui a atteint 4 %.

TABLEAU 3.6

ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES PAR SOURCE⁽¹⁾ (en millions de dollars)

	1997-1998 ^P	1998-1999 ^P	1999-2000 ^P
Impôt sur le revenu des particuliers	14 216	14 588	15 245
Variation en %	8,2	2,6	4,5
Fonds des services de santé	3 886	4 010	4 027
Variation en %	3,1	3,2	0,4
Impôts des sociétés	3 092	3 046	3 276
Variation en %	5,5	- 1,5	7,6
Taxes à la consommation	7 448	8 165	8 352
Variation en %	7,1	9,6	2,3
Autres revenus	2 444	2 393	2 414
Variation en %	15,9	- 2,1	0,9
Sous-total excluant entreprises du gouvernement	31 086	32 202	33 314
Variation en %	7,6	3,6	3,5
Entreprises du gouvernement	1 998	2 416	2 627
Variation en %	-8,6	20,9	8,7
Revenus autonomes	33 084	34 618	35 941
Variation en %	6,4	4,6	3,8
Taux de croissance du PIB nominal en %*	4,0	3,4	4,1

P : Résultats préliminaires pour 1997-1998 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Avant réforme de la comptabilité gouvernementale.

* Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'année financière.

Par ailleurs, l'augmentation des revenus a été supérieure à celle de l'économie en raison des revenus additionnels découlant des mesures prises pour enrayer l'évasion fiscale et le travail au noir, notamment à l'impôt sur le revenu des particuliers. Cette situation s'explique également par la croissance des revenus non fiscaux⁽¹⁾ occasionnée en bonne partie par une augmentation des redevances versées par l'industrie forestière pour s'approvisionner en bois sur les terres publiques⁽²⁾ et par une hausse des droits d'immatriculation associée à des investissements additionnels sur le réseau routier.

Pour les deux prochaines années, on prévoit un ralentissement de la croissance des revenus. En 1998-1999, l'augmentation des revenus devrait s'établir à 4,6 %. Le ralentissement plus marqué à l'impôt sur le revenu des particuliers et aux impôts des sociétés sera partiellement compensé par une croissance plus rapide des revenus des taxes à la consommation et des revenus des entreprises du gouvernement. En 1999-2000, on prévoit une hausse de 3,8 % des revenus.

En ce qui concerne l'évolution des revenus par source :

- l'impôt sur le revenu des particuliers, la plus importante source de revenus du gouvernement⁽³⁾, devrait croître de 2,6 % en 1998-1999 pour s'établir à près de 14,6 milliards de dollars. Au cours de cet exercice financier, la progression des revenus sera atténuée par la baisse d'impôt en vigueur depuis le 1^{er} janvier dernier. En effet, celle-ci aura un impact sur toute l'année financière, réduisant les revenus de près de 700 millions de dollars à cette source, alors qu'elle n'affectait qu'un seul trimestre en 1997-1998. En 1999-2000, l'augmentation des revenus s'établit à 4,5 %, une hausse compatible avec la croissance des revenus assujettis à l'impôt;

-
- (1) Les revenus autonomes du gouvernement du Québec peuvent être classés en trois catégories :
- les revenus fiscaux, comprenant l'impôt sur le revenu des particuliers, les impôts des sociétés et les taxes à la consommation;
 - les revenus non fiscaux, comprenant les différents droits et permis (droits d'immatriculation, permis de chasse et de pêche, etc.) et les revenus divers (intérêts, recouvrements, ventes de biens et services, amendes, etc.);
 - les revenus provenant des entreprises du gouvernement.
- (2) Les redevances applicables aux bois coupés sur les terres publiques sont ajustées selon la valeur marchande des bois sur les terres privées.
- (3) L'annexe 3.2 présente la répartition des revenus autonomes du gouvernement pour les principales sources depuis 1970-1971.

- les cotisations au Fonds des services de santé devraient croître de 3,2 % en 1998-1999, un rythme qui sera légèrement supérieur à celui des salaires et traitements en raison de la progression plus marquée des revenus non associés à des revenus d'emploi, tels les revenus nets d'entreprise et les revenus de placements, qui sont assujettis à une cotisation de 1 % depuis 1993. En 1999-2000, il est prévu que les cotisations au FSS n'augmenteront que de 0,4 %, la hausse occasionnée par la croissance des salaires et traitements étant presque entièrement compensée par la réduction du taux de cotisation des petites et moyennes entreprises prévue le 1^{er} juillet 1999 dans le cadre de la réforme de la fiscalité des entreprises. Cette dernière occasionnera une réduction de 106 millions de dollars des revenus à cette source;
- le recul de 1,5 % des revenus attendus aux impôts des sociétés l'an prochain s'explique principalement par la baisse de 1 % des bénéfiques prévus des sociétés pour 1998. En 1999-2000, l'augmentation des revenus devrait s'établir à 7,6 % en raison du redressement anticipé de la croissance des bénéfiques des sociétés, et de l'augmentation du taux d'imposition des profits des petites et moyennes entreprises qui entraînera, avec les autres mesures annoncées dans le cadre de la réforme, une hausse de 126 millions de dollars des revenus;
- les revenus des taxes à la consommation affichent une hausse de 9,6 % en 1998-1999. Cette hausse marquée provient essentiellement de l'augmentation du taux de la taxe de vente du Québec de 6,5 % à 7,5 %, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1998, et de la comptabilisation, aux revenus de la taxe sur le tabac, du produit net de la vente du Village olympique⁽⁴⁾ qui s'élève à 62 millions de dollars. Par la suite, ils évolueront à un rythme équivalent à celui de la consommation;
- la hausse anticipée de 20,9 % des revenus provenant des entreprises du gouvernement en 1998-1999 provient principalement de la remontée des bénéfiques consolidés d'Hydro-Québec qui, après une chute de 12,4 % en 1997-1998 suite à la tempête de verglas et à la température plus douce que la normale, augmentent de 413 millions de dollars en 1998-1999;
- enfin, les revenus provenant des autres sources demeurent relativement stables au cours des deux prochaines années.

(4) La *Loi concernant l'impôt sur le tabac* prévoit qu'une partie des taxes sur le tabac doit être versée au Fonds spécial olympique (FSO). La *Loi* a été amendée en 1995 pour permettre au gouvernement de réduire le montant à verser au FSO jusqu'à concurrence du produit net de la vente d'un actif immobilier appartenant à la Régie des installations olympiques.

Lien entre l'évolution des revenus autonomes et la croissance de l'économie

Globalement, on prévoit une croissance des revenus similaire à celle de l'économie en terme nominal. En effet, une fois pris en compte l'impact financier des mesures fiscales, ainsi que des mesures visant à enrayer l'évasion fiscale et le travail au noir, le taux de croissance moyen des revenus autonomes au cours des deux prochaines années sera de 3,9 %, comparativement à une hausse de 3,8 % pour le produit intérieur brut nominal.

TABLEAU 3.7

ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES ET DU PIB (en millions de dollars)

	1997-1998 ^P	1998-1999 ^P	1999-2000 ^P
Revenus excluant entreprises du gouvernement	31 086	32 202	33 314
Variation en %		3,6	3,5
Moins:			
Impact des mesures du présent budget ⁽¹⁾	—	- 25	- 129
Impact des mesures du budget 1997-1998 ⁽²⁾	- 5	- 97	- 355
Mesures pour favoriser l'intégrité du régime fiscal ⁽³⁾	1 001	1 150	1 300
Revenus avant mesures	30 090	31 174	32 498
Variation en %		3,6	4,2
Produit intérieur brut	188 382	194 832	202 793
Variation en %		3,4	4,1
Élasticité⁽⁴⁾		1,05	1,04

P : Résultats préliminaires pour 1997-1998 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Source : Tableau « Impact financier des mesures fiscales et budgétaires », Sommaire du Plan budgétaire 1998-1999.

(2) Excluant les mesures pour percevoir tous les revenus dus au gouvernement et le report des remboursements de TVQ aux grandes entreprises.

Source : Discours sur le budget 1997-1998, Annexe A, p. 259 et 260. Comprend :

- Baisse d'impôt suite à la réforme de la fiscalité	- 178	- 674	- 1 005
- Hausse de 6,5 % à 7,5 % du taux de la taxe de vente	169	675	675
- Mesures pour favoriser l'investissement, l'emploi et le développement économique	- 119	- 235	- 212
- Autres mesures	123	137	187
Total	-5	-97	-355

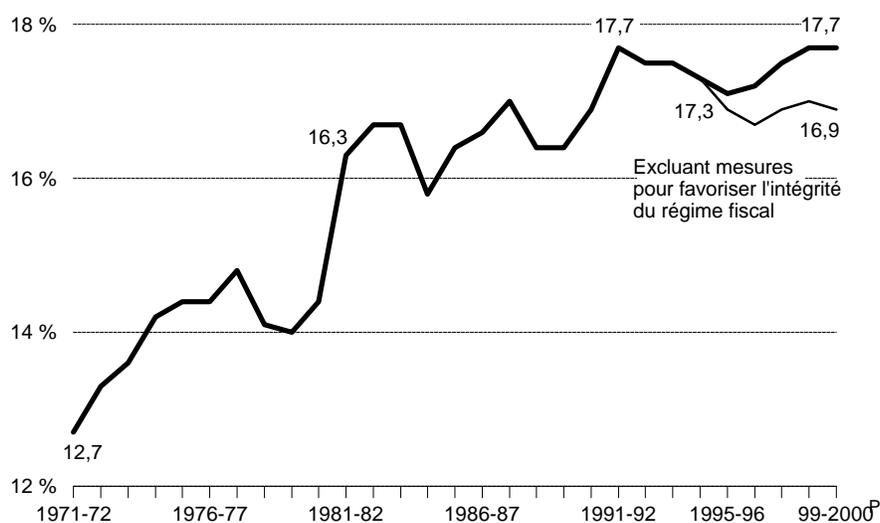
(3) Source : Discours sur le budget 1998-1999. Fascicule « Favoriser l'intégrité du régime fiscal ». Excluant 316 millions de dollars pour les mesures ayant un impact sur les revenus des entreprises du gouvernement (Loto-Québec et Société des alcools du Québec).

(4) L'élasticité mesure le lien entre la croissance des revenus avant mesures et la croissance du produit intérieur brut. Une élasticité de 1,05 signifie qu'une augmentation de 1 % du produit intérieur brut entraîne une hausse des revenus autonomes de 1,05 %.

À cet égard, l'importance des revenus autonomes dans le produit intérieur brut s'établira à 17,7 % en moyenne au cours des deux prochaines années. Par ailleurs, lorsqu'on exclut l'impact des mesures prises par le gouvernement pour enrayer l'évasion fiscale et le travail au noir, qui ne constituent pas une hausse du fardeau fiscal, on constate que la proportion des impôts et taxes par rapport au produit intérieur brut s'établira à 16,9 %, soit un niveau équivalent à celui des dernières années.

GRAPHIQUE 3.5

ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES⁽¹⁾ (en pourcentage du PIB)



P : Prévisions.

(1) Avant réforme de la comptabilité gouvernementale.

Les transferts fédéraux

Après avoir diminué de 15,7 % en 1997-1998, les transferts financiers en provenance du gouvernement fédéral devraient augmenter de 7,6 % en 1998-1999. Par la suite, les revenus de transferts afficheront à nouveau une tendance à la baisse. Sur base d'exercice, c'est-à-dire en imputant les montants encaissés à l'année à laquelle ils se rapportent, les transferts fédéraux augmenteront de 3,2 % en 1998-1999 pour ensuite diminuer de 1,9 % en 1999-2000.

La diminution importante des transferts fédéraux en 1997-1998 reflète principalement l'impact des coupures fédérales, notamment au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS). Au total, les coupures fédérales annoncées depuis 1994-1995 dans le financement des programmes de santé, d'éducation postsecondaire et de sécurité du revenu se sont traduites par un manque à gagner pour le Québec de plus de 1,4 milliard de dollars en 1997-1998. La diminution des transferts fédéraux s'explique également, mais à un degré moindre, par la croissance des transferts fiscaux au TCSPS⁽⁵⁾ qui réduit d'autant les versements en espèces.

TABLEAU 3.8

ÉVOLUTION DES REVENUS DE TRANSFERTS FÉDÉRAUX (en millions de dollars)

	1992-93	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98 ^P	1998-99 ^P	99-2000 ^P
Base de caisse – excluant l'entente Canada-Québec sur le marché du travail	7 782	7 780	7 510	8 142	6 719	5 666	5 578	5 525
Variation en %	15,0	0,0	- 3,5	8,4	- 17,5	- 15,7	- 1,6	- 1,0
Ajustement découlant de l'entente Canada-Québec sur le marché du travail	—	—	—	—	—	—	519	526
Base de caisse	7 782	7 780	7 510	8 142	6 719	5 666	6 097	6 051
Variation en %	15,0	0,0	- 3,5	8,4	- 17,5	- 15,7	7,6	- 0,8
Ajustement pour imputer les montants à l'année à laquelle ils se rapportent	- 142	41	415	- 199	85	211	- 31	- 103
Base d'exercice	7 640	7 821	7 925	7 943	6 804	5 877	6 065	5 948
Variation en %	9,4	2,4	1,3	0,2	- 14,3	-13,6	3,2	- 1,9

P : Résultats préliminaires pour 1997-1998 et prévisions pour les années suivantes.

(5) Les transferts fiscaux correspondent à des points d'impôt sur le revenu des particuliers et sur le revenu imposable des sociétés que le gouvernement fédéral a historiquement cessé de percevoir; les provinces ont occupé l'espace fiscal laissé vacant. Le gouvernement fédéral soustrait la valeur des transferts fiscaux des droits totaux au TCSPS afin d'établir les transferts financiers qu'il verse aux provinces dans le cadre de ce programme. Ainsi, lorsque la valeur des transferts fiscaux augmente, les transferts financiers au titre du TCSPS diminuent.

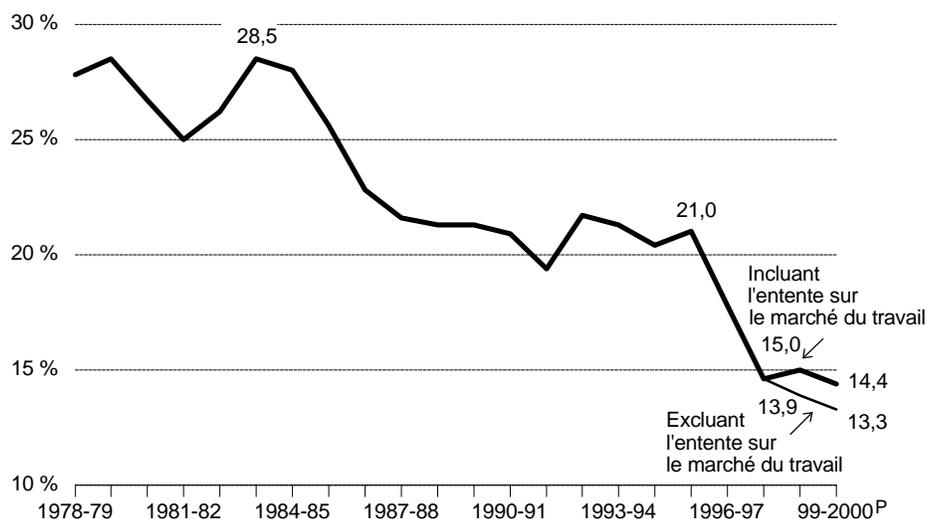
La hausse des revenus des transferts fédéraux en 1998-1999 reflète les revenus additionnels découlant de l'entente Canada-Québec relative au marché du travail. Cette entente se traduit par une hausse des revenus de transferts fédéraux de 519 millions de dollars en 1998-1999 et de 526 millions de dollars par la suite. Toutefois, ces hausses de revenus n'ont aucun impact sur les équilibres financiers du gouvernement du Québec puisqu'elles sont accompagnées par un transfert de responsabilités au titre des mesures actives à l'emploi et, par conséquent, par une augmentation correspondante du niveau des dépenses.

En dépit de la hausse de revenus découlant de l'entente Canada-Québec sur le marché du travail, les transferts financiers fédéraux ne cesseront de diminuer à moyen terme pour atteindre un peu moins de 6,1 milliards de dollars en 1999-2000, soit un niveau inférieur de près de 2,1 milliards de dollars à celui de 1995-1996.

Compte tenu du ralentissement de leur croissance au cours des années quatre-vingt et de leur diminution à compter de 1996-1997, les transferts financiers fédéraux, qui représentaient 28,5 % de l'ensemble des revenus budgétaires du gouvernement du Québec en 1983-1984, n'en représenteront plus que 14,4 % en 1999-2000.

GRAPHIQUE 3.6

TRANSFERTS FINANCIERS FÉDÉRAUX AU QUÉBEC (en pourcentage des revenus budgétaires)



P : Résultats préliminaires pour 1997-1998 et prévisions pour les années suivantes.

Les dépenses du gouvernement

Le budget de l'an dernier prévoyait un gel des dépenses de programmes à 34 060 millions de dollars pour 1998-1999 et 1999-2000, avant ajustement découlant de l'implantation de la politique familiale.

Depuis, compte tenu des besoins prioritaires dans le secteur de l'éducation et celui de la santé et des services sociaux, le gouvernement a décidé d'alléger, à compter de 1998-1999, l'effort budgétaire qui est demandé à ces deux secteurs. En conséquence, il a été nécessaire de relever l'objectif de dépenses de programmes de 202 millions de dollars.

En ce qui concerne la politique familiale, rappelons qu'elle est entrée en vigueur le 1^{er} septembre dernier. Certaines mesures d'aides aux familles, qui étaient jusque-là comptabilisées en réduction des revenus du gouvernement, sont maintenant intégrées dans une nouvelle allocation familiale et comptabilisées dans les dépenses, avec impact nul sur le déficit. Le niveau des dépenses de programmes pour 1997-1998 et 1998-1999 a donc été relevé d'un montant équivalent aux revenus additionnels comptabilisés, entraînant une hausse des dépenses de programmes de 626 millions de dollars en 1998-1999 et de 703 millions de dollars en 1999-2000.

Hausse des dépenses de programmes de 0,7 % en 1998-1999

Les mesures annoncées dans le présent budget nécessitent un autre relèvement de l'objectif de dépenses de programmes. Alors que les crédits nécessaires pour financer ces mesures en 1998-1999 seront pourvus à même le Fonds de suppléance du gouvernement, le niveau de dépenses sera relevé de 234 millions de dollars en 1999-2000 pour pourvoir à leur financement.

Ces ajustements portent le taux de croissance des dépenses de programmes à 0,7 % en 1998-1999 et à 0,9 % en 1999-2000.

Par ailleurs, la tempête de verglas de janvier 1998 a entraîné des dépenses additionnelles pour le gouvernement. Enfin, un dernier relèvement de l'objectif de dépenses découle de l'entrée en vigueur le 1^{er} avril 1998 de l'entente Canada-Québec sur le marché du travail. L'impact de cette entente sur les dépenses est toutefois compensé par une hausse équivalente des revenus du gouvernement, de sorte que l'impact sur le déficit est nul.

Au total, les dépenses de programmes devraient s'établir à 35 444 millions de dollars en 1998-1999 et à 35 755 millions de dollars en 1999-2000.

Quant au service de la dette, il devrait s'établir à 6 398 millions de dollars en 1998-1999 et à 6 237 millions de dollars en 1999-2000. La hausse prévue en 1998-1999 par rapport à 1997-1998 est attribuable principalement à des taux d'intérêt plus élevés.

Les dépenses budgétaires s'élèveront donc à 41 842 millions de dollars en 1998-1999 et à 41 992 millions de dollars en 1999-2000.

TABLEAU 3.9

ÉVOLUTION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES⁽¹⁾

(en millions de dollars)

	1992-93	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98 ^P	1998-99 ^P	99-2000 ^P
Dépenses de programmes présentées au Discours sur le budget 1997-1998	- 35 582	- 35 552	- 36 266	- 36 060	- 34 616	- 34 060	- 34 060	- 34 060
Variation en %	4,6	- 0,1	2,0	- 0,6	- 4,0	- 1,6	0,0	0,0
Ajustements :								
Relèvement de l'objectif afin d'alléger l'effort budgétaire à réaliser par le secteur de la santé et des services sociaux et le secteur de l'éducation							- 202	- 202
Politique familiale	- 551	- 558	- 554	- 552	- 547	- 582 ⁽²⁾	- 626	- 703
Mesures du budget 1998-1999							— ⁽³⁾	- 234
Sous-total	- 36 133	- 36 110	- 36 820	- 36 612	- 35 163	- 34 642	- 34 888	- 35 199
Variation en %	4,6	- 0,1	2,0	- 0,6	- 4,0	- 1,5	0,7	0,9
Tempête de verglas de janvier 1998						- 319	- 37	- 30
Entente Canada-Québec sur le marché du travail							- 519	- 526
Dépenses de programmes après ajustements	- 36 133	- 36 110	- 36 820	- 36 612	- 35 163	- 34 961	- 35 444	- 35 755
Variation en %	4,6	- 0,1	2,0	- 0,6	- 4,0	- 0,6	1,4	0,9
Service de la dette totale	- 4 756	- 5 316	- 5 874	- 6 038	- 5 860	- 5 858	- 6 398	- 6 237
Variation en %	1,9	11,8	10,5	2,8	- 2,9	0,0	9,2	- 2,5
Dépenses budgétaires	- 40 889	- 41 426	- 42 694	- 42 650	- 41 023	- 40 819	- 41 842	- 41 992
Variation en %	4,3	1,3	3,1	- 0,1	- 3,8	- 0,5	2,5	0,4
Taux de croissance du PIB nominal en %*	1,1	2,3	3,7	4,9	1,6	4,0	3,4	4,1
Taux d'inflation au Canada en %*	1,5	1,8	0,2	2,2	1,6	1,6	1,2	1,7

P : Résultats préliminaires pour 1997-1998 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Avant réforme de la comptabilité gouvernementale.

(2) L'écart de 268 millions de dollars par rapport au montant inscrit dans le budget 1997-1998 reflète l'impact de la politique familiale sur une période de douze mois au lieu de sept mois.

(3) Les dépenses additionnelles découlant des mesures du budget affectant les dépenses en 1998-1999 seront pourvues à même le Fonds de suppléance.

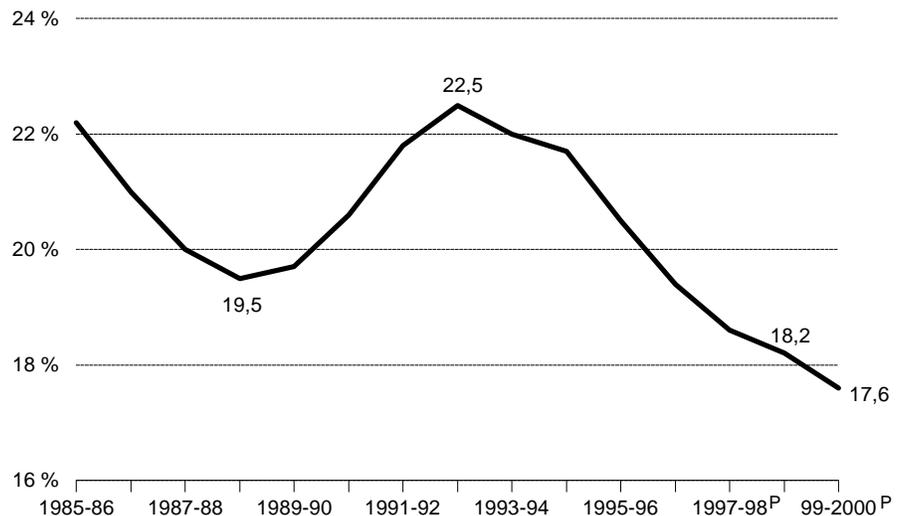
* Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'année financière.

Les décisions difficiles mais nécessaires qu'a dû prendre le gouvernement au cours des récentes années pour ramener ses dépenses à un niveau plus compatible avec la capacité de payer des Québécois font en sorte que, cette année, les dépenses de programmes seront inférieures de 5,1 %⁽⁶⁾ au niveau enregistré en 1994-1995. Il s'agit d'un effort important puisque pendant ce temps, l'inflation a été de 6,6 %.

Les dépenses de programmes du gouvernement représenteront 18,2 % du PIB en 1998-1999, le plus bas niveau jamais atteint depuis 1972-1973. En 1999-2000, le ratio dépenses de programmes/PIB diminuera à 17,6 %.

GRAPHIQUE 3.7

DÉPENSES DE PROGRAMMES⁽¹⁾ (en pourcentage du PIB)



P : Résultats préliminaires pour 1997-1998 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Données ajustées en excluant l'impact des mesures d'anticipation de dépenses effectuées de 1987-1988 à 1989-1990.

(6) Excluant, en 1998-1999, le relèvement de 519 millions de dollars des dépenses de programmes découlant de l'entente Canada-Québec sur le marché du travail.

Conclusion

Le plan budgétaire 1998-1999 réaffirme la détermination du gouvernement du Québec d'éliminer le déficit dès l'an prochain. L'atteinte de cet objectif est incontournable. L'élimination du déficit permettra de réduire le taux d'endettement du gouvernement, avec pour conséquence que de moins en moins de ressources seront affectées au paiement des intérêts sur la dette. Le gouvernement pourra ainsi encore mieux répondre aux besoins de la population en matière de services publics et améliorer la compétitivité fiscale du Québec.

Section 3

Annexe 3.1

Évolution des prévisions par rapport au Discours sur le budget 1997-1998

Le Discours sur le budget 1997-1998 prévoyait un déficit de 2,2 milliards de dollars pour l'exercice 1997-1998. Le déficit réel devrait plutôt s'établir à 2 069 millions de dollars, soit 131 millions de dollars de moins que prévu.

Cet écart s'explique d'une part par des revenus qui ont été plus importants que prévus de 406 millions de dollars, en raison principalement de la meilleure performance de l'économie qu'anticipé dans le budget 1997-1998, ainsi que par des dépenses moindres de 44 millions de dollars à l'égard du service de la dette totale. Cependant, ces gains ont été en partie annulés par les impacts de la tempête de verglas de janvier 1998 qui a entraîné des dépenses additionnelles de 319 millions de dollars.

En ce qui concerne l'exercice 1998-1999, le déficit prévu s'établit à 1 127 millions de dollars, soit 73 millions de dollars de moins que la cible fixée initialement.

Les revenus du gouvernement devraient être plus élevés de 729 millions de dollars que la prévision du dernier budget. Cependant, des dépenses additionnelles de 392 millions de dollars à l'égard du service de la dette totale devraient être encourues, principalement parce que l'amélioration de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises qui était prévue lors du budget de mars 1997 n'est plus anticipée.

De plus, le gouvernement a décidé d'alléger l'effort budgétaire demandé au secteur de l'éducation et au secteur de la santé et des services sociaux, compte tenu des besoins prioritaires dans ces secteurs. En conséquence, un relèvement de 202 millions de dollars de l'objectif de dépenses de programmes a été effectué. Enfin, l'impact de la tempête de verglas ainsi que les mesures du budget viennent modifier quelque peu les estimations initiales.

ÉVOLUTION DES PRÉVISIONS DEPUIS LE BUDGET 1997-1998⁽¹⁾⁽²⁾
 (en millions de dollars)

	1997-1998 ^P	1998-1999 ^P
Déficit prévu au Discours sur le budget 1997-1998	- 2 200	- 1 200
Révision des prévisions :		
Revenus autonomes	548	882
Transferts fédéraux	- 142	- 153
	406	729
Service de la dette totale	44	- 392
	450	337
Relèvement de l'objectif de dépenses de programmes afin d'alléger l'effort budgétaire à réaliser par le secteur de l'éducation et le secteur de la santé et des services sociaux	—	- 202
Impact de la tempête de verglas sur les dépenses de programmes	- 319	- 37
Mesures du budget 1998-1999	—	- 25 ⁽³⁾
Déficit prévu au Discours sur le budget 1998-1999	- 2 069	- 1 127

P: Résultats préliminaires pour 1997-1998 et prévisions pour 1998-1999.

(1) Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

(2) Avant réforme de la comptabilité gouvernementale.

(3) Impact des mesures du budget affectant les revenus. Les dépenses additionnelles découlant des mesures du budget affectant les dépenses en 1998-1999 seront pourvues à même le Fonds de suppléance.

Section 3

Annexe 3.2

Informations additionnelles sur les revenus autonomes en 1998-1999

Les revenus autonomes du gouvernement du Québec totaliseront 34 618 millions de dollars en 1998-1999. Ils sont constitués principalement de l'impôt sur le revenu des particuliers, des taxes à la consommation et des impôts des sociétés. La répartition des revenus entre ces sources a été modifiée sensiblement depuis 1970-1971.

Les revenus autonomes constituent la majeure partie des revenus du gouvernement

Les revenus du gouvernement du Québec proviennent de deux sources: les revenus autonomes et les revenus des transferts fédéraux. Les revenus autonomes comprennent l'ensemble des revenus fiscaux et non fiscaux que prélève le gouvernement du Québec, ainsi que les revenus provenant de ses entreprises⁽¹⁾. Ils totalisent 34 618 millions de dollars en 1998-1999 et constituent 85 % de l'ensemble des revenus budgétaires.

TABLEAU 3.2.1

REVENUS BUDGÉTAIRES EN 1998-1999⁽¹⁾

	En M \$	En %
Revenus autonomes	34 618	85,0
Transferts fédéraux	6 097	15,0
	40 715	100,0

(1) Prévisions.

- (1) Les revenus autonomes du gouvernement du Québec peuvent être classés en trois catégories :
- les revenus fiscaux, comprenant l'impôt sur le revenu des particuliers, les impôts des sociétés et les taxes à la consommation;
 - les revenus non fiscaux, comprenant les différents droits et permis (droits d'immatriculation, permis de chasse et de pêche, etc.) et les revenus divers (intérêts, recouvrements, ventes de biens et services, amendes, etc.);
 - les revenus provenant des entreprises du gouvernement.

Les revenus fiscaux représentent 86,5 % des revenus autonomes

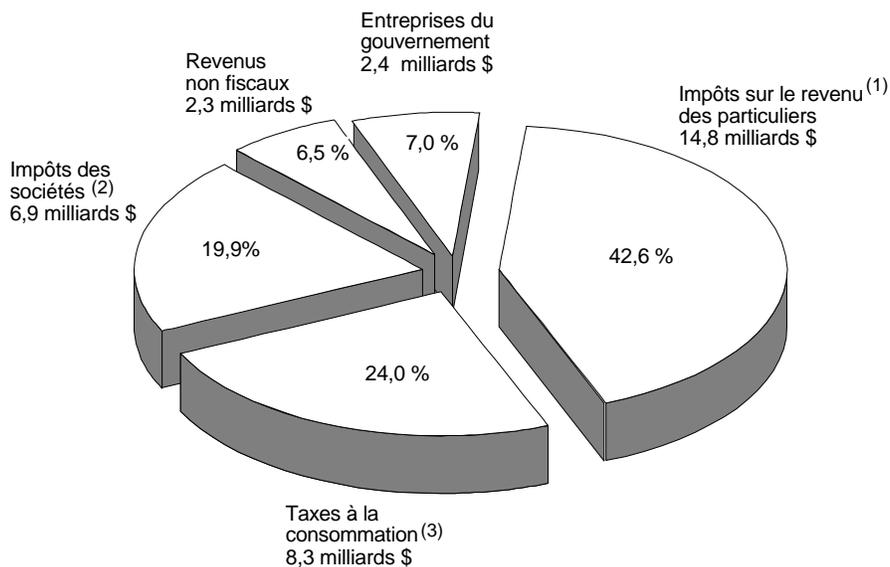
En 1998-1999, l'impôt sur le revenu des particuliers constituera la principale source de revenus autonomes (42,6 %), suivie des taxes à la consommation (24 %) et des impôts des sociétés (19,9 %). Ces trois sources de revenus, qui composent les revenus fiscaux, représentent 86,5 % de l'ensemble des revenus autonomes.

Pour le reste, ils seront constitués des revenus provenant des entreprises du gouvernement (7 %) et des revenus non fiscaux (6,5 %) qui incluent notamment la tarification des services gouvernementaux.

GRAPHIQUE 3.2.1

RÉPARTITION DES REVENUS AUTONOMES PAR SOURCE EN 1998-1999^P

Total : 34,6 milliards \$



P : Prévisions.

(1) Incluant les cotisations des particuliers au Fonds des services de santé.

(2) Incluant les cotisations des sociétés au Fonds des services de santé.

(3) Incluant les droits sur les boissons alcooliques.

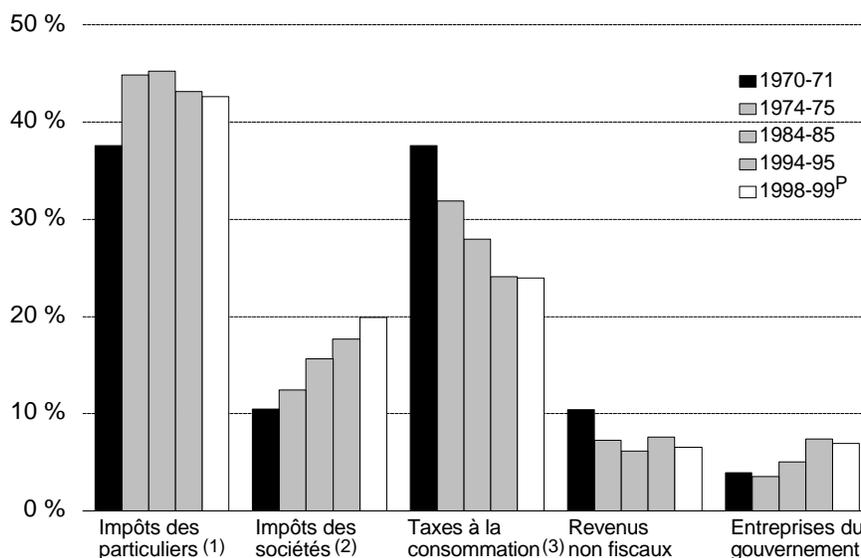
Les impôts des sociétés représentent une part de plus en plus importante des revenus

La composition des revenus autonomes a été modifiée sensiblement au fil des ans. Bien que l'impôt sur le revenu des particuliers demeure la plus importante source de revenus pour le gouvernement, sa part dans les revenus a diminué au cours des deux dernières décennies. À l'opposé, la part des impôts des sociétés dans l'ensemble des revenus autonomes a continué d'augmenter au cours des dernières années; elle a presque doublé depuis 1970-1971. La part relative des taxes à la consommation a diminué, passant de 37,6 % en 1970-1971 à 24 % en 1998-1999.

Quant aux revenus provenant des entreprises du gouvernement, leur importance s'est accrue au cours des dernières années en raison principalement de l'amélioration de leur rentabilité.

GRAPHIQUE 3.2.2

ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES PAR SOURCE (en pourcentage du total)



P : Prévisions.

(1) Incluant les cotisations des particuliers au Fonds des services de santé.

(2) Incluant les cotisations des sociétés au Fonds des services de santé.

(3) Incluant les droits sur les boissons alcooliques.

Section 3

Annexe 3.3

Le point sur les coupures dans les transferts fédéraux au Québec

Les transferts financiers fédéraux au Québec en 1997-1998 s'élèvent à 5,7 milliards de dollars. Ces derniers ont toutefois diminué de façon importante au cours des dernières années.

En effet, depuis le début des années 1980, le gouvernement fédéral a coupé à plusieurs reprises ses paiements de transfert aux provinces. Au total, ces coupures se traduisent par un manque à gagner pour le gouvernement du Québec de 4,4 milliards de dollars en 1998-1999. De 1982-1983 à 1998-1999, ces coupures totalisent plus de 26 milliards de dollars.

La mise en place du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) entraîne, à elle seule, un manque à gagner pour le Québec de 1,3 milliard de dollars en 1998-1999, soit près du quart de l'ensemble des coupures fédérales au Québec pour cette même année.

TABLEAU 3.3.1

IMPACT DES COUPURES DANS LES TRANSFERTS FÉDÉRAUX AU QUÉBEC DEPUIS 1982-1983 (en milliards de dollars)

	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99	Cumulatif 1982-83 à 1998-99
Financement des programmes établis (FPE)	2,1	2,5	2,7	3,0	22,6
Régime d'assistance publique (RAPC)	0,1	0,1	0,2	0,3	0,7
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS)	—	0,6	1,2	1,3	3,1
Sous-total	2,2	3,2	4,1	4,6	26,4
Relèvement du plancher au TCSPS de 11 à 12,5 MM \$	—	—	-0,1	-0,2	-0,3
Total des coupures fédérales	2,2	3,2	4,0	4,4	26,1

Par ailleurs, le relèvement du plancher au TCSPS annoncé en avril dernier par le gouvernement fédéral n'a que légèrement réduit l'impact des coupures annoncées antérieurement. En effet, l'impact au Québec du relèvement du plancher au TCSPS en 1998-1999 s'établit à 233 millions de dollars. Ce montant ne représente qu'une réduction de 5 % du total des coupures fédérales au Québec pour cette même année.

Coupures fédérales par secteur

Les coupures fédérales depuis le début des années 1980 peuvent être réparties en fonction des activités que les transferts fédéraux contribuent à financer : santé, éducation et sécurité du revenu. En 1998-1999, le manque à gagner dans les transferts au titre du financement de la santé s'élève à 2,5 milliards de dollars, soit près de 60 % du total des coupures fédérales au Québec. Au titre de l'éducation postsecondaire, il s'élève à 1,2 milliard de dollars, ce qui représente 27 % du total des coupures.

Depuis 1982-1983, les coupures dans les transferts fédéraux au Québec au titre de la santé totalisent 16 milliards de dollars, environ le double de celles au titre de l'éducation. Celles au titre de la sécurité du revenu totalisent 1,7 milliard de dollars. Il est important de souligner que ces coupures ont été appliquées seulement depuis 1995-1996.

TABLEAU 3.3.2

IMPACT PAR SECTEUR DES COUPURES DANS LES TRANSFERTS FÉDÉRAUX AU QUÉBEC DEPUIS 1982-1983⁽¹⁾ (en milliards de dollars)

	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99	Cumulatif 1982-83 à 1998-99
Santé	1,4	2,0	2,3	2,5	16,0
Éducation	0,7	0,9	1,1	1,2	8,4
Sécurité du revenu	0,1	0,3	0,6	0,7	1,7
Total des coupures fédérales	2,2	3,2	4,0	4,4	26,1

(1) La répartition des coupures au titre du Financement des programmes établis (FPE) entre la santé et l'éducation postsecondaire a été effectuée sur la base des parts historiques de ces composantes. Au TCSPS, la répartition est effectuée en fonction des parts des transferts financiers au FPE et au RAPC en 1995-1996.

Impact sur le déficit du gouvernement du Québec

En raison des coupures fédérales, les transferts fédéraux au Québec continueront de diminuer au cours des prochaines années. De 1993-1994 à 1998-1999, ils auront baissé de près de 2,2 milliards de dollars, ce qui représente une décroissance annuelle moyenne de 6,4 %. En 1997-1998 seulement, les transferts fédéraux ont diminué de 1,1 milliard de dollars.

La baisse graduelle des transferts fédéraux rend singulièrement plus difficile l'effort d'assainissement des finances publiques entrepris par le gouvernement du Québec depuis trois ans. En effet, ce dernier doit réduire son déficit alors que la portion de ses revenus que représentent les transferts fédéraux, environ 15 % en 1998-1999, ne cesse de diminuer année après année.

L'objectif d'éliminer le déficit serait nettement plus facile à atteindre si les transferts fédéraux ne diminuaient pas année après année. À titre illustratif, si les transferts fédéraux étaient demeurés à leur niveau de 1993-1994, le gouvernement du Québec aurait disposé en 1997-1998 de revenus additionnels de 2,1 milliards de dollars, soit l'équivalent du déficit pour cette même année. L'objectif de déficit zéro aurait donc été atteint avec deux ans d'avance.

TABLEAU 3.3.3

TRANSFERTS FÉDÉRAUX AU QUÉBEC SELON DEUX HYPOTHÈSES : IMPACT SUR LES REVENUS DU GOUVERNEMENT

(en milliards de dollars)

	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99
Transferts fédéraux Budget 1998-1999 ⁽¹⁾	7,8	7,5	8,1	6,7	5,7	5,6
Hypothèse 1						
Transferts fédéraux maintenus à leur niveau de 1993-1994	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8
Écart	—	0,3	- 0,3	1,1	2,1	2,2
Hypothèse 2						
Transferts fédéraux progressant au même rythme que le PIB à compter de 1994-1995	7,8	8,1	8,4	8,6	9,0	9,3
Écart	—	0,6	0,3	1,9	3,3	3,7

(1) Excluant les revenus relatifs à l'entente Canada-Québec sur le marché du travail.

Par ailleurs, toujours à titre illustratif, si les transferts fédéraux avaient progressé au même rythme que le produit intérieur brut, un indicateur de la croissance des assiettes fiscales, le gouvernement du Québec aurait bénéficié de revenus additionnels de 3,3 milliards de dollars en 1997-1998. Ainsi, le gouvernement du Québec aurait réalisé cette même année un surplus budgétaire de 1,2 milliard de dollars.

Il est intéressant de noter qu'en ne versant pas ces revenus additionnels au gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral se dégage une marge de manoeuvre.

En bref, les coupures dans les transferts fédéraux ont un impact considérable sur les finances publiques du Québec. Ces coupures rendent beaucoup plus difficile l'atteinte de l'objectif de déficit zéro.

Section 3

Annexe 3.4

Informations additionnelles sur la situation financière du gouvernement du Québec

TABLEAU 3.4.1

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES⁽¹⁾⁽²⁾
(en millions de dollars)

	Opérations budgétaires				
	Revenus autonomes	Transferts fédéraux	Total des revenus	Dépenses	Déficit
1970-1971	2 747	1 095	3 842	- 3 987	- 145
1971-1972	3 183	1 294	4 477	- 4 832	- 355
1972-1973	3 743	1 262	5 005	- 5 352	- 347
1973-1974	4 355	1 377	5 732	- 6 391	- 659
1974-1975	5 346	1 872	7 218	- 7 660	- 442
1975-1976	6 086	2 224	8 310	- 9 261	- 951
1976-1977	7 101	2 523	9 624	- 10 800	- 1 176
1977-1978	7 976	3 090	11 066	- 11 770	- 704
1978-1979	8 496	3 271	11 767	- 13 265	- 1 498
1979-1980	9 430	3 757	13 187	- 15 587	- 2 400
1980-1981	10 722	3 899	14 621	- 18 102	- 3 481
1981-1982	13 414	4 479	17 893	- 20 514	- 2 621
1982-1983	14 594	5 178	19 772	- 22 235	- 2 463
1983-1984	15 617	6 235	21 852	- 24 016	- 2 164
1984-1985	16 047	6 247	22 294	- 26 167	- 3 873
1985-1986	17 987	6 190	24 177	- 27 650	- 3 473
1986-1987	19 743	5 839	25 582	- 28 554	- 2 972
1987-1988	22 198	6 131	28 329	- 30 725	- 2 396
1988-1989	23 594	6 403	29 997	- 31 701	- 1 704
1989-1990	24 677	6 693	31 370	- 33 134	- 1 764
1990-1991	26 431	6 992	33 423	- 36 398	- 2 975
1991-1992	28 130	6 766	34 896	- 39 197	- 4 301
1992-1993	28 077	7 782	35 859	- 40 889	- 5 030
1993-1994	28 723	7 780	36 503	- 41 426	- 4 923
1994-1995	29 370	7 510	36 880	- 42 694	- 5 814
1995-1996	30 557	8 142	38 699	- 42 650	- 3 951
1996-1997	31 087	6 719	37 806	- 41 023	- 3 217
1997-1998 ^P	33 084	5 666	38 750	- 40 819	- 2 069

P : Résultats préliminaires pour 1997-1998.

(1) Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

(2) Avant réforme de la comptabilité gouvernementale.

Opérations non budgétaires				Besoins financiers nets
Placements, prêts et avances	Régimes de retraite	Autres comptes	Surplus	
- 73	2	26	- 45	- 190
- 63	1	113	51	- 304
- 53	- 1	18	- 36	- 383
- 122	25	459	362	- 297
- 146	104	319	277	- 165
- 186	109	622	545	- 406
- 183	187	- 161	- 157	- 1 333
- 229	265	- 488	- 452	- 1 156
- 189	316	119	246	- 1 252
- 188	683	551	1 046	- 1 354
- 56	822	416	1 182	- 2 299
- 586	1 007	71	492	- 2 129
- 761	1 051	- 40	250	- 2 213
- 672	1 057	- 436	- 51	- 2 215
- 167	1 183	887	1 903	- 1 970
40	1 269	493	1 802	- 1 671
- 380	1 355	260	1 235	- 1 737
- 680	2 203	- 493	1 030	- 1 366
- 670	1 634	- 265	699	- 1 005
- 516	1 164	300	948	- 816
- 458	1 874	77	1 493	- 1 482
- 411	1 916	141	1 646	- 2 655
- 490	1 525	82	1 117	- 3 913
- 623	1 668	52	1 097	- 3 826
- 1 142	1 509	571	938	- 4 876
- 287	1 701	- 411	1 003	- 2 948
- 792	1 928	- 55	1 081	- 2 136
- 420	1 789	- 280	1 089	- 980

TABLEAU 3.4.2

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
DETTE TOTALE À LA FIN DE L'ANNÉE FINANCIÈRE⁽¹⁾⁽²⁾

	Dettes directes ⁽³⁾		Régimes de retraite ⁽⁴⁾		Dettes totales	
	En millions de dollars	En % du PIB	En millions de dollars	En % du PIB	En millions de dollars	En % du PIB
1970-1971	2 478	10,7	—	—	2 478	10,7
1971-1972	2 920	11,6	—	—	2 920	11,6
1972-1973	3 309	11,8	—	—	3 309	11,8
1973-1974	3 679	11,5	—	—	3 679	11,5
1974-1975	4 030	10,7	67	0,2	4 097	10,9
1975-1976	4 955	11,7	179	0,4	5 134	12,1
1976-1977	6 035	12,2	354	0,7	6 389	13,0
1977-1978	7 111	13,2	620	1,1	7 731	14,3
1978-1979	8 325	13,9	915	1,5	9 240	15,4
1979-1980	9 472	14,1	1 598	2,4	11 070	16,5
1980-1981	12 247	16,4	2 420	3,2	14 667	19,7
1981-1982	14 184	17,2	3 428	4,2	17 612	21,3
1982-1983	16 485	18,9	4 489	5,1	20 974	24,0
1983-1984	18 880	20,2	5 545	5,9	24 425	26,2
1984-1985	21 216	20,9	6 729	6,6	27 945	27,5
1985-1986	23 633	21,6	7 998	7,3	31 631	28,9
1986-1987	25 606	21,5	9 353	7,9	34 959	29,4
1987-1988	26 819	20,5	10 883	8,3	37 702	28,8
1988-1989	27 091	18,9	12 597	8,8	39 688	27,7
1989-1990	27 699	18,4	14 320	9,5	42 019	27,9
1990-1991	29 637	19,0	16 227	10,4	45 864	29,3
1991-1992	33 106	20,9	18 143	11,4	51 249	32,3
1992-1993	39 231	24,5	19 668	12,3	58 899	36,7
1993-1994	45 160	27,5	20 483	12,5	65 643	40,0
1994-1995	52 468	30,9	21 997	12,9	74 465	43,8
1995-1996	52 886	29,7	23 624	13,2	76 510	42,9
1996-1997	52 625	29,1	25 461	14,1	78 086	43,1
1997-1998 ^P	53 821	28,6	27 177	14,4	80 998	43,0

P : Résultats préliminaires pour 1997-1998.

(1) Données ajustées en excluant l'impact des mesures d'anticipation de dépenses effectuées de 1987-1988 à 1989-1990.

(2) Avant réforme de la comptabilité gouvernementale.

(3) Comprend les bons du trésor, les billets de trésorerie et la dette à long terme. À compter de 1976-1977, la dette en monnaies étrangères est exprimée en équivalent canadien selon les taux de change au 31 mars de l'année financière considérée.

(4) Solde du compte des régimes de retraite moins le montant accumulé dans le Fonds d'amortissement des régimes de retraite.

TABLEAU 3.4.3

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
SERVICE DE LA DETTE⁽¹⁾⁽²⁾

	Service de la dette directe		Intérêts sur le compte des régimes de retraite ⁽³⁾		Service de la dette totale	
	En millions de dollars	En % des revenus budgétaires	En millions de dollars	En % des revenus budgétaires	En millions de dollars	En % des revenus budgétaires
1970-1971	197	5,1	—	—	197	5,1
1971-1972	210	4,7	—	—	210	4,7
1972-1973	242	4,8	—	—	242	4,8
1973-1974	288	5,0	—	—	288	5,0
1974-1975	296	4,1	—	—	296	4,1
1975-1976	368	4,4	—	—	368	4,4
1976-1977	456	4,7	—	—	456	4,7
1977-1978	606	5,5	—	—	606	5,5
1978-1979	763	6,5	54	0,5	817	6,9
1979-1980	882	6,7	88	0,7	970	7,4
1980-1981	1 217	8,3	165	1,1	1 382	9,5
1981-1982	1 686	9,4	264	1,5	1 950	10,9
1982-1983	1 921	9,7	379	1,9	2 300	11,6
1983-1984	2 031	9,3	480	2,2	2 511	11,5
1984-1985	2 414	10,8	598	2,7	3 012	13,5
1985-1986	2 648	11,0	706	2,9	3 354	13,9
1986-1987	2 754	10,8	802	3,1	3 556	13,9
1987-1988	2 751	9,7	924	3,3	3 675	13,0
1988-1989	2 665	8,9	1 071	3,6	3 736	12,5
1989-1990	2 829	9,0	1 252	4,0	4 081	13,0
1990-1991	3 026	9,1	1 411	4,2	4 437	13,3
1991-1992	3 222	9,2	1 444	4,1	4 666	13,4
1992-1993	3 475	9,7	1 281	3,6	4 756	13,3
1993-1994	3 750	10,3	1 566	4,3	5 316	14,6
1994-1995	4 325	11,7	1 549	4,2	5 874	15,9
1995-1996	4 291	11,1	1 747	4,5	6 038	15,6
1996-1997	3 911	10,3	1 949	5,2	5 860	15,5
1997-1998 ^P	3 752	9,7	2 106	5,4	5 858	15,1

P : Résultats préliminaires pour 1997-1998.

(1) Données ajustées en excluant l'impact des mesures d'anticipation de dépenses effectuées de 1987-1988 à 1989-1990.

(2) Avant réforme de la comptabilité gouvernementale.

(3) Montant des intérêts imputés sur le compte des régimes de retraite moins les revenus du Fonds d'amortissement des régimes de retraite.

TABLEAU 3.4.4

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
SOLDE DES OPÉRATIONS COURANTES⁽¹⁾
(en millions de dollars)

	Dépenses budgétaires	(-)	Dépenses totales d'immobilisations ⁽²⁾	(=)	Dépenses courantes	(+)	Revenus budgétaires	(=)	Solde des opérations courantes
1970-1971	- 3 987		- 461		- 3 526		3 842		316
1971-1972	- 4 832		- 682		- 4 150		4 477		327
1972-1973	- 5 352		- 710		- 4 642		5 005		363
1973-1974	- 6 391		- 771		- 5 620		5 732		112
1974-1975	- 7 660		- 944		- 6 716		7 218		502
1975-1976	- 9 261		- 1 044		- 8 217		8 310		93
1976-1977	- 10 800		- 886		- 9 914		9 624		- 290
1977-1978	- 11 770		- 910		- 10 860		11 066		206
1978-1979	- 13 265		- 1 011		- 12 254		11 767		- 487
1979-1980	- 15 587		- 1 002		- 14 585		13 187		- 1 398
1980-1981	- 18 102		- 1 004		- 17 098		14 621		- 2 477
1981-1982	- 20 514		- 1 054		- 19 460		17 893		- 1 567
1982-1983	- 22 235		- 1 191		- 21 044		19 772		- 1 272
1983-1984	- 24 016		- 1 242		- 22 774		21 852		- 922
1984-1985	- 26 167		- 1 361		- 24 806		22 294		- 2 512
1985-1986	- 27 650		- 1 358		- 26 292		24 177		- 2 115
1986-1987	- 28 554		- 1 137		- 27 417		25 582		- 1 835
1987-1988	- 30 725		- 1 194		- 29 531		28 329		- 1 202
1988-1989	- 31 701		- 1 396		- 30 305		29 997		- 308
1989-1990	- 33 134		- 1 320		- 31 814		31 370		- 444
1990-1991	- 36 398		- 1 386		- 35 012		33 423		- 1 589
1991-1992	- 39 197		- 1 368		- 37 829		34 896		- 2 933
1992-1993	- 40 889		- 1 633		- 39 256		35 859		- 3 397
1993-1994	- 41 426		- 1 523		- 39 903		36 503		- 3 400
1994-1995	- 42 694		- 1 703		- 40 991		36 880		- 4 111
1995-1996	- 42 650		- 1 756		- 40 894		38 699		- 2 195
1996-1997	- 41 023		- 1 214		- 39 809		37 806		- 2 003
1997-1998 ^P	- 40 819		- 1 272		- 39 547		38 750		- 797

P : Résultats préliminaires pour 1997-1998.

(1) Avant réforme de la comptabilité gouvernementale.

(2) Les dépenses totales d'immobilisations comprennent les immobilisations directes du gouvernement, les subventions pour fins d'immobilisations ainsi que la partie des subventions pour service de dette afférente au remboursement de capital.

Section 4

Rapport sur l'application de la Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire

Sommaire des dispositions de la loi	3
Respect des exigences de la loi.....	4

La Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire (L.Q. 1996, chapitre 55) a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec le 19 décembre 1996.

En vertu de l'article 15 de cette loi, le ministre des Finances doit faire rapport annuellement sur son application⁽¹⁾.

Sommaire des dispositions de la loi

La loi prévoit les montants que le déficit budgétaire ne pourra excéder. Les cibles de déficit sont :

- 3 275 millions de dollars en 1996-1997;
- 2,2 milliards de dollars en 1997-1998;
- 1,2 milliard de dollars en 1998-1999;
- zéro à compter de 1999-2000.

La loi assure au gouvernement la flexibilité suffisante pour faire face à des imprévus ou à des circonstances exceptionnelles. Ainsi, un dépassement de moins de un milliard de dollars doit être résorbé dès l'année suivante. De plus, tout excédent par rapport à la cible de déficit peut être utilisé pour compenser des dépassements réalisés les années suivantes, jusqu'à concurrence de cet excédent.

Par ailleurs, le gouvernement peut s'écarter de l'objectif de déficit fixé par la loi pour plus d'une année si un dépassement de plus de un milliard de dollars est prévu ou encouru en raison des circonstances suivantes :

- une catastrophe ayant un impact majeur sur les revenus ou les dépenses;
- une détérioration importante des conditions économiques;
- une réduction substantielle des paiements de transferts versés au Québec.

(1) L'article 15 édicte que « le ministre fait rapport à l'Assemblée nationale, à l'occasion du Discours sur le budget, de l'état des déficits réalisés, de l'équilibre budgétaire ou des déficits autorisés par la présente loi et, s'il y a lieu, des écarts entre ceux-ci. Il fait rapport annuellement à l'Assemblée nationale de l'impact sur les résultats financiers du gouvernement, des modifications aux conventions comptables relativement à celles en vigueur pour l'année financière 1996-1997 ».

Si le gouvernement s'écarte des objectifs pour l'une ou l'autre de ces circonstances, le ministre des Finances devra, au moment du Discours sur le budget :

- faire rapport à l'Assemblée nationale sur les circonstances qui justifient le dépassement de l'objectif budgétaire;
- présenter un plan financier de résorption des dépassements sur une période maximale de cinq ans;
- appliquer des mesures de résorption d'au moins un milliard de dollars au cours de l'année visée par le budget;
- ne pas résorber plus de 25 % des dépassements dans la cinquième année du plan.

Si un dépassement d'au moins un milliard de dollars est constaté ou prévu durant la période où un plan financier s'applique, il doit être résorbé au cours des années restantes du plan financier, selon les modalités énoncées précédemment.

Respect des exigences de la loi

Le déficit pour l'exercice 1996-1997 s'est établi à 3 217 millions de dollars, soit 58 millions de dollars de moins que le plafond prévu dans la loi.

En 1997-1998, la loi oblige le gouvernement à respecter le plafond de déficit prévu, en tenant compte des impacts de la réforme de la comptabilité gouvernementale. Bien que cette réforme ait pour effet d'augmenter le déficit de 125 millions de dollars, il est prévu que le déficit de l'exercice 1997-1998, tel que calculé sur la base des nouvelles conventions comptables, devrait s'établir à 2 194 millions de dollars, ce qui est inférieur de 6 millions de dollars au plafond de 2,2 milliards de dollars fixé dans la loi.

Les exigences de la loi sont également respectées avant réforme de la comptabilité gouvernementale puisqu'il est prévu que sur cette base, le déficit s'établira à 2 069 millions de dollars en 1997-1998.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire, le gouvernement a réalisé des déficits inférieurs aux plafonds fixés par la loi. Ainsi, conformément aux dispositions de la loi, le gouvernement pourra enregistrer des déficits budgétaires supérieurs aux montants prévus par la loi, pour l'année 1998-1999 et les suivantes, jusqu'à concurrence de l'excédent cumulé de 64 millions de dollars, après réforme de la comptabilité gouvernementale.

**DÉFICIT RÉALISÉ ET DÉFICIT AUTORISÉ PAR LA LOI SUR L'ÉLIMINATION
DU DÉFICIT ET L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE**
(en millions de dollars)

	1996-1997	1997-1998 ^P	
		Avant réforme de la comptabilité gouvernementale	Après réforme de la comptabilité gouvernementale
Déficit réalisé	- 3 217	- 2 069	- 2 194
Déficit autorisé ⁽¹⁾	- 3 275	- 2 200	- 2 200
Écart	58	131	6
Écart cumulé	58	189	64

P : Résultats préliminaires.

(1) Plafond fixé par la Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire.